

Master 1 GTDL parcours « Développement Rural »

Fibr'Ethik : croiser ESS et économie circulaire pour participer à la transition socio-écologique des territoires

Mémoire de Master 1 présenté par
Ambre LAMARCHE

Maître de stage : Mme Marjolaine Gros-BALTHAZARD
Tuteur universitaire : Mme Anne Micoud
Membre du jury : Mme Bonnaud Agnès
Date de soutenance : juillet 2023

Remerciements

Un grand merci à ma tutrice professionnelle, Marjolaine Gros-Balthazard, pour m'avoir offert l'opportunité de réaliser ce stage au sein du Laboratoire PACTE. Tout en m'accordant beaucoup de liberté, elle m'a parfaitement accompagnée tout au long de cette expérience et je lui en suis reconnaissante.

Je remercie également toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour m'accorder des entretiens et répondre à mes questions, notamment Solenne Quénard, de Fibr'Ethik, qui m'a également fait visiter la structure.

Enfin, merci à Anne Micoud, ma tutrice universitaire, pour ses recommandations et sa confiance en moi.

Sommaire

Remerciements	2
Sommaire.....	4
Liste des sigles.....	5
Liste des définitions	6
Introduction.....	8
a. L'émergence d'initiatives alternatives à l'économie linéaire.....	8
b. Des modèles économiques alternatifs, ancrés dans leur territoire.....	9
c. Contexte du mémoire	12
d. Postulats, problématique, hypothèses	13
e. Méthodologie de travail et récolte de données	15
f. Fibr'Ethik, initiative rurale d'ESS, impliquée dans l'EC	17
Partie 1 : Les initiatives territorialisées dans la promotion de l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes.....	19
a. Des divergences caractéristiques des initiatives d'Economie Circulaire	20
b. Des relations importantes à l'ESS et à l'insertion professionnelle	28
Partie 2 : Produire avec et pour le territoire	32
a. Des évolutions dans la prise en compte des enjeux territoriaux par Fibr'Ethik : l'intégration progressive de l'économie circulaire.....	33
b. Participation de Fibr'Ethik dans la construction d'un Pôle d'Economie Circulaire : ancrage et rôle d'intermédiation	44
Partie 3 : Le développement de l'EC(S) dans les territoires.....	56
a. Ce qu'apporte l'EC(S) aux territoires ruraux.....	56
b. Ce qui participerait à l'essor de l'ECS	64
Conclusion.....	72
Retour sur le stage et perspectives.....	74
Sources.....	75
Table des figures	77
Tables des tableaux.....	77

Liste des sigles

ACI : Atelier Chantier d'Insertion
ADEME : Agence de la transition écologique
AGEC : anti-gaspillage pour une économie circulaire
AOP : Appellation d'Origine Protégée
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CC : Communauté de Communes
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CDD Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CDDI : Contrat à Durée Déterminée en Insertion
CIRIDD : Centre International Ressources et Innovation pour Développement Durable
CODEC : Contrat d'Objectif Déchet et Economie Circulaire
DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
EBE : Entreprise à But d'Emploi
EC : économie circulaire
ECS : Economie Circulaire et Sociale
EES : Entreprise d'Economie Sociale
EIT : Ecologie Industrielle et Territoriale
ENSAM : École nationale supérieure d'Arts et Métiers
EPCI : Établissement public de coopération intercommunale
ESS : économie sociale et solidaire
IAE : insertion par l'activité économique
LEADER : Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale
PECCS : Pôle Economie Circulaire de Cœur de Savoie
PTCE : Pôles territoriaux de coopération économique
TSE : transition socio-écologique
TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
TZCLD : Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée
TZDZG : Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Liste des définitions

Ancrage territorial « économique » : est « le processus et le résultat d'interactions entre entreprise et territoire, fondés sur la création collective de ressources communes, spécifiques et localisées, permettant une longue période de sédentarité d'une entreprise » F. Bousquet, *L'Influence du lien personnel entre l'entrepreneur et le territoire sur l'ancrage territorial des PME*, thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Bordeaux, 2014, p. 20

DLA : dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale, de bénéficier d'accompagnements sur-mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

Economie circulaire : « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus », ADEME, (Expertises, Économie circulaire – Agence de la transition écologique, s. d.).

Economie Sociale et Solidaire : Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Mise en œuvre par des structures aux formes très diverses, l'économie sociale et solidaire (ESS) a acquis un véritable statut juridique avec la loi du 31 juillet 2014. Le fonctionnement des acteurs de l'économie sociale et solidaire répond à des modes de gestion spécifiques, qui s'appuient sur un cadre juridique adapté.

EIT : mettre en synergie et mutualiser entre plusieurs acteurs économiques les flux de matières, d'énergie, d'eau, les infrastructures, les biens ou encore les services afin d'optimiser l'utilisation des ressources sur un territoire. (Ministères Écologie Énergie Territoires)

L'insertion par l'activité économique (IAE) : permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail. Proposé par certaines structures, ce parcours peut comprendre des actions de formation. Un accompagnement, de la part de différents acteurs publics et privés, est en effet mis en place dans la société. L'IAE concerne différents demandeurs d'emplois qui répondent à certains critères. Ceux-ci peuvent s'orienter vers des professionnels de l'insertion tels que Pôle Emploi ou les animateurs emplois présents sur les territoires. Ces professionnels ont pour mission d'orienter les demandeurs d'emploi vers des structures qui leur sont adaptées. Elles ont différents statuts mais la principale nuance est que certaines d'entre elles cherchent à réaliser du profit, d'autres non. Ces structures sont regroupées au sein de la Fédération des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique et travaillent avec les partenaires institutionnels tels que l'Etat, la DIRECCTE ou le Conseil Départemental, qui leur donnent les agréments, qui les mettent sous convention et les subventionnent. Un travail d'accompagnement et de suivi est également réalisé par des partenaires locaux qui regroupent l'ensemble des structures d'insertion du territoire et par des professionnels de l'accompagnement.

Proximité géographique : Correspond à la séparation dans l'espace entre deux personnes, « Mais elle intègre également la dimension sociale des mécanismes économiques, ou ce que l'on appelle

parfois la distance fonctionnelle » (Torre 2004, p. 4) et dépend donc à la fois de la distance physique, des contraintes naturelles, et des construits sociaux influant sur cette distance : infrastructures de transport... Les acteurs économiques et sociaux des territoires cherchent donc à activer ou à mobiliser la proximité géographique par leurs actions, c'est-à-dire à se rapprocher ou à s'éloigner de certaines personnes ou de certains lieux.

Proximité organisée : Correspond à la distance relationnelle entre deux personnes en termes de potentiel de coordination. C'est la « la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres » (Rallet et Torre 2004, p. 27). La proximité organisée est en lien avec le territoire, qui s'entend ici comme un construit social résultant d'une coordination entre acteurs.

PTCE : Les PTCE ont bénéficié d'une institutionnalisation en 2014 dans un article de la loi relative à l'économie sociale et solidaire qui donne la définition suivante : « L'article 9 de la loi du 31 juillet 2014 définit ainsi les pôles territoriaux de coopération économique : “[Ils] sont constitués par le regroupement, sur un même territoire, d'entreprises de l'économie sociale et solidaire [...] qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable. » (Légifrance)

Régie de territoire : association qui regroupe des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers ses missions techniques, une Régie concourt à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS), l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et l'éducation populaire. Chaque Régie de Territoire développe des activités liées au contexte et aux besoins de ses habitants. Pour autant, elles ont toutes en commun une triple mission : mettre en place un projet citoyen mobilisant les habitants pour qu'ils participent aux décisions de l'association et à la gestion de leur cadre de vie ; avoir une finalité sociale en développant des réponses sur mesure aux besoins sociaux et en renforçant le lien social entre les habitants pour qu'ils soient acteurs de leur territoire ; et enfin avoir une finalité économique via des activités afin d'entretenir l'espace commun, améliorer le vivre ensemble et créer des emplois. (Le mouvement des Régies)

Territoire : « Le territoire est défini selon une double logique : la première l'inscrit dans un processus de valorisation des ressources selon une logique de proximité géographique ; la seconde est celle qui lui permet de s'intégrer dans des circuits productifs externes par une proximité organisationnelle. Le territoire fait donc référence à deux types de proximité, la première géographique et la seconde organisationnelle » (Hadjou Lamara, 2009)

Transition socio-écologique : « La transition écologique et sociale est un processus qui mène à un changement des modes de production, de consommation, de vie vers un partage des pouvoirs et de la richesse plus équitable. Plus largement, la transition vise une transformation du modèle de développement en construisant une société plus respectueuse, écologiquement durable, socialement équitable et économiquement viable. » Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS). Compte-rendu du séminaire du 5 avril 2017 : transfert de connaissances et partage d'expériences. Montréal (Canada) : TIESS, 2017, p. 10. <https://rrapps-bfc.org/glossaire/transition-socio-ecologique> (connexion en avril 2023)

Introduction

a. L'émergence d'initiatives alternatives à l'économie linéaire

L'économie linéaire consiste à « extraire, fabriquer, consommer, jeter ». Ce modèle dominant dans nos sociétés a laissé apparaître différents enjeux majeurs que sont la dépendance internationale aux ressources, leur diminution drastique, et l'augmentation tout aussi importante de déchets. L'urgence climatique, la crise du Covid-19 et dernièrement la Guerre en Ukraine n'ont eu de cesse de souligner les limites de ce modèle à travers différents signaux, de la détérioration de l'environnement aux ruptures d'approvisionnement.

En outre, la dimension internationale et les progrès de l'économie linéaire ont petit à petit transformé l'industrie. En effet, la hausse de la productivité, le transfert d'activités, les fermetures de sites et les délocalisations ont progressivement entraîné une désindustrialisation des territoires. Témoignant d'un processus de « déliaison entre le territoire et l'industrie »¹, cette disparition d'unités de production, a peu à peu mené à la marginalisation de certains espaces. Majoritairement tournés vers l'industrie, les territoires ruraux ont été particulièrement fragilisés par ce phénomène. Ainsi, ils connaissent désormais d'importants bouleversements en termes de modifications de modèles productifs, de rareté des ressources, de concurrence territoriale et de tensions sur les budgets des collectivités².

Dans ce contexte, les enjeux socio-environnementaux, de plus en plus prégnants, appellent à repenser nos modes de production et œuvrer à la transition des territoires, notamment ruraux. En parallèle de cette économie linéaire, on remarque l'émergence, au sein des territoires, d'initiatives basées sur un modèle économique différent, et qui semble constituer une réponse à la transition socio-environnementale. Parmi ces modèles alternatifs émergents, l'un d'eux, connu sous le terme d'économie circulaire, occupe une place de plus en plus importante dans le débat public.

En effet, l'économie circulaire (EC) constitue une alternative à l'économie linéaire en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production de déchets via une logique de bouclage de flux. Elle est aussi une opportunité de développement pour les territoires. D'après les travaux de l'ADEME et l'Association des régions de France³ « l'EC est un moyen pour les territoires de travailler à leur résilience et à leur transition [...] de mettre en place les conditions de relocalisation d'activités, et se saisir des opportunités de nouvelles activités à haut potentiel d'emplois, notamment dans les secteurs de la construction, de la gestion des écosystèmes et des ressources, des énergies renouvelables, des éco-industries ou encore du recyclage ».

De la même manière, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) occupe une place importante au sein des alternatives à l'économie linéaire et constitue un levier d'action pour les territoires. Au-delà de la production de biens et de services, « les acteurs de l'ESS tissent un maillage des solidarités entre

¹ Pierre Veltz, 1999

² Campagne et Pecqueur, 2014

³ ADEME, Association des régions de France (ARF), 2014

personnes, entre organisations et contribuent ainsi à construire des territoires plus résilients » (Jezequel, 2021).

Si l'EC et l'ESS apparaissent comme des opportunités de développement pour les territoires, la question de leur ancrage, et de leurs liens au(x) territoire(s), mérite d'être étudiée. Plus largement, il s'agit de savoir si leur conciliation constitue une réponse à la transition socio-écologique.

b. Des modèles économiques alternatifs, ancrés dans leur territoire

b.1. L'économie circulaire, un moyen opérationnel pour ancrer le DD dans les territoires

Le terme d'économie circulaire est aujourd'hui largement répandu, tant dans la sphère académique que politique et économique. Pearce et Turner⁴ introduisent dès les années 1990 le terme qu'ils définissent comme la mise en place d'un système circulaire en boucle de l'économie pour remplacer le système linéaire actuel. La circularisation des flux permet de minimiser les prélèvements en ressources et les rejets en bout de chaîne. Cela concerne potentiellement tous les acteurs et peut se décliner à toutes les échelles. Depuis, plusieurs définitions ont été successivement proposées, avec parfois des flous conceptuels associés⁵. En France, il est courant de mobiliser celle proposée par l'Ademe qui définit l'économie circulaire comme un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus ». On lui associe ainsi 3 domaines et 7 piliers (figure 1).

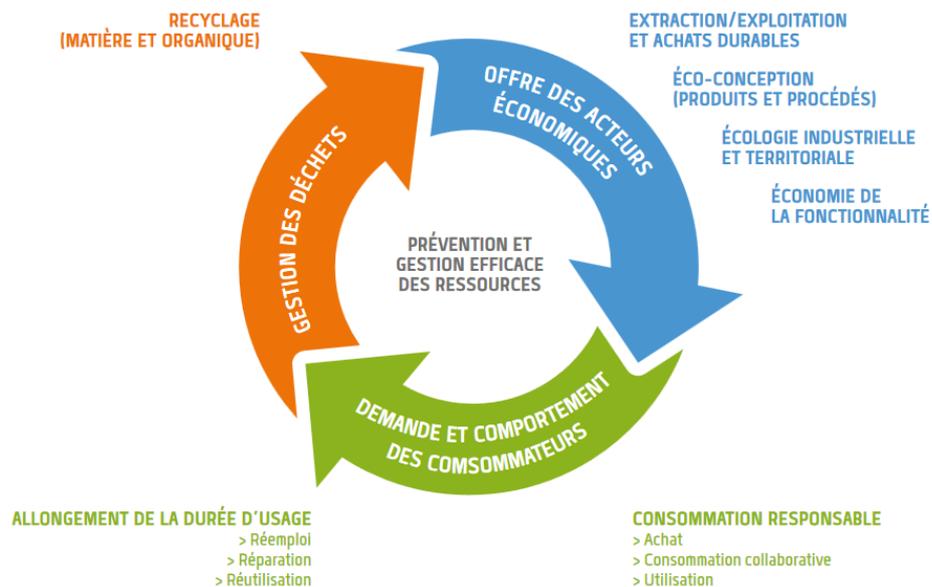


Figure 1 : Les 3 domaines et 7 piliers de l'économie circulaire selon l'ADEME

ADEME

⁴ Pearce et Turner, 1990

⁵ Herbelin, 2018

De plus en plus, l'économie circulaire s'inscrit dans un contexte réglementaire. Dernièrement, la loi AGEC du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire fixe différents objectifs comme la réduction de 15 % de la quantité par habitants de déchets ménagers. Plus largement, cette loi marque un changement de paradigme, passant du « business as usual » à la mise en œuvre progressive d'un nouveau système économique, plus soutenable, et qui s'inscrit dans la lignée du Green Deal européen.

L'économie Circulaire apparaît donc comme un moyen concret de rendre effectif les objectifs du développement durable et participe donc à son essor, à l'échelle des territoires.

Si l'économie circulaire semble pouvoir constituer une partie de la réponse aux enjeux environnementaux et socio-économiques actuels, en participant à réinsérer nos modèles de consommation et de production dans les limites planétaires, sa dimension territoriale n'est pas toujours explicite⁶ et nous tenterons ici de l'étudier.

L'économie Circulaire s'inscrit dans les territoires en misant sur la proximité et la coordination d'acteurs⁷, dans l'objectif de transformer les ressources en flux, au sein de boucles fermées. Cette économie engendre des avantages pour les territoires car à travers cet ancrage, l'EC crée des emplois non-délocalisables, réduit les déchets, valorise les ressources et mobilise les acteurs. Selon Niang et al, l'EC n'a de sens que si elle participe à la valorisation des ressources locales, ce qui appelle à repenser cet écosystème productif dans le sens de nouvelles proximités. (Niang et al, 2020) Pour se territorialiser durablement, cette économie doit prendre part à un projet global de territoire et faire l'objet de politiques adaptées.

B.2. L'économie sociale et solidaire, un modèle qui s'appuie sur une organisation non-délocalisable

La notion d'économie sociale et solidaire ou ESS caractérise une approche éthique et morale fondée sur la solidarité et l'utilité sociale appliquée au milieu de l'entreprise. En théorie, elle regroupe les entreprises qui fonctionnent de manière démocratique et dont l'usage des bénéfices vise au maintien ou au développement de la structure.

Le concept d'économie sociale et solidaire désigne quant à lui un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Pouvant ainsi être en œuvre par des structures aux formes très diverses, l'économie sociale et solidaire (ESS) a acquis un véritable statut juridique avec la loi du 31 juillet 2014 en la définissant comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes⁸ :

⁶ Niang et al., 2020

⁷ Lambert et Georgeault, 2014

⁸ Legifrance, 2014

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices ;
- Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
- Une gestion conforme aux principes suivants : les bénéfices sont majoritairement consacrés aux objectifs de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise ; les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées. »

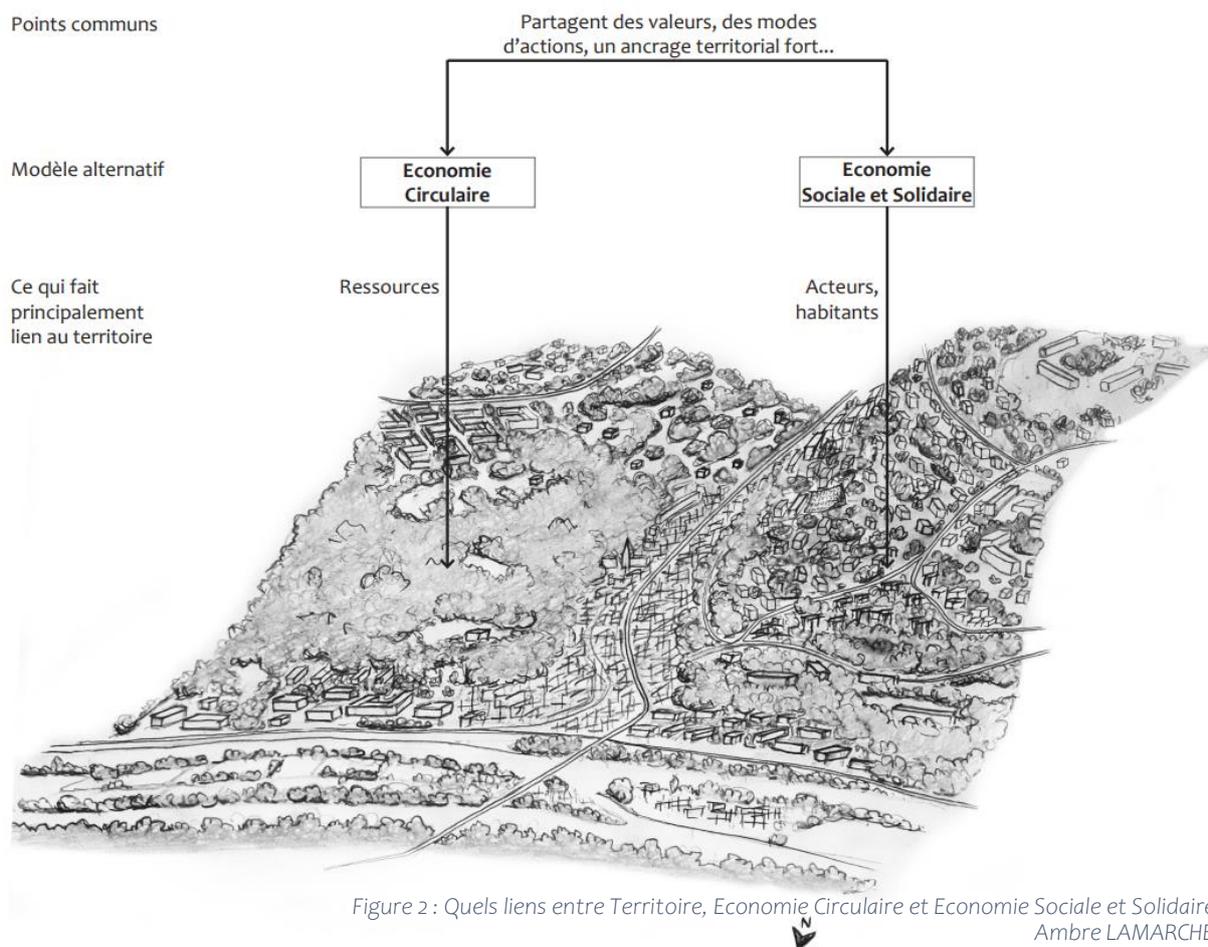
A noter que l'Economie Sociale et Solidaire dispose elle aussi d'un ancrage territorial fort. Il s'agit d'une de ses caractéristiques principales avec le fonctionnement démocratique et la solidarité économique. Les initiatives relevant de l'ESS émergent en réponse aux besoins spécifiques de l'espace dans lequel elles prennent forme. Elles sont non-délocalisables car portées par des habitants et inscrites dans leur lieu de vie. La territorialisation de ces initiatives est influencée par des facteurs sociaux-économiques, politiques et historiques. En milieu rural, l'ESS représente 17 % de l'emploi privé et favorise une économie durable et de proximité en encourageant les coopérations au service des territoires et en facilitant l'engagement citoyen⁹.

b.3. Des liens apparents entre économie circulaire et ESS

Enfin, l'Economie Sociale et Solidaire et l'Economie Circulaire sont liées. D'abord, l'ESS a été précurseur dans différents domaines de l'EC, et est aujourd'hui dynamique dans l'ensemble de ces champs. De plus, la circularité de l'EC passe nécessairement par la coopération, qui rejoint les valeurs de l'ESS. En outre, l'ESS et l'EC partagent l'ambition commune de répondre autrement aux enjeux socio-économiques et environnementaux (l'EC en produisant et consommant différemment et l'ESS en répondant aux besoins des territoires). Enfin, elles partagent aussi des moyens d'action communs, associés à un ancrage territorial fort et à une logique de coopération ; elles mettent en œuvre des projets se basant sur les besoins et ressources locales des territoires.

⁹ Étude *L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux*, Avise, RTES, Observatoire national de l'ESS d'ESS France, juin 2019

Quels liens entre Territoire, Economie Circulaire et Economie Sociale et Solidaire



c. Contexte du mémoire

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un stage professionnel de première année de Master Gestion des Territoires et Développement Local, mention « Développement Rural » (Université Lumière Lyon 2) au sein du Laboratoire de Sciences sociales PACTE. A travers l'analyse territoriale des initiatives du « produire autrement », il constitue les premiers éléments de recherche pour le futur travail de Marjolaine Gros-Balthazard, chercheuse au sein de ce même laboratoire.

L'intitulé du stage « Enquête exploratoire sur les initiatives territoriales du 'produire autrement' » représente la diversité du sujet de recherche.

Par initiatives territoriales du « produire autrement » nous entendons des actions fédératrices, menées par des acteurs diversifiés (institutionnels, économiques, associatifs...) porteurs d'un projet de production innovant d'un point de vue social, économique et/ou environnemental. Ancrées dans leur territoire, les initiatives mobilisent les ressources (naturelles, matérielles) locales et répondent aux enjeux socio-environnementaux territoriaux qui y sont liés.

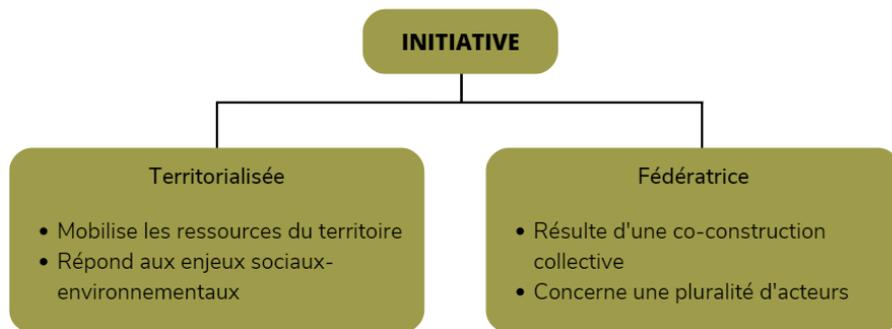


Figure 3 : Initiative du "produire autrement"
Ambre LAMARCHE

Le territoire est ici considéré, selon les travaux menés en géographie économique et en économie territoriale, comme un espace géographique borné, construit social complexe d'acteurs (ménages, entreprises, organisations, etc.) cherchant à mobiliser des ressources pour mettre en œuvre un projet commun¹⁰.

Afin de cibler l'enquête, le choix a été fait, dès le début de mon expérience de 4 mois à PACTE, de s'intéresser uniquement aux initiatives engagées dans une démarche de promotion de la circularité dans la production industrielle. La circularité s'entend ici comme le fait de développer et d'ancrer des activités au sein des territoires, à travers une gestion en boucle des flux matériels et des ressources, s'appuyant sur une démarche de proximité. L'ancrage territorial étant ici entendu comme « le processus et le résultat d'interactions entre entreprise et territoire, fondés sur la création collective de ressources communes, spécifiques et localisées, permettant une longue période de sédentarité d'une entreprise »¹¹. La notion de proximité -géographique et organisée - est en lien avec le concept de circularité dans le sens où les ressources locales sont mobilisées et des synergies entre acteurs du territoire sont mises en place. Les thématiques de recyclage, réemploi ou encore revalorisation de filières de proximité ont notamment été abordés.

Cette recherche, qui s'inscrit dans un contexte d'exacerbation des enjeux environnementaux, mène donc une réflexion sur la transition de nos territoires, à la fois dans leur dimension écologique et sociale, et participe en ce sens à la construction d'une société plus équitable et pérenne.

d. Postulats, problématique, hypothèses

L'objectif de ce mémoire est donc d'appréhender les initiatives du produire autrement engagées dans une démarche de circularité en Auvergne-Rhône-Alpes. Plus précisément, il s'agit de comprendre « pourquoi une initiative émerge-t-elle sur un territoire donné ? » et « Que produit-elle sur ce territoire ? ». Les liens entre économie circulaire, ESS et territoire seront notamment étudiés, l'objectif étant de chercher à savoir si cette conciliation EC-ESS entraîne une dynamique favorable à la transition socio-écologiques des territoires. Dans le cadre de cette étude, l'approche

¹⁰ Colletis et Pecqueur, 2005 ; Gumuchian et Pecqueur, 2007 ; Di Méo, 1998

¹¹ F. Bousquet, *L'Influence du lien personnel entre l'entrepreneur et le territoire sur l'ancrage territorial des PME*, thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Bordeaux, 2014, p. 20

territoriale se fait à travers l'étude d'une initiative en particulier, alliant ESS et EC, et permettant une analyse plus fine et précise. Il s'agit de la structure Fibr'Ethik, en Savoie.

Pour qu'un travail soit considéré comme fiable et crédible, il est nécessaire de s'appuyer sur des bases solides. C'est notamment pour cette raison que des postulats, c'est-à-dire des propositions considérées comme vraies et indéniables, ont été déterminés. Ces postulats sont les fondations de ce mémoire.

- L'ancrage territorial se définit comme le processus et le résultat d'interactions entre une entreprise et son territoire, fondé sur la volonté de créer collectivement des ressources communes spécifiques et localisées, permettant une longue période de sédentarité d'une entreprise (Bousquet, 2014)
- Via la création d'emplois non-délocalisables et l'appartenance à une économie de proximité, l'ESS contribue au développement local. (Amélie Artis et Bernard Pecqueur)
- L'EC répond aux enjeux écologiques
- L'ESS répond aux enjeux sociaux

A partir de ces éléments, nous tenterons de répondre à la problématique suivante :

DANS UN CONTEXTE D'URGENCE CLIMATIQUE ET DE RETERRITORIALISATION DE LA PRODUCTION, DANS QUELLES MESURES L'IMPLICATION D'UNE STRUCTURE D'ESS EN MILIEU RURAL, TELLE QUE FIBR'ETHIK, DANS L'ECONOMIE CIRCULAIRE PEUT-ELLE PARTICIPER A UN DEVELOPPEMENT PORTANT UNE REPONSE EN MATIERE DE TRANSITION SOCIO-ECOLOGIQUE TERRITORIALE ?

La transition socio-écologique est « un processus qui mène à un changement des modes de production, de consommation, de vie vers un partage des pouvoirs et de la richesse plus équitable. Plus largement, la transition vise une transformation du modèle de développement en construisant une société plus respectueuse, écologiquement durable, socialement équitable et économiquement viable. » (TIESS, 2017)¹²

De cette problématique découlent des hypothèses qui seront confirmées ou infirmées au cours de ce mémoire :

- La combinaison de l'ESS et de l'EC répond aux enjeux socio-écologiques territoriaux

Cette dernière engendre une transition socio-écologique qui se concrétise par :

- La création d'emplois non-délocalisables
- La réduction des déchets
- Une gouvernance publique/privée du territoire
- De nouvelles pratiques sociales des acteurs économiques et des partenaires institutionnels.

Pour cela, les résultats de l'analyse du recensement, qui ont notamment mené au choix de travailler sur Fibr'Ethik (I) seront d'abord abordés. Nous étudierons ensuite la structure et son ancrage

¹² Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS). Compte-rendu du séminaire du 5 avril 2017 : transfert de connaissances et partage d'expériences. Montréal (Canada) : TIESS, 2017, 10 p. En ligne : <https://rrapps-bfc.org/glossaire/transition-socio-ecologique>

territorial (II) qui permet l'identification de caractéristiques saillantes et des leviers d'action permettant l'essor de ces combinaisons EC-ESS (III).

e. Méthodologie de travail et récolte de données

L'approche territoriale du mémoire s'est faite à l'échelle locale, c'est-à-dire à celle de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, car la majorité des employés, des ressources et des actions de Fibr'Ethik se concentre dans cet espace géographique. L'échelle régionale a tout de même été abordée, notamment à travers la question du périmètre de l'économie circulaire. Le lien au territoire étant particulièrement important dans cette étude, le rayonnement et l'ancrage de l'initiative ont donc été étudiés.

Aussi, différents groupes d'acteurs ont été identifiés en amont de la prise de contact avec les parties prenantes de l'initiative. Outre les acteurs de la structure, on remarque le rôle des institutions et organismes publics tels que la Communauté de Communes Cœur de Savoie, les fondations, les partenaires, et les citoyens. La réalisation de graphes d'acteurs a permis de caractériser les relations matérielles et immatérielles auxquelles l'initiative participe.

Une méthodologie de travail a par ailleurs été mise en place. Celle-ci s'est organisée en différents temps :

- Temps 1 : l'appropriation du sujet (1 semaine)
- Temps 2 : le recensement à l'échelle régionale (3 semaines)
- Temps 3 : la collecte de données sur Fibr'Ethik (8 semaines)
- Temps 4 : l'analyse et la rédaction du mémoire (4 semaines)

Un travail d'appropriation du sujet a donc d'abord été réalisé. Alternant lectures académiques sur les initiatives du produire autrement, l'économie circulaire, l'ESS ... et échanges avec ma maîtresse de stage, cette période a permis la compréhension de notions et concepts qui m'étaient jusqu'alors inconnus et la connaissance des enjeux associés. C'est à cette période que le choix de recenser les initiatives engagées dans une démarche de circularité a été fait.

Un deuxième temps de travail, celui du recensement des initiatives sur l'ensemble de la Région-Auvergne-Rhône-Alpes, a ensuite été réalisé. 3 semaines auront été nécessaires pour identifier, grâce à des recherches internet quasi-exclusivement faites sur éclaira, 57 initiatives, caractérisées via 19 critères (cf. partie 1, page 17). Cette sélection s'est notamment faite dans une recherche de diversité des ressources, l'exhaustivité n'était pas recherchée. Ce recensement a ensuite fait l'objet d'une analyse croisée, grâce à différents tableaux dynamiques effectués sur Excel. La forte présence de l'ESS dans les initiatives nous a orienté vers le sujet de ce mémoire : les synergies entre ESS, EC et territoire.

Suite à cet inventaire, nous avons décidé, avec ma maîtresse de stage et ma tutrice universitaire, de centrer notre cas d'étude sur Fibr'Ethik, située en milieu rural, labellisée PTCE en 2021 et permettant ainsi d'analyser les liens entre ESS, EC et territoire. Des lectures d'articles de presse locale, de pages internet, l'écoute d'émissions de radio, de podcasts... sont autant de moyens qui m'ont permis d'appréhender la structure, ses activités et acteurs clés. Un diagnostic du territoire

de Cœur de Savoie, dans lequel se situe Fibr'Ethik, a permis de comprendre le contexte dans lequel l'initiative a émergé et se développe encore aujourd'hui. Ce diagnostic s'est principalement axé sur les dimensions socio-économiques du territoire (démographie, taux de chômage, emplois, secteurs d'activités...) et a principalement été réalisé grâce aux données de l'INSEE.

Un troisième temps, axé sur la rencontre et l'échange, a permis de collecter de l'information. L'identification des acteurs principaux de l'initiative, la création de grilles d'entretiens, la réalisation d'entretiens semi-directifs, leur retranscription mot-à-mot et leur analyse grâce à un tableau Excel ont permis d'obtenir des éléments capitaux, nécessaires à la rédaction de ce mémoire.

En tout, six entretiens qualitatifs, ont été menés avec des parties prenantes du projet (Fibr'Ethik, CC, Solucir, Cluster Montagne, CCI et TZCLD). J'ai par ailleurs assisté au salon des solutions de l'économie circulaire en Savoie et Haute-Savoie, organisé par Solucir, ce qui m'a permis de rencontrer et d'échanger aux stands de trois autres initiatives en lien avec le PECCS (Alpes Consigne, SkiTEC et Enfin ! Réemploi).

Cette approche « de terrain », s'est accompagnée de moments plus théoriques et académiques, notamment à travers ma présence en ligne au Colloque conjoint TIESS-RRECQ ayant pour objet « Economie sociale, coopératives et transition vers l'économie circulaire : expériences et recherches ». Enfin, des discussions plus informelles, comme lors des temps d'échanges avec Cap Rural et le CIRIDD, m'ont permis de prendre de la hauteur sur mon sujet et de rencontrer des acteurs relais de l'économie circulaire.

Cette période cruciale m'a permis de disposer d'éléments à la fois théoriques, nourrissant une réflexion plus large, et pratique, via leur vérification sur le terrain à travers le cas d'étude de Fibr'Ethik. Les entretiens m'ont notamment permis de découvrir l'existence d'un « Pôle d'Economie Circulaire en Cœur de Savoie », porté par Fibr'Ethik et d'autres acteurs, qui a largement élargi mon cas d'étude.

Enfin, un temps de rédaction a été consacré à cette recherche. Différents visuels -cartes, graphes d'acteurs, schémas... - ont accompagné l'écriture de ce dossier.

A noter que comme toute méthodologie, celle mise en place dans le cadre de cette enquête comporte certaines limites. Tout d'abord, le caractère non-exhaustif du recensement des initiatives nécessite de prendre un certain recul vis-à-vis des analyses qui en ont découlé. Aucune conclusion hâtive ne peut être tirée et un regard teinté de nuances mérite d'être adopté. Seules les tendances générales seront ici étudiées.

Concernant le cas d'étude, le projet de Pôle Territorial d'Economie Circulaire de Cœur de Savoie étant en cours de construction et donc peu stable, des informations relativement contradictoires ont parfois été données et il a donc été difficile de les « trier ».

f. Fibr’Ethik, initiative rurale d’ESS, impliquée dans l’EC

Le choix de réaliser une enquête qualitative plus approfondie auprès d’une initiative a permis de comprendre ses origines, ses objectifs et cartographier les relations matérielles et immatérielles auxquelles elle participe sur son territoire. Cette enquête se porte sur la structure Fibr’Ethik.

Créée en 2010 et située à Saint-Pierre d’Albigny en Savoie, Fibr’Ethik est une association loi 1901 née de la volonté d’élus et d’habitants de la Combe de Savoie. Initialement Régie de territoire, donc ancrée dans l’ESS, la structure a de ce fait pour objet le développement économique, social et culturel du territoire « Cœur de Savoie » dans lequel elle s’inscrit. Fibr’Ethik porte depuis l’origine un atelier/chantier d’insertion de rénovation du petit patrimoine bâti et d’entretien d’espaces verts « Terre de Valeurs », auquel s’est ajouté un atelier couture/marochinerie « Fibr’Ethik – l’Atelier », une Recyclerie et enfin les Caf’Ethik, qui animent des conférences thématiques.

Située à la croisée entre ESS et économie circulaire, Fibr’Ethik, labellisée PTCE en 2021 et à l’initiative du lancement du PECCS en 2022, apparaît comme participant à un développement territorial contribuant à la transition socio-écologique du Cœur de Savoie.

L’implication de cette structure d’ESS dans l’économie circulaire a offert la possibilité d’étudier les liens entre ces deux économies. La participation et la co-construction avec les différentes parties prenantes, la mobilisation des ressources du territoire et l’évolution de la structure jusqu’à devenir un acteur incontournable du Cœur de Savoie ont permis de questionner l’ancrage territorial de l’initiative.

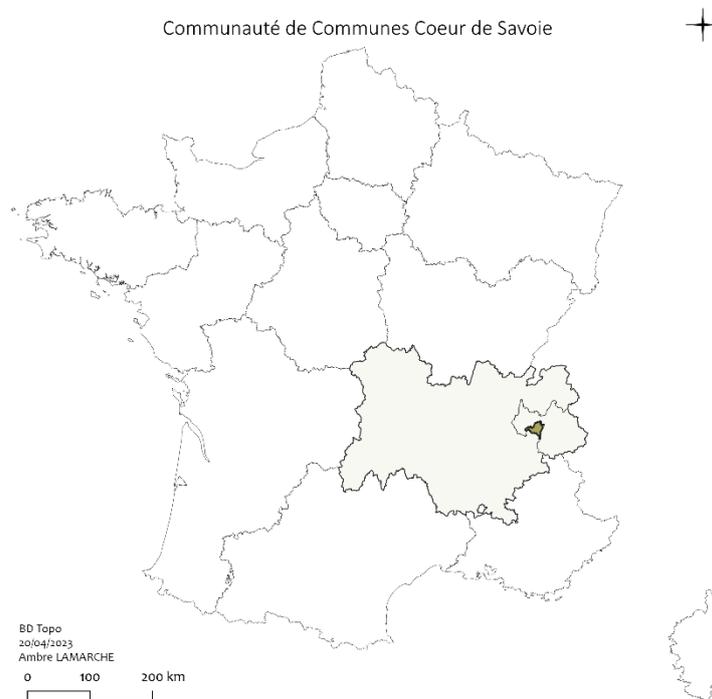


Figure 4 : Communauté de communes Cœur de Savoie
Ambre LAMARCHE

En outre, le changement climatique se manifeste depuis les années 1980 par un réchauffement des températures. Dans les Alpes Françaises, la tendance observée est deux fois supérieure à celle de

la moyenne mondiale, estimée à +0,85°C. En Savoie, l'une des régions les plus impactées au monde, on note une hausse de presque +2.5°C sur le territoire, et ce depuis les années 1950. Face à ces mutations, les territoires de montagnes doivent limiter leur vulnérabilité en amorçant une transition socio-écologique et l'étude d'une initiative participant à cette transition est donc pertinente.

Partie 1 : Les initiatives territorialisées dans la promotion de l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes

Les 57 initiatives recensées se situent en Auvergne-Rhône-Alpes, région dynamique et étendue, permettant, à défaut de viser l'exhaustivité, d'appréhender au mieux la diversité des projets et de rencontrer des acteurs déjà connus sur le territoire. Il s'agit donc ici d'une démarche d'analyse régionale. Pour chaque initiative recensée, une liste de critères a été renseignée :

- Nom
- Date
- Porteur de projet
- Statut juridique
- Objet`
- Objectif
- Type de ressource
- Existence d'une dimension d'insertion pro.
- Appartenance à l'ESS
- Public (particuliers et/ou professionnels)
- Lieu (existence d'un lieu dédié ou non)
- Existence d'un territoire d'action énoncé et défini
- Nom du territoire d'action
- Echelle du territoire d'action
- Partenaires
- Dispositifs de soutien, financements
- Financement de l'ADEME
- Site web
- Localisation (Adresse / Commune / Code postal / Code INSEE / Département)

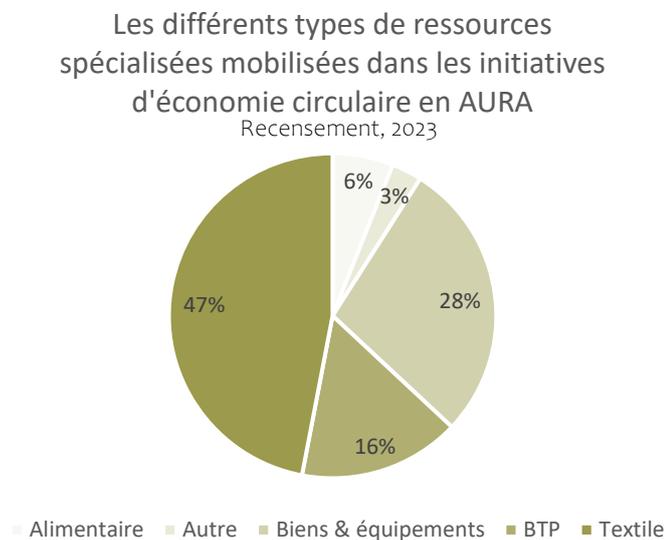
L'analyse du recensement permet de relever ce qui rassemble et ce qui différencie ces initiatives, ainsi que les tendances dans le temps. Nous pouvons percevoir leur rapport au territoire, en termes d'échelles, de ressources, d'acteurs, d'inscription physique... Nous proposons également une typologie des formes de promotion de la circularité.

Les chiffres mobilisés ici font référence à l'analyse du recensement.

a. Des divergences caractéristiques des initiatives d’Economie Circulaire

a.1. L’activation des différentes ressources spécialisées, de plus en plus territorialisées

Les initiatives de l’économie circulaire se basent sur l’activation de ressources territoriales. Celles-ci peuvent être diversifiées (41 %), c’est-à-dire que l’initiative mobilise différents matériaux, ou spécialisées (59 %). Dans ce cas, elle se concentre sur une ressource en particulier. Plus en détail, la figure 5 fait ressortir la prédominance des ressources textiles, largement majoritaire. Viennent ensuite les biens et équipements (matériel informatique, matériel de ski, jouets), le BTP (parquet, plâtre) et enfin les ressources alimentaires (poussière de sucre, huiles ménagères).



Ambre LAMARCHE

Figure 5 : Les différents types de ressources spécialisées mobilisées dans les initiatives

Ces ressources spécialisées sont parfois directement liées au territoire. Elles sont en cela « territorialisées ». Selon Colletis et Pecqueur, ces ressources territoriales disposent de caractéristiques particulières : elles sont spécifiques à un milieu géographique, ont une nature de potentialité et doivent donc, étant donné leur caractère caché, être révélées par un groupe d’acteurs. Elles sont renouvelables, car elles sont un composé de volonté, d’imagination créative et de processus d’innovation. En ce sens, elles sont a priori « inépuisables ». Ainsi, les ressources territoriales ne préexistent pas dans les territoires, mais se construisent avec et dans les territoires qui sont donc considérés, depuis peu de temps, comme étant des lieux de création de ressources et de développement.

Il s’agit par exemple de l’initiative « Cuir de Carpes des Dombes » liés aux poissons caractéristiques de cette région piscicole ou des territoires de montagne où on retrouve différentes initiatives liées à l’activation de ressources spécifiques associées aux activités sportives et d’outdoor (réemploi de ski, de voiles de parapentes ou de cordes d’escalades).

Marque « Cuir de carpes des Dombes® »



En 2014, l'Association de Promotion du Poisson des Étangs de la Dombes (APPED) décide, pour apporter une meilleure valorisation à la carpe, l'emblème de la Dombes, de conserver sa peau pour en faire du cuir. L'APPED organise alors « Bulles de cuir », un concours ouvert aux artisans de l'Ain et des départements limitrophes. L'objectif est de créer un produit en cuir de carpe. Forte de son succès et après une année de recherches et d'essais, la marque Cuir de

Carpe de Dombes® est créée et dès 2016, une collection de produits de qualité, fait-main, est lancée. Chaque année, pour promouvoir le savoir-faire du cuir de poisson, des ateliers sont organisés à l'occasion des journées Poisson de Dombes®. Dans une démarche de réduction de l'impact sur l'environnement, la marque réalise depuis 2019 un tannage végétal du cuir.

La marque Cuir de Carpe de Dombes® concerne donc avant tout les professionnels du secteur : transformateurs, tanneurs et artisans et les particuliers ne sont intégrés à l'initiative que lors de la vente, sur internet ou auprès des partenaires. <https://www.cuir-de-carpe-de-dombes.fr/>



En milieu rural, les quelques initiatives identifiées semblent émerger autour de ressources agricoles, comme la laine, le bois, le cuir... et de savoir-faire hérités d'ancien bassin industriel, ces deux éléments étant propres au milieu rural. Au-delà des ressources, l'histoire et les activités économiques semblent participer à l'émergence d'initiatives. Il serait à ce sujet intéressant d'étudier la répartition entre les initiatives mobilisant des ressources territorialisées, et les autres, afin d'approfondir la place des initiatives en milieu rural.

Il est à noter cependant que bien que Colletis et Pecqueur amorcent dès 1993 une réflexion sur les ressources territoriales, force est de constater que la situation actuelle a beaucoup évolué et nécessite de prendre en compte de nouveaux enjeux environnementaux. Il apparaît aujourd'hui difficile d'affirmer que les ressources territoriales sont « inépuisables » et une vision différente s'impose désormais. En réponse à cela, les initiatives de l'économie circulaire, qui mobilisent sur leur territoire les gisements habituellement jetés (comme les peaux de poisson, vieux skis...), invitent à repenser le caractère renouvelable des ressources et participent à un changement de paradigme conférant aux déchets une dimension « ressources ».

Cette approche par ressources permet d'obtenir un panel des ressources pouvant faire l'objet d'une recherche en circularité et de réfléchir quant à la répliquabilité des initiatives, selon les ressources présentes. Si le projet de revalorisation des huiles ménagères de la Baraque à huile semble pouvoir être étendu au niveau national, grâce à un maillage territorial de point de collecte, l'initiative Art Ski Tech, implantée à Chambéry en Savoie, qui travaille à la revalorisation de vieux skis en mobilier design et structures architecturales, semblent peu duplicable. Dans ces cas-là, ce n'est pas le modèle en lui-même, mais sa méthodologie qui peut être diffusée plus largement. En effet, les stratégies de mises en réseaux d'acteurs, d'obtention de financements... sont autant d'éléments qui, diffusés, faciliteraient l'émergence de nouvelles initiatives.

La baraque à huile

Partant du constat que seulement 5 % des huiles usagées sont recyclées et revalorisées en bio-carburant, et dans le cadre du territoire zéro déchet zéro gaspillage, différents EPCI (Chambéry métropole – Cœur des Bauges, CC de la Plaine de l'Ain...) ont équipé leurs déchetteries de l'agglomération de La Baraque à huile, un point de collecte d'huile.

Ainsi, les particuliers peuvent emprunter une boîte, appelée Olibox, pour y stocker leurs huiles usagées avant de les rapporter pleines au point de collecte des déchetteries partenaires. C'est ensuite la société Trialp qui récupère les huiles pour les envoyer dans une station de traitement à Chambéry puis vers une raffinerie. Au final, l'huile est recyclée et revalorisée en bio-carburant et son absence du réseau des eaux usées facilite le traitement et prévient le colmatage.

Grâce à son système basé sur la proximité, l'objectif de la baraque à huile est de passer de 5 à 20 % de collecte et de revalorisation du produit.

Dans le cas de cette initiative, les particuliers sont au cœur du processus de bouclage des flux et ont un pouvoir d'action particulièrement important, ils disposent de la ressource à activer. <https://www.labaraqueahuile.fr/>



ART SKI TECH



Souhaitant apporter une réponse plus durable aux 800 000 skis et snowboards brûlés chaque année, le collectif hétéroclite Art Ski Tec développe une filière de collecte et de réemploi des skis usagés sur les territoires de Savoie et Haute-Savoie. Basée à Chambéry, il s'agit d'une association de préfiguration à une future Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), coopérative démocratique permettant le « multisociétariat » et qui s'inscrit dans l'ESS. Guidée par des objectifs environnementaux, Art Ski Tech mène des activités de revalorisation de vieux skis en mobilier design et structures architecturales telles que des dômes géodésiques, du matériel de communication, des salons de jardin ... La collecte se fait aussi bien auprès des particuliers, que des structures de récupération ou directement auprès des fabricants. <https://www.artskitech.com/>



a.2. Les formes variées de l'économie circulaire

Le travail de recensement a permis de dégager 3 formes principales de promotion de la circularité, que sont le réemploi, la structuration de filière et la création de synergie / réseau, auxquels s'ajoutent une « sous-catégorie » du réemploi, les ressourceries / recycleries, et une forme hybride.

Réemploi	28
Dont ressourcerie / recyclerie	5
Synergie-réseau	11
Structuration de filière	8
Hybride	7

Tableau 1: Nombre d'initiatives selon la forme de promotion de la circularité identifiée
Ambre LAMARCHE

La catégorie « **réemploi** » renvoie au réemploi, recyclage, valorisation, réparation de matériaux, biens et équipements qui sont autant de déchets présents localement. Les ressourceries et recycleries en font évidemment partie mais se distinguent des autres initiatives rattachées à cette catégorie par la diversité des ressources que l'on peut y trouver. Les initiatives s'incarnent le plus souvent dans un lieu donné où se rassemblent ces ressources à réemployer. Les initiatives du réemploi se situent dans les piliers du recyclage, de l'allongement de la durée d'usage et de la consommation responsable des consommateurs.

La catégorie « **synergie-réseau** » rassemble des initiatives relevant de l'échange ou de la mise en commun de ressources et matières résiduelles industrielles entre des organisations, et cela dans une logique de performance économique et environnementale. Bien souvent, il n'y pas de lieu dédié. Ces initiatives ne s'adressent jamais uniquement à des particuliers, le principal public visé étant les professionnels. Les initiatives relevant des « synergies-réseaux » s'inscrivent dans le pilier de l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT).

La catégorie « **structuration de filière** » regroupe des initiatives qui se concentrent sur la valorisation de « co-produits » (exemples : laine, cuir de carpe) ou déchets (BTP) – soit des ressources spécialisées - à travers la constitution de filières dédiées. Globalement, les filières se situent dans les piliers de l'éco-conception, du recyclage et engendrent une consommation responsable qui les différencie en ce sens de l'économie linéaire.

Comme son nom l'indique, se trouvent dans la dernière catégorie « **hybride** » des initiatives plus difficiles à classer, qui pourraient relever de plusieurs des premières catégories énoncées et qui se situent donc dans différents piliers de l'économie circulaire. Ainsi, le PTCE TRIVEO, issu d'une synergie entre plusieurs acteurs du recyclage de la Plastic Vallée, est spécialisé dans la récupération et le recyclage de déchets plastiques complexes, jusqu'alors destinés à l'enfouissement. L'initiative s'inscrit donc à la fois dans les catégories du réemploi et des synergies/réseaux.

TRIVEO

TRIVEO est une SAS spécialisée dans la récupération et le recyclage de déchets plastiques complexes, jusqu'alors destinés à l'enfouissement. Elle est issue d'une synergie entre plusieurs acteurs du recyclage de la Plastic Vallée, pour faire front à la fragilité du métier de recycleur.

Ce sont donc quatre entreprises de recyclage des matières plastiques (Broplast, Indco, Gavand et Nigra fils), l'association d'insertion locale Solid'Aire et IPC qui ont mis en place une coopération pour pérenniser la valorisation locale des rebuts plastiques. Désormais, TRIVEO s'approvisionne en rebuts produits dans la Plastic Vallée, dans un rayon de 15 à 20 kilomètres, pour les relier aux besoins des transformateurs sur le territoire. Pour augmenter l'efficacité du traitement des plastiques complexes et éviter leur enfouissement, l'atelier de TRIVEO fait cohabiter une



diversité de métiers artisanaux en fonction du travail à effectuer sur les pièces reçues. Plus de 4000 tonnes de déchets destinés à l'enfouissement ont ainsi été traitées depuis la création de TRIVEO. La structure s'est d'ailleurs engagée dans une démarche d'insertion professionnelle pour former des personnes aux métiers de la plasturgie. Elle devenue PTCE en 2016 et ne s'inscrit pas physiquement dans le territoire. <https://www.facebook.com/Triv%C3%A9o-Recyclage/>

Les frontières étant très poreuses, il s'agit là d'une tentative de typologie. Nous constatons qu'elles ne réunissent pas les mêmes acteurs et ne visent pas les mêmes besoins. Toutes concourent pourtant à une plus grande circularité de nos systèmes économiques.

Afin d'identifier les différentes formes de l'économie circulaire, il aurait également été possible de s'appuyer sur les 7 piliers de l'économie circulaire identifiés par l'ADEME¹³. Cependant, ces piliers disposent de limites, car sont très, voir trop, généralistes et il est donc difficile de les relier aux initiatives identifiées (Qu'entend-on par « consommation responsable » ?). Au contraire, l'approche par filière, réseau et réemploi apparaît comme plus précise et plus ancrée dans les territoires (par les ressources et acteurs sur lesquels elle se base).

a.3. Les rares initiatives dans les départements très ruraux

Spatialement, les initiatives sont loin d'être réparties uniformément. Aucune initiative n'a ainsi été recensée dans le Cantal. Peu l'ont été dans les départements les plus « ruraux » d'Auvergne-Rhône-Alpes (Allier, Ardèche, Haute-Loire, Puy-de-Dôme). A l'extrême inverse, le département du Rhône apparaît particulièrement dynamique sur ces questions d'économie circulaire.

¹³ Cf, figure 1, page 7

Nombre d'initiatives d'EC recensées par département Recensement 2023 - A Lamarche

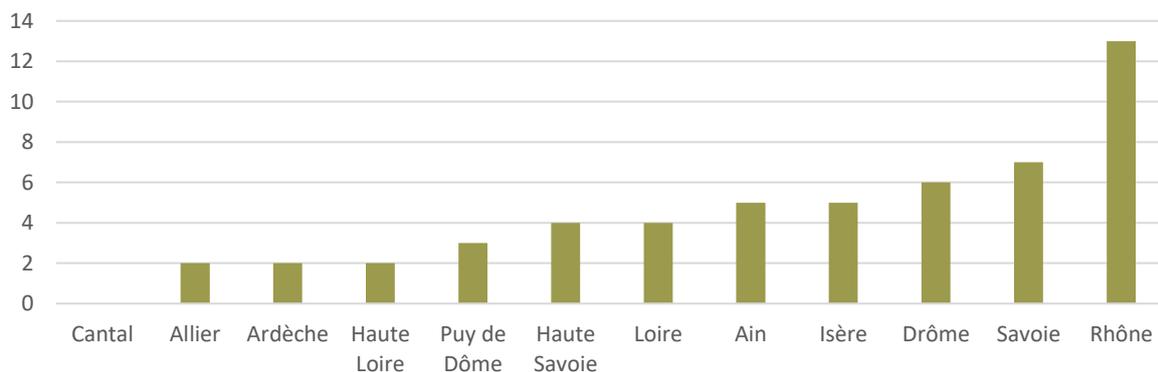


Figure 6 : Nombre d'initiatives recensées par département
Ambre LAMARCHE

Une analyse géographique plus fine va plus loin dans la mise en relief de l'inégale répartition spatiale de ces initiatives. Ainsi, la plupart se trouvent dans les aires urbaines, soit les territoires régionaux les plus denses, rejoignant le constat dressé par Niang et al. (2023) à partir d'une analyse des données d'emplois¹⁴.

L'ancrage territorial des initiatives d'EC, entre milieux urbains et ruraux Recensement 2023 – A. Lamarche

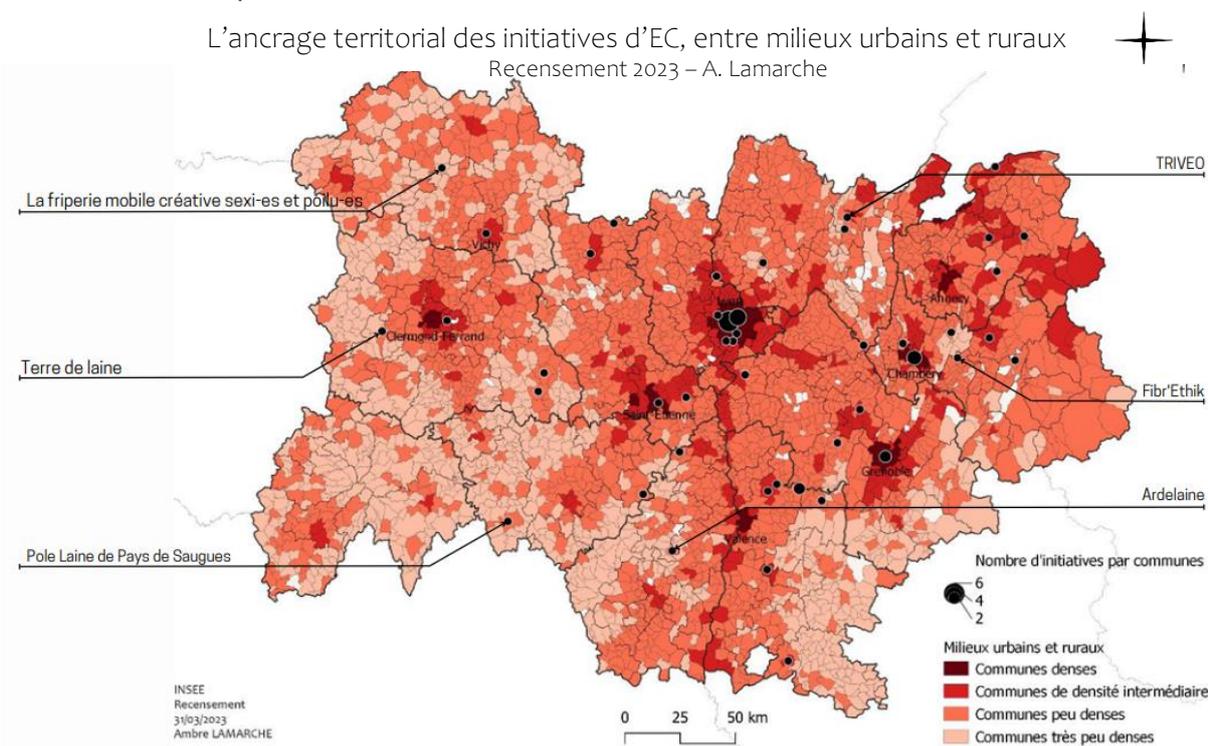


Figure 7 : Localisation des initiatives en AURA
Ambre LAMARCHE

¹⁴ Niang A., Bourdin S., Torre A. (2023). The geography of circular economy : job creation, territorial embeddedness and local public policies, *Journal of Environmental Planning and Management*.

Si le milieu rural semble être peu propice à l'émergence d'initiatives, différentes hypothèses peuvent expliquer ce phénomène. Il peut tout d'abord s'agir d'une limite méthodologique du recensement en lui-même. En effet, ayant été réalisé sur internet, seules les initiatives ayant une certaine visibilité ont pu être repérées. Or, peut-être que les initiatives situées en milieu rural sont davantage « informelles », et donc plus difficiles à identifier via le web.

*« Il y a beaucoup d'initiatives dans le rural portées par des élus, des habitants.
Mais cela se fait souvent dans le plus grand anonymat et avec peu de moyen »,
directrice générale d'InSite*

En outre, le tableau 2 montre que différentes initiatives situées en milieu très peu dense semblent répondre à des objectifs qui ne sont pas prioritairement environnementaux et ne sont donc peut-être pas recensées comme étant engagées dans une démarche de proximité (bien qu'elles en fassent partie). En effet, on remarque que beaucoup d'entre elles portent sur la laine et répondent prioritairement à des objectifs de structuration de filière.

Les caractéristiques des 6 initiatives en matière d'EC recensées en milieu rural				
	Département	Type d'initiative	Ressource	Objectif
Fibr'Ethik	Savoie	Réemploi	Diversifiées (bâches publicitaires, meubles...)	Créer une dynamique autour de l'économie circulaire entre les acteurs pour un développement économique, social et culturel du territoire
TRIVEO	Ain	Hybride (réemploi & synergie/réseau)	Déchets plastiques complexes	Faire front à la fragilité du métier de recycleur, pérenniser la valorisation locale des rebuts plastiques
La friperie mobile créative sexi-es et poilues	Allier	Réemploi	Textile	Revitaliser un territoire rural
Terre de laine	Puy-de-Dôme	Filière	Laine	Proposer des produits éco-responsables en laine de moutons
Pôle laine Pays de Saugues	Haute-Loire	Filière	Laine	Structurer la filière laine sur le territoire grâce à de l'animation, de la coordination des actions dans un objectif de co-valorisation des acteurs et de leurs activités et de développement des activités économiques de production, de transformation et d'activités touristiques autour de la laine
Ardelaine	Ardèche	Filière	Laine	Restructurer la filière laine locale de la tonte des moutons à la commercialisation des produits finis, en utilisant des procédés respectueux de l'environnement

Tableau 2 : Caractéristiques des initiatives situées dans les communes très peu denses

Ce faible nombre d'initiatives en milieu rural peut aussi s'expliquer par des moyens financiers moindres des collectivités locales, pour lesquelles il est de ce fait plus difficile de soutenir des initiatives, par un nombre d'acteurs plus restreint, et donc manquant parfois d'ingénierie

spécifique, et par une proximité géographique faible, qui rend là aussi compliquée la création de collectif d'acteurs pouvant être concernés par l'économie circulaire, en opposition au milieu urbain, qui dispose de plus de moyens et concentre les échanges et les flux.

a.4. Des périmètres administratifs, liés au soutien des collectivités territoriales

Alors que l'association de l'EC à une dimension territoriale fait débat dans la littérature (et n'était pas inhérente à l'économie circulaire lors de l'émergence du concept), 80 % des initiatives relevées font référence de façon explicite à un territoire d'inscription en termes de bouclage de flux. Les échelles de ces territoires varient - région, département, EPCI, ou autre territoire sont encore cités (PNR Livradois-Forez, Plastic Vallée...) – sans qu'il ne soit aisé de déterminer si elles sont « respectées » ou non. En outre, il est difficile de comprendre sur quels critères se basent les périmètres cités (étendue des flux, réseau d'acteurs... ?). On peut cependant remarquer que l'échelle retenue est souvent administrative. Néanmoins, grâce à une étude plus fine des échanges de flux, qui s'effectuent parfois très largement au-delà des frontières administratives, et des installations industrielles spécifiques que nécessitent certaines démarches d'EC¹⁵, il apparaît que le territoire pertinent de mise en œuvre des synergies ne correspond pas nécessairement aux territoires administratifs. Si les initiatives affirment avoir ce périmètre, ce n'est donc pas pour la pertinence de leur échelle¹⁶, mais plutôt en raison du rôle clé joué par les collectivités territoriales, en particulier les Régions, dans la coordination de l'action publique territoriale en faveur de l'EC¹⁷.

a.5. Les multiples acteurs et dispositifs de soutien aux initiatives

Cette implication des collectivités territoriales permet la mise en place de l'EC au plus près des acteurs locaux et de leurs réseaux, et renforce par-là l'appropriation du sujet et l'efficacité de sa mise en œuvre. Il existe donc un intérêt certain à accroître les coopérations entre acteurs à l'échelle locale, dans le but d'apporter des réponses techniques, organisationnelles ou économiques à leurs défis communs (Dermine-Brullot et al., 2017), mais également à limiter les opportunités de conflits et d'oppositions. Différents leviers, notamment les aides publiques telles que les dispositifs proposés par l'ADEME¹⁸ : Territoires Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le programme « Territoire Engagé Transition Ecologique », ou encore le Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire permettent aujourd'hui la mobilisation d'acteurs publics.

Il est à noter par ailleurs que les Programmes Européens tels que LEADER¹⁹ constituent des leviers non-négligeables dans les territoires ruraux. En effet, ce programme de l'Union Européenne vise à « soutenir des projets de développement rural lancés au niveau local afin de revitaliser les zones

¹⁵ Geng et al., 2010 ; Ness 2008

¹⁶ Dermine-Brullot et al., 2017

¹⁷ Brotons, 2017

¹⁸ <https://territoireengagetransitionecologique.ademe.fr/>

¹⁹ Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

rurales et de créer des emplois »²⁰. Il peut financer des projets très divers, dont les projets d'économie circulaire. Sur les 57 initiatives recensées, 7 ont bénéficié de ces fonds européens (à noter qu'elles ne se situent majoritairement pas en milieu très peu dense). Sur sa stratégie 2014-2020, l'un des axes du Programme en Rhône-Alpes était « le soutien à la transition énergétique, la protection et valorisation de l'environnement » et les 7 initiatives financées s'y inscrivaient probablement. Un nouvel appel à candidats a été lancé pour le Programme 2023-2027 et constitue donc une nouvelle opportunité de financement.

Enfin, il est important de souligner que si les porteurs d'initiatives participent au développement de l'économie circulaire sur les territoires, ils n'en sont pas les seuls instigateurs. En effet, de nombreux acteurs relais tels que le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable²¹ (CIRIDD), qui dispose d'un domaine d'action « économie circulaire » et de plateformes régionales, participent à la diffusion de ce modèle économique, à la sensibilisation des acteurs, et à l'accompagnement des collectivités.

b. Des relations importantes à l'ESS et à l'insertion professionnelle

b.1. L'ESS précurseuse de l'EC et forte contributrice de l'Economie Circulaire Sociale

L'économie sociale et solidaire occupe une place importante dans la promotion de la circularité et représente 58 % des initiatives recensées. Les recherches ont montré que l'EC et l'ESS apparaissent comme des partenaires naturels. Il y aurait une rencontre entre les aspirations d'inclusion que porte l'économie sociale, lesquelles se traduisent par des modes de fonctionnement spécifiques (notamment du point de vue de la gouvernance) d'une part, et les modèles de production, de distribution et de consommation alternatifs que propose l'économie circulaire. En ce sens, l'ESS et l'EC partagent l'ambition commune de répondre autrement aux enjeux socio-économiques et environnementaux. Historiquement, sans que cela ne porte nécessairement le terme d'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire a été précurseur dans différents domaines de l'économie circulaire (réparation, réemploi, réutilisation) suivant des objectifs sociaux. De plus, les initiatives relevées ici, territoriales, passent nécessairement par la coopération, qui rejoint les valeurs de l'ESS. Enfin, s'il ne faut pas le surestimer, l'ancrage territorial de l'ESS est bien souvent important. La figure 8 exemplifie la place que peut occuper l'ESS dans tous les champs de l'économie circulaire. De ce point de vue, l'ESS s'affirme comme un acteur incontournable de l'économie circulaire : selon l'ADEME, en 2017, dans les activités de deuxième vie des biens, l'ESS représente quasiment 400 M€ de chiffre d'affaires soit près d'un quart du total du secteur, et plus de 60% du total des emplois. L'ESS apparaît donc comme un contributeur fort à la fois en matière d'activité économique et de mission sociale.

²⁰<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/search/site/leader#:~:text=Programme%20LEADER,financer%20des%20projets%20tr%C3%A8s%20divers.>

²¹ <https://www.ciridd.org/fr/index.html>

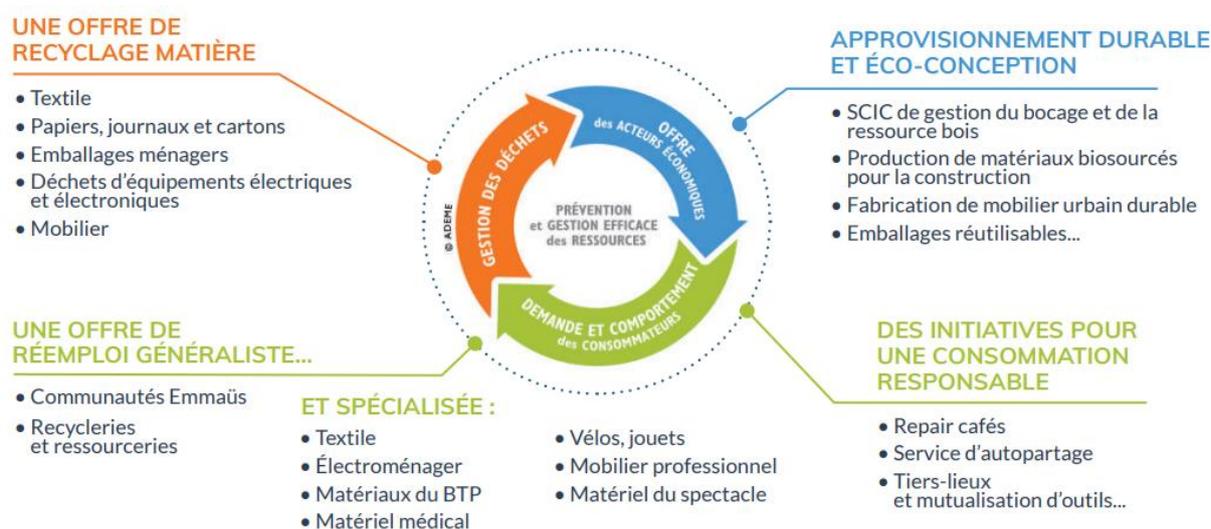


Figure 8 : L'ESS dynamique dans tous les champs de l'économie circulaire
ess-bretagne

Au-delà de leur partenariat, certains chercheurs se sont intéressés à leur complémentarité et Bellemare montre ainsi que lier économie circulaire et ESS permet à la fois d'avoir une économie circulaire inclusive et participative, et une économie sociale incluant les dimensions environnementales :

« L'économie sociale, notamment, nous incite à réfléchir à l'économie circulaire dans un sens plus large : non seulement en termes de qui a la parole, mais aussi de qui peut participer et de qui est inclus. Ainsi, la synergie entre l'économie sociale et l'économie circulaire permet de concevoir et de mettre en œuvre une économie circulaire inclusive et participative, ainsi que d'inclure des dimensions environnementales à la fois dans la théorie et dans la pratique de l'économie sociale »²².

Ces liens ESS-EC se concrétisent notamment à travers les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), structure de l'ESS facilitant la coopération, et donc le développement de l'économie circulaire. Dans le recensement, 7 PTCE ont ainsi été identifiés.

Cette liaison entre ESS et EC étant jugée comme avantageuse, l'utilisation de nouveaux termes tels que celui de l'économie sociale et circulaire ou l'économie circulaire, sociale et solidaire tendent à se développer.

b.2. Une vigilance vis-à-vis des emplois de l'économie circulaire : la plus-value de l'ESS

« L'économie sociale peut soutenir l'expansion de l'économie circulaire et de ses bénéfices sociaux, par exemple grâce à un travail décent et inclusif »²³.

35 % des initiatives recensées font appel à de l'insertion professionnelle. Ce taux invite à se questionner sur les emplois que l'économie circulaire crée. Avec une création nette d'emplois

²² Bellemare et al., 2022, p. 109

²³ Goodwin Brown et al., 2020

estimée à + 700 000 en Union Européenne d'ici 2030, l'EC représente un volume d'emplois non-négligeable (plus d'1 million selon l'INSEE), et en pleine expansion. Il est cependant nécessaire de s'interroger sur la nature des emplois. Il en existe différents types, avec entre autres des emplois qualifiés, liés à l'éco-conception, que l'on retrouve notamment dans le pilier « offre des acteurs économiques » de l'économie circulaire, et ceux associés à la gestion des déchets, et qu'occupent les opérateurs.

Peu attractifs, ces nouveaux métiers d'opérateurs sont exposés à des dangers ergonomiques et environnementaux, peu valorisés, peu rémunérés et particulièrement genrés. En ce sens, ils risquent de renforcer les inégalités sociales en ayant par exemple recours à l'embauche de personnes migrantes.

Se pose donc la question de l'attractivité des métiers de l'économie circulaire.

Face à ce constat, l'Economie Sociale Solidaire peut constituer une réponse, un levier de qualité de l'emploi circulaire, notamment grâce à sa gouvernance démocratique et participative.

En effet, l'ESS fonctionne selon les principes suivants²⁴ :

- Egalité des membres votants : une voix = un vote, indépendamment des apports et contributions financières
- Responsabilité des personnes élues : poursuivre et agir en cohérence avec la mission de l'entreprise
- Participation et transparence : inhérentes à la gouvernance des EÉS + choix délibéré d'impliquer une diversité de parties prenantes dans les processus décisionnels.

A noter que l'insertion par l'activité économique (IAE) regroupe près de 4 000 structures de l'économie sociale et solidaire et représente un levier d'action envisageable. En effet, les emplois en apparence peu attractifs de l'économie circulaire, constituent, dans le cadre de l'insertion professionnelle, un tremplin vers le monde professionnel, simplement le temps de se (ré)habituer à avoir des horaires, une hiérarchie, une équipe, et de lever les freins existants. Inscrit dans une démarche d'ESS et créateur d'emploi et d'inclusion professionnelle, cela permet de contrer le narratif négatif associé aux métiers de l'économie circulaire. Cependant, il est nécessaire de souligner que même si l'insertion se présente comme une solution pertinente et avantageuse, elle est difficile à mettre en place dans le milieu rural car confrontée à davantage d'enjeux d'isolement social et de mobilité. Comme le montre Fibr'Ethik, certaines structures y parviennent tout de même, et cela malgré les difficultés.

²⁴ Barthoulot et Fahmy, 2022

Conclusion

La découverte de cette multitude d'initiatives et l'étude du recensement ont permis de constater à quel point la thématique de l'économie circulaire est foisonnante. L'analyse croisée montre qu'il y a une grande hétérogénéité dans les initiatives relevant de l'économie circulaire. Elles peuvent faire appel à diverses ressources, prendre des formes différentes... et répondre à des objectifs eux-mêmes hétérogènes : la préservation de l'environnement, la lutte contre la précarité, la réduction des déchets ou la recherche de profit... L'ensemble de ces paramètres reflète une grande diversité d'initiatives qui concourent toutes à la transition des territoires dans lesquels elles s'inscrivent et proposent un modèle de développement alternatif et respectueux des ressources.

Cependant, force est de constater que certains territoires très peu denses apparaissent en marge de cette dynamique.

L'analyse croisée et l'étude de la littérature mettent par ailleurs en avant la complémentarité entre économie circulaire et ESS. Le respect des ressources pour l'une et des humains pour l'autre, offrent, une fois conjugués, un modèle pertinent, qu'on retrouve sous les termes d'Economie Circulaire et Sociale (ECS).

Les structures d'ESS faisant appel à de l'insertion professionnelle et étant engagées dans des activités d'économie circulaire permettent en outre de garantir la qualité de l'emploi et donc d'éviter le creusement des inégalités socio-professionnelles.

L'Economie Circulaire et Sociale, fonctionnant notamment avec de l'IAE, apparaît donc en théorie comme étant la plus vertueuse à la fois pour nos sociétés et nos territoires.

Partie 2 : Produire avec et pour le territoire

Au cours du recensement, différents PTCE, alliant EC et ESS ont été identifiés en milieu rural ou péri-urbain :

	Situation (Niveau de densité de la commune)	Activité(s)
Fibr’Ethik	Très peu dense	Eco-maroquinerie, recyclerie...
Pôle Laine Pays de Saugues	Très peu dense	Structuration de la filière de la laine
Circularis	Dense	Collecte et réemploi du matériel informatique
Pôle Sud Archer	Dense	Développement économique durable
Pôle Entrepreneurs Solidaires en Centre Isère	Dense	Plateforme collaborative pour l’entrepreneuriat solidaire

Tableau 3 : Caractéristiques des PTCE potentiellement étudiés

Le choix de se concentrer sur Fibr’Ethik s’explique d’une part pour sa situation géographique en milieu peu à très peu dense et d’autre part par son absence totale dans la littérature académique (contrairement au PTCE Pôle Laine Pays de Saugues). Son évolution et la diversité de ses activités semblaient intéressantes et ont attisé notre curiosité.

L’analyse de l’ancrage territorial des initiatives du produire autrement se fera donc dans cette partie à travers l’exemple de Fibr’Ethik, association d’ESS portant trois ACI (Ateliers Chantiers d’Insertion), et du Pôle d’Economie Circulaire en Cœur de Savoie, dont elle a été l’instigatrice en 2021.

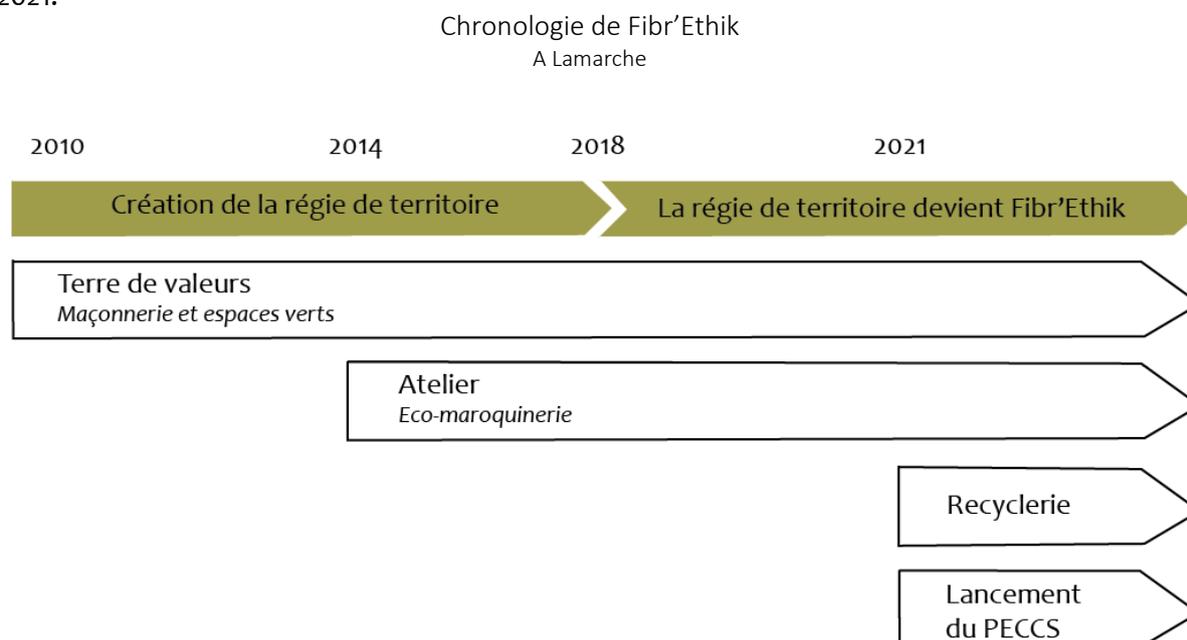


Figure 9 : chronologie de Fibr’Ethik
Ambre LAMARCHE

a. Des évolutions dans la prise en compte des enjeux territoriaux par Fibr'Ethik : l'intégration progressive de l'économie circulaire

Situé au cœur du sillon alpin, sur le Piémont des massifs des Bauges, de Chartreuse et de Belledonne, le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Savoie constitue une porte d'entrée de la Savoie et un carrefour stratégique entre Chambéry, Grenoble, la Maurienne et la Tarentaise. Elle se répartit en 41 communes dont 37 classées rurales et 12 communes classées au titre de la Loi Montagne.

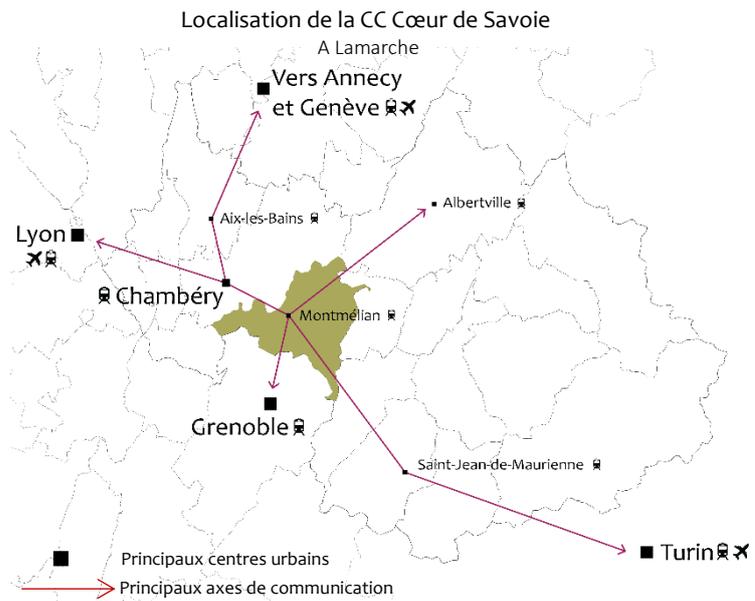


Figure 10 : La situation de carrefour de Cœur de Savoie
26/04/2023
Ambre Lamarche

a.1. L'émergence de Fibr'Ethik en réponse à des besoins territoriaux de préservation du patrimoine, puis de manque d'activité pour les femmes

A dominante rurale, le territoire se constitue de vallées, aux allures de larges plaines, cernées de pentes d'espaces de coteaux correspondants aux versants et premiers reliefs (contrefort de la Chartreuse, de Belledonne, des Bauges et du versant de la Combe de Savoie) marquant le début des massifs montagneux des Bauges, de Belledonne et de la Chartreuse. Ces entités paysagères de qualité sont parcourues par 400 km de randonnées balisées offrant de larges vues sur les vignobles et alpages structurés par des murs de pierres sèches et autres éléments vernaculaires, soumis petit à petit à l'abandon. Face à cette disparition progressive du petit patrimoine agricole, qui fait la spécificité du milieu rural, le club de randonnée de Cœur de Savoie s'empare du sujet et cherche des solutions.

Fédérant les habitants du territoire autour de ce projet, qui s'aligne avec la sensibilité des élus, l'association loi 1901 Fibr'Ethik voit ainsi le jour en 2010. Issue d'une volonté commune d'élus et d'habitants de la Combe de Savoie, ce projet souhaite répondre aux enjeux de préservation du patrimoine par l'insertion professionnelle. Prenant place dans un territoire ayant alors 8,2 %²⁵ de chômage, l'initiative a pour objectif de créer de l'emploi à destination des personnes qui en sont éloignées. Cette activité d'entretien d'espaces verts et de murs de pierres sèches, appelés « **Terre de Valeurs** », se structure de ce fait en ACI. S'inscrivant dans une démarche d'ESS, elle fait partie dès sa genèse du mouvement des Régie de Territoire. Elle répond donc à des **enjeux patrimoniaux et sociaux** propres au territoire.

²⁵ En Combes de Savoie, intercommunalité de l'époque (chiffres de l'INSEE)

Si Terre de Valeurs est ouvert à tous, force est de constater que l'insertion se tourne majoritairement vers des hommes. Afin de remédier à cette situation, Fibr'Ethik cherche à développer une activité pouvant davantage correspondre aux aspirations des femmes. S'inspirant des réalisations personnelles d'un salarié, la structure ouvre en 2014 un deuxième ACI, « l'atelier » d'éco-maroquinerie, qui répond aux appétences et valeurs du bureau. Il s'agit d'une activité de couture utilisant comme matière première d'anciens supports de communications (bâches, kakémonos...) destinés à être jetés. Grâce à une transformation artisanale, ceux-ci sont à la place transformés en sacs, trousse, et autres contenants, puis vendus au sein de la structure et lors d'événements auxquels Fibr'Ethik participe. En proposant des activités moins physiques que celles de Terre de Valeurs et en se basant sur les horaires scolaires afin de permettre une plus grande adaptation, l'ACI ne dispose pas de difficultés à recruter et se développe bien.

a.2. Le développement de réponses s'appuyant sur les activités de montagne et des partenariats avec des structures locales

Assez vite, l'activité s'ouvre à des ressources plus territoriales, liées aux actions déjà présentes. Si Cœur de Savoie ne dispose pas de station de ski, sa situation stratégique de « carrefour » en piémont, fait que tous les flux liés aux activités de montagne transitent par son territoire. Ainsi, les anciens supports de communication de l'ESF, les chutes de textile des revêtements des télésièges... sont autant de matières à traiter dans l'atelier de Fibr'Ethik.



Le mouvement des Régies



Ambre LAMARCHE

Figure 11 : Salariées et productions de l'atelier

A une échelle encore plus locale, Cœur de Savoie se positionne sur une activité différenciante, l'activité de vol libre, et a par exemple accueilli les championnats du monde de parapente cette année. Cette dernière pratique sportive constitue un marqueur important sur le territoire, avec de nombreux sites de vols, et donc une ressource pour Fibr'Ethik qui confectionne des produits de maroquinerie à partir des voiles. La structure fonctionne d'ailleurs avec les acteurs de ce milieu et a par exemple répondu cette année à une commande du club local. Les « Indiens de Montalembert » ont en effet demandé à Fibr'Ethik la réalisation d'une tente, permettant de protéger les toilettes sèches du club. Grâce à des bambous et voiles de parapentes, les salariées de l'atelier ont ainsi répondu à la demande locale avec succès. De la même manière, Fibr'Ethik développe peu avant Noël des partenariats avec des structures sociales et/ou locales afin de proposer à la vente des « éco'lis » à offrir. Ainsi, sont proposés pour une vingtaine d'euros, des sacs Fibr'Ethik garnis de bocaux de la conserverie d'insertion J'aime Boc'oh (ESS) près de Chambéry, de

savons fabriqués dans l'ESAT du Nivolet de Chambéry, des beerscuit, des biscuits artisanaux confectionnés à partir des drêches issues de la fabrication de bière et enfin des bières brassées avec du pain « la baguette ». Leur but étant de valoriser l'économie circulaire sur le territoire.



Figure 12 : les différentes étapes de l'atelier : collecte, transformation et vente

a.3. L'engagement sur des valeurs fortes en matière d'écologie et de vision sociale

a.3.1. Adaptation de la production aux besoins locaux

Engagée dans une démarche de réduction des déchets, Fibr'Ethik a également développé un partenariat avec Mountain Riders, une association d'éducation à la transition écologique, elle aussi basée à Chambéry, et qui a sollicité à plusieurs reprises Fibr'Ethik pour la création de sacs de ramassage de déchets utilisables lors des campagnes de ramassage « Montagne Zéro Déchet ». Cette collaboration de confiance perdure puisque l'équipe de l'atelier travaille actuellement sur le prototype d'une malle pédagogique écoconçue en bâche, chambre à air et armature métallique de récupération. Elle contiendra tout le matériel nécessaire aux opérations de nettoyage.

A noter que pendant la crise sanitaire du Covid-19, les salariées ont su répondre à l'urgence et aux besoins de la population en concentrant leurs activités sur la fabrication de masques, alors que l'atelier était en plein déménagement.

« La crise a durement touché les régies de quartier. Beaucoup ont dû, ne serait-ce que temporairement, arrêter leurs activités. D'autres ont su rebondir. Par exemple, la régie de territoire Fibr'Ethik en Savoie a totalement réorganisé son activité pour produire aujourd'hui 3 000 masques par semaine. » Jean-François Gonnet, président du Comité Rhône-Alpes des régies de quartier et de territoires²⁶.

²⁶ Rosenberg, A. (2021). L'économie sociale et solidaire (ESS) à l'épreuve de la Covid-19 dans les quartiers populaires. *Les Cahiers du DSU*, N° 72(2), 32-33. <https://doi.org/10.3917/cdsu.072.0032>

L'atelier cherche donc à travailler en local pour ne pas faire de concurrence aux autres initiatives d'éco maroquinerie (Fibr'Ethik fait partie du réseau Métamorphose qui recense ce type de structures). Leur périmètre d'approvisionnement et de vente se fait donc principalement à l'échelle de la Savoie. Les commandes sont à 85 % issues de professionnels (associations, entreprises, collectivités ou encore institutions publiques) et les 15 % restants viennent de particuliers qui achètent au sein de l'espace vente de la Recyclerie.

L'activité est valorisante pour les employés car ceux-ci travaillent sur leurs produits de la découpe à la finition. Outre cette autonomie, l'atelier encourage la créativité en travaillant sur des matières sans cesse nouvelles, nécessitant de l'adaptation et de l'inventivité pour créer des pièces toujours uniques.

C'est donc en réponse à un **enjeu de féminisation de l'insertion** que l'atelier s'est mis en place. Il s'est pour cela basé sur des ressources territoriales.

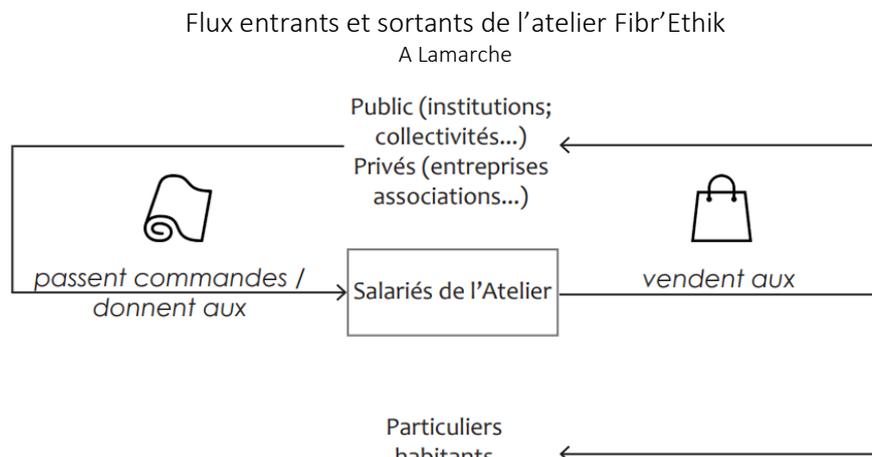


Figure 13 : schéma de fonctionnement de l'atelier
Ambre LAMARCHE

a.3.2. Coopération étroite entre une collectivité, des mouvements citoyens et des structures existantes

En parallèle de ces activités, le Président et d'autres personnes de l'association de Fibr'Ethik s'investissent, dans les années 2015-2016, dans un collectif de citoyens porteurs d'un nouveau projet social pour le territoire. Ce collectif se structure autour d'habitants et d'associations, dont ATD Quart Monde et Terres solidaires et souhaite porter un projet pour la labellisation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de Cœur de Savoie. Ces acteurs divers et variés montent alors ensemble la première candidature à l'expérimentation. Malgré l'échec de la labellisation, la collectivité s'empare du dossier et s'investit dans le projet du collectif de citoyens.

Des temps de réflexion sur ce que pourrait être ce Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sont organisés et incluent notamment des personnes privées durablement d'emploi. L'une d'elle porte avec conviction l'idée d'une recyclerie, qui ne laisse pas indifférents les autres membres. Une recyclerie permettrait d'abord de doter le territoire de ce type de structure jusqu'alors inexistante, et de répondre à la volonté des élus d'œuvrer à la transition environnementale. Il est finalement décidé que Fibr'Ethik porterait le projet de **recyclerie** et que la Communauté de Communes les soutiendrait. Un lien solide se crée alors entre l'association et la collectivité qui travaillent main dans la main à la mise en place de ce projet. La Communauté de Communes effectue en 2020 l'acquisition de l'ancienne usine HOMEVA, située sur la zone d'activité de Carouge à Saint-Pierre d'Albigny pour les mettre à disposition de Fibr'Ethik. Se voyant offrir la possibilité de l'usage d'un espace de plus de 1 000 m² de surface bâtie et de 4 000 m² de surface non bâtie, très vite, l'association organise son déménagement et déploie ses activités sur ce nouveau site, en plus du projet de recyclerie. Ces nouveaux espaces de stockage sont loués à la Communauté de Communes, qui entame des travaux d'agrandissement en 2023, et remis en état par les salariés. Structurée en ACI, la Recyclerie ouvre ses portes en 2021 et permet la création de cinq nouveaux postes en insertion et d'un poste d'encadrant technique. Avec le soutien financier de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Savoie, et l'accompagnement de la DIRECCTE Savoie, elle a pour objectif de capter 2 % du tonnage d'objets jetés sur le territoire. L'approvisionnement et la vente se font majoritairement avec des particuliers du territoire, en majorité issus de Saint-Pierre d'Albigny.



Figure 14 : la recyclerie
Ambre LAMARCHE

« C'est un certain type de clientèle, ça ne va pas attirer le client féru de Ikéa »

Bien que Fibr'Ethik ne bénéficie pas de label, la structure a établi des partenariats avec des éco-organismes qui récupèrent ou rachètent certains « déchets ». Si la structure est très sollicitée concernant l'approvisionnement par des professionnels, elle ne peut répondre à leur offre en raison des problématiques de stockage. L'économie circulaire invite en effet à repenser les flux en intégrant davantage de lieux de stockage.

Ainsi, Fibr'Ethik a été contactée à différentes reprises par des acteurs de l'immobilier, notamment d'hôtels de stations de ski, qui, lors de leur renouvellement de mobilier, cherchent des structures qui pourraient en bénéficier. Malheureusement, l'acheminement depuis les stations jusqu'à la vallée doit se faire en bennes, ce qui cause dans un premier temps de la casse. Ensuite, bien que Fibr'Ethik dispose d'une plus grande superficie de stockage qu'avant, il lui est difficile d'entreposer 300 lits, 600 tables de nuit... et seuls quelques éléments peuvent être récupérés. Afin de répondre à cet enjeu de stockage, un partenariat a par exemple été mis en place entre Fibr'Ethik et Intermarché, qui autorisait le stockage dans l'un de ses hangars.

Flux entrants et sortants de la Recyclerie de Fibr'Ethik
A Lamarche

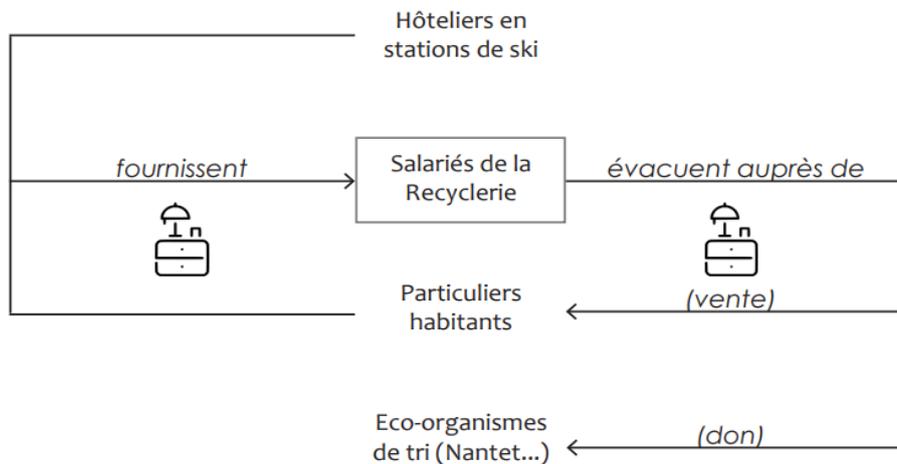


Figure 15 : schéma de fonctionnement de la recyclerie
Ambre LAMARCHE

A noter qu'afin d'évaluer son objectif de réduction des déchets, la Recyclerie quantifie la totalité de ses flux (entrants et sortants), par catégorie. Ainsi, à chaque apport, les biens sont déposés sur un « quai » pourvu d'une balance et pesés selon leur type. La figure 16 montre par exemple la pesée des jouets. De la même manière, les flux sortants grâce à l'achat sont enregistrés et les flux destinés au recyclage sont triés et pesés avant d'être envoyés dans les éco-organismes.



Figure 16 : pesée et tri des flux entrants et sortants
Ambre LAMARCHE

La recyclerie traduit l'engagement d'un partenariat public-privé et s'est donc développée en réponse à un **enjeu social**, de lutte contre le chômage de longue durée. Elle répond en outre à des **enjeux écologiques** de réduction des déchets.

*« Mais disons que dans tout ça, c'est un peu le reflet d'une coopération étroite entre une collectivité, des mouvements citoyens et les structures existantes. »
Chargée de mission TZCLD, CC Cœur de Savoie, à propos du projet de recyclerie.*

Si la communauté de communes soutient particulièrement le projet de Fibr’Ethik, cela s’explique d’un côté par une volonté politique propre aux élus et de l’autre par une conjoncture actuelle difficile, encourageant ce type d’initiatives.

« C'est aussi lié aux personnes qui sont en poste, on a une personne qui est chargée au pôle économique qu'on n'a pas besoin de convaincre, qui est déjà sensibilisée sur les thématiques. » Chargée de mission projets transversaux, Fibr’Ethik

Telles sont donc les différents ACI de Fibr’Ethik, qui souhaite aujourd’hui rester une petite structure « à taille humaine », afin de préserver la qualité du travail des 37 personnes en contrat d’insertion. Une trentaine d’entre eux bénéficie d’un parcours d’accompagnement (10 par atelier). En plus des 10 permanents, la structure compte en plus 50 adhérents, 25 bénévoles actifs, dont 10 particulièrement impliqués. La majorité des bénévoles sont à la retraite et d’autres, qui ont auparavant bénéficié d’un parcours d’insertion à Fibr’Ethik, continuent de s’impliquer dans l’association.

« Mais je ne suis pas certaine, en tout cas, à ce jour, que l'objectif, ce soit de créer une usine et de tripler le nombre de salariés. C'est aussi ça. Là, on est sur quelque chose à taille humaine et je pense que c'est important quand même aussi pour l'insertion et pour la qualité du travail et que les personnes se sentent suivies et en sécurité et que ça reste à taille humaine. » Chargée de mission projets transversaux, Fibr’Ethik

a.4. L’attention particulière à l’emploi et à l’insertion professionnelle...

Grâce à son statut d’association d’insertion, l’ensemble des postes de Fibr’Ethik sont subventionnés par le département. Cela représente une masse de 500 à 800 000 euros, ce qui est particulièrement important sur le budget global de l’association, qui, grâce à ses activités, à un budget cumulé de 350 000 euros. Tout comme les mécènes et les fondations, le programme LEADER a également représenté une source de financement non-négligeable, et renvoie à son importance dans les milieux ruraux, déjà évoquée auparavant.

La structure « est très reconnue sur le territoire » et en partenariat avec beaucoup d’acteurs. Elle ne bénéficie pas d’une stigmatisation particulière de la part des personnes nécessitant de l’insertion professionnelle. Et cela malgré le travail sur les déchets, qui est peu valorisant. Selon la chargée de mission du projet TZCLD, si les personnes dans des situations compliquées connaissent Fibr’Ethik, alors elles y vont. Celles qui n’y vont pas ne le font pas par choix, mais à cause de contraintes de mobilité, de contrat, de rémunération ou physique (offre de transports en commun inexistante, insertion temporaire d’un maximum 24 mois d’insertion avec des CDD de 4 mois donc instabilité dans le type de contrat, rémunération au SMIC et activités physiques, pas accessibles à tous, notamment à Terres de Valeurs).

Il est à noter que Fibr’Ethik, du fait d’une baisse de la demande, rencontre des difficultés à recruter de nouveaux salariés ; Cœur de Savoie étant considéré comme très proche du plein-emploi,

où de nombreux postes ne sont pas pourvus, faute de candidats²⁷. En effet, le taux de chômage est de 5,4 % en mai 2023²⁸, un chiffre difficile à faire descendre. Les personnes concernées sont dans ces cas-là soit au chômage temporairement, et vont retrouver un emploi rapidement, soit trop éloignées de l'emploi pour aller dans une structure d'insertion comme Fibr'Ethik. Dans ces cas-là, elles sont orientées vers le projet TZCLD qui leur est destiné (et qui offre notamment des CDI, plus stables). Fibr'Ethik et TZCLD sont en ce sens complémentaires, la première ayant pour objectif de remettre dans le circuit classique de l'emploi, la seconde visant avant tout à ce que des personnes puissent revenir vers l'emploi.

« Le constat aussi global qui a été fait aussi avec Pôle emploi, départements, etc, c'est que les personnes qui sont demandeurs d'emploi de longue durée, donc plus de 24, ça fait plus de 24 mois qu'ils n'ont pas travaillé en continu, ont plus de mal après, à revenir vers l'emploi, notamment sur un territoire rural comme le nôtre. [...] il y a beaucoup plus de freins au niveau de l'emploi parce que, par exemple, ça accentue l'isolement, ça, ça accentue les problématiques de transport, la mobilité, par exemple, est un gros frein au retour à l'emploi. Ne pas avoir le permis ou ne pas avoir un véhicule ou ne pas avoir les moyens pour payer un des deux, alors on ne peut pas avoir les offres de transports en commun parce qu'elles sont inexistantes. » *Chargée de mission TZCLD, CC Cœur de Savoie*

Fibr'Ethik, et plus précisément la chargée de mission insertion, est donc en lien avec l'ensemble des partenaires sociaux que sont Pôle Emploi, les missions sociales, et autres associations en lien avec l'insertion. Durant la période d'emploi à Fibr'Ethik, outre l'apprentissage de la couture ou de la gestion de la recyclerie, les personnes bénéficient d'un accompagnement afin de définir leur projet professionnel. Des stages d'immersion, des CAP, BTS ou autres formations leur sont alors proposées, dans l'objectif de préparer la suite.

Cependant, une des difficultés caractéristiques au milieu rural est, en raison de l'isolement social ou géographique, d'identifier les personnes nécessitant de l'insertion, de les mobiliser et de mettre en place les conditions de leur insertion, notamment celles liées à la mobilité.

« Et en fait globalement le constat, il est là, c'est qu'aujourd'hui, il y a de moins en moins de personnes qui cherchent du travail. Enfin aujourd'hui. Et que lorsque les personnes cherchent, elles ont des contraintes de plus en plus liées à la mobilité. »
Chargée de mission animation du Pôle Economie, CC Cœur de Savoie

²⁷ Information de la CC, chiffres non-disponibles

²⁸ Information obtenue auprès de la Chargée de mission TZCLD

Le parcours d'insertion de Fibr'Ethik
A Lamarche

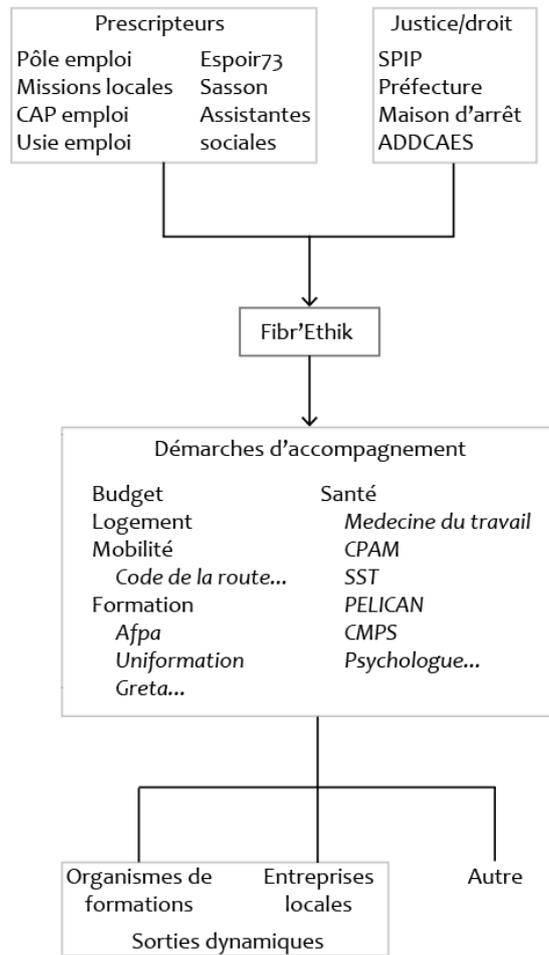


Figure 17 : l'insertion à Fibr'Ethik
Ambre LAMARCHE

a.5. ... puis à la sensibilisation à l'EC et l'ESS

Outre l'attention portée à l'insertion professionnelle, la structure s'est progressivement investie dans le domaine de l'économie circulaire. Dans une logique de sensibilisation au sujet, elle comprend aujourd'hui une nouvelle activité, différentes des trois ACI. Il s'agit des **Caf'Ethik**, des soirées à thème, organisées une fois par mois par l'association, portant sur l'économie circulaire et l'ESS. Ces Caf'Ethik sont le résultat d'une initiative des bénévoles ayant pour objectif de créer davantage de lien sur le territoire via des animations, et de sensibiliser les habitants à différentes thématiques en lien avec l'EC et l'ESS. Ces bénévoles se sont donc regroupés en une commission et soumettent chaque mois leur thème à Fibr'Ethik. Un spectacle de théâtre d'improvisation, des diffusions de films, des conférences gesticulées et débats ont ainsi été organisés. Certains Caf'Ethik ont rassemblé jusqu'à 60 personnes et fonctionnent généralement avec un tarif libre. Ces moments

ont lieu au sein des locaux de Fibr’Ethik ou dans des salles prêtées par des communes. La mairie de Saint-Pierre d’Albigny prête par exemple trois fois sa salle par an.

A noter que les Caf’Ethik semblent être un vecteur de message pour les collectivités. La CC Cœur de Savoie a par exemple organisé un Caf’Ethik sur le recyclage. L’occasion pour elle de sensibiliser les habitants aux nouvelles consignes de tri sélectif grâce à la projection d’un documentaire, l’organisation d’un débat et de la fresque des déchets.

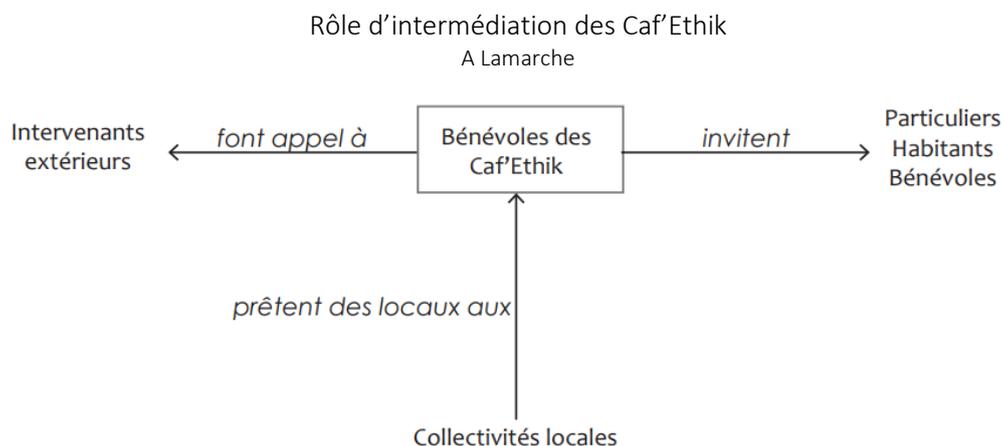


Figure 18 : schéma de fonctionnement des Caf’Ethik
Ambre LAMARCHE

Les Caf’Ethik sont donc le fruit d’une initiative de bénévoles qui a émergé en réponse à **un enjeu social** de création de lien sur le territoire. Il s’inscrit par son contenu au sein même de l’économie circulaire et de l’ESS.

L’existence même des Caf’Ethik montre que si l’association dispose d’une gouvernance classique avec une Présidente et une vice-présidente, idem pour le trésorier, vice-trésorier et qui sont réunis au sein de Conseil d’administration, elle reste particulièrement ouverte aux propositions des bénévoles et n’hésite pas à les inclure dans la construction de l’initiative.

Les partenaires extérieurs ne sont quant à eux pas inclus dans les prises de décisions, mais Fibr’Ethik se doit de « leur rendre des comptes » en les informant notamment sur la diminution des déchets. Pour cela, des suivis de la recyclerie et de l’atelier de couture sont mis en place (tonnage des matériaux détournés de la benne et des déchets générés). Vis-à-vis des partenaires sociaux, Fibr’Ethik se doit de les informer sur les sorties des salariés, notamment les sorties dynamiques.

Ainsi, l’évolution des différentes activités de Fibr’Ethik montre donc la volonté principale de répondre à des objectifs sociaux. Avec l’intégration progressive de l’économie circulaire dans ses activités, Fibr’Ethik a su développer des partenariats avec d’autres acteurs, parfois extérieurs au territoire. L’association d’ESS est aujourd’hui en lien avec des établissements privés comme publics et implique, par différents moyens, les habitants du territoire (figure 20).

« Ce qu’on peut dire, c’est que c’est sûr que Fibr’Ethik est un acteur reconnu sur le territoire au niveau social, mais à la fois aussi effectivement par rapport aux activités liées à l’économie circulaire sur les bûches. » Chargée de mission
TZCLD, CC Cœur de Savoie

Fibr'Ethik a su développer une réelle expertise sur le sujet et une volonté de la partager à l'extérieur de la structure, sur le territoire, s'est peu à peu dessinée.

Le réseau d'acteurs de Fibr'Ethik

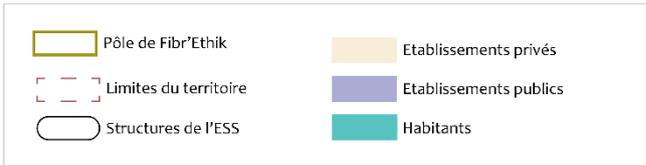
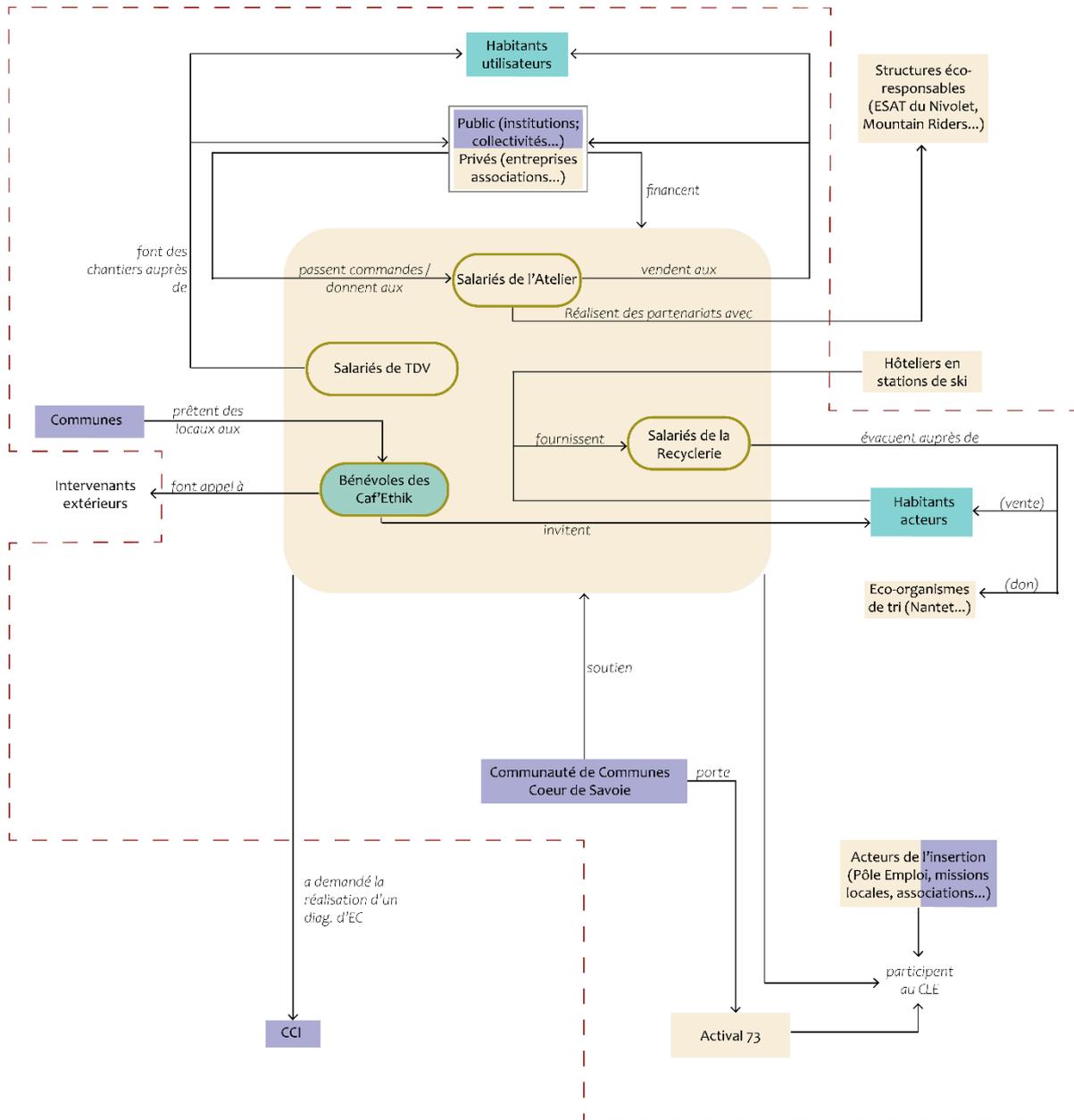


Figure 19 : Graphe d'acteurs Fibr'Ethik
 Ambre LAMARCHE

b. Participation de Fibr’Ethik dans la construction d’un Pôle d’Economie Circulaire : ancrage et rôle d’intermédiation

Fibr’Ethik, en étendant ses activités au-delà de sa structure, a souhaité mieux valoriser les déchets issus des acteurs économiques du territoire et favoriser la création d’emplois et de nouvelles activités économiques dans le domaine de l’économie circulaire. Pour cela, elle a été à l’initiative du lancement du PECCS, le Pôle d’Economie Circulaire en Cœur de Savoie, qui regroupe l’ensemble des acteurs motivés au sein d’un réseau territorial, permettant d’être plus efficace.

b.1. La co-construction d’un Pôle d’Economie Circulaire...

b.1.1 Un outil de légitimation de Fibr’Ethik via la candidature PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique)

L’objectif de Fibr’Ethik étant en effet de mettre à profit l’expertise acquise en interne autour de l’économie circulaire, elle a mis en place le Pôle d’Economie Circulaire en Cœur de Savoie, autrement appelé PECCS. Pour cela, la structure a su mobiliser, étant donné son large réseau, les acteurs les plus pertinents. Ainsi, la Communauté de Communes, qui représente un appui institutionnel primordial, s’est investie dans le projet, tout comme Solucir, qui anime un réseau d’initiatives d’économie circulaire en Savoie Mont-Blanc. Dans cette même optique de connaissance des parties prenantes, le Cluster Montagne, qui regroupe les acteurs de la Montagne et de son industrie, a pris part au projet. Dans une moindre mesure, mais en apportant tout de même son soutien et sa connaissance, Nantet Locabennes, centre de tri spécialisé dans le BTP et ayant plusieurs sites en Cœur de Savoie, la CCI de Savoie, l’ENSAM et SkITEC ont manifesté leur intérêt pour un projet commun.

Principaux acteurs en lien avec le PECCS			
	Localisation	Activité principale	Lien avec l’EC
Fibr’Ethik	Cœur de Savoie	3 ACI dont 2 en lien avec l’EC	Oui
CC Cœur de Savoie	Cœur de Savoie	Collectivité locale	Non
Solucir	Serrières-en-Chautagne	Réseau des acteurs de l’EC en Savoie Mont-Blanc	Oui
Cluster Montagne	Cœur de Savoie	Réseau des acteurs français de l’aménagement touristique de la montagne.	Oui
Nantet Locabennes	Cœur de Savoie	Société de recyclage des déchets issus du BTP	Oui
CCI Savoie	Chambéry	Représente les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service	Oui
Actival 73	Cœur de Savoie	Entreprise à But d’emploi	Oui
Alpes Consigne	Grenoble / Valence	Réemploi des bouteilles en verre	Oui
SkITEC	Sainte-Hélène-du-Lac	Mobilier et structures design à partir de vieux skis	Oui
Maison de la Vigne et du Vin (Comité Inter-professionnel des Vins de Savoie)	Cœur de Savoie	Représente les organismes Viticoles Savoyard	Non
ENSAM	Le Bourget du Lac	École nationale supérieure d’Arts et Métiers	Oui

Tableau 4 : Principales parties prenantes du PECCS
Ambre LAMARCHE

« Donc, avec tous ces acteurs-là, on va essayer de faire on ne sait pas trop quoi encore, mais on va essayer de monter une initiative. » Chargée de mission projets transversaux, Fibr'Ethik

Fibr'Ethik, avec le soutien de la Communauté de Communes et de Solucir, a répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en 2021 pour la labellisation PTCE, auquel ils ont été lauréats.

Un PTCE est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à d'autres acteurs, plus classiques (PME socialement responsables, collectivités locales, centres de recherche et organismes de formation...). Ensemble, ils mettent en œuvre une stratégie commune et continue au service de projets économiques innovants de développement local durable. Par leurs finalités sociales et environnementales, par leurs formes de gouvernance et leur ancrage territorial, les PTCE contribuent à faire prévaloir coopération et mutualisation entre différents acteurs.

Il est donc nécessaire d'être une structure de l'ESS pour répondre aux Appels à Manifestation d'Intérêt PTCE lancé par le ministère de l'Economie. Il existe deux types d'AMI, qui permettent d'être labellisé « phase 1 » ou « phase 2 ». La première donne accès à un bouquet de services conçu pour accompagner l'émergence des initiatives, et la deuxième fait bénéficier d'une aide financière de l'Etat sur une période de deux ans, avec une éventuelle tranche complémentaire en troisième année. Cette phase est gérée en une seule fois tandis que l'autre, l'est « au fil de l'eau ».

Le PECCS a ainsi été labellisé en septembre 2021, mais uniquement à la première phase et n'a donc pas bénéficié des subventions accordées à la phase deux, pouvant aller jusqu'à 100 000 euros. Si ce manque de financements a considérablement « bloqué » le développement du PECCS, la candidature au PTCE a cependant été considérée comme « grandissante » dans le sens où elle a permis d'identifier les acteurs réellement intéressés, de les fédérer autour d'un projet menant à la réflexion d'une réponse commune.

L'engagement de la Communauté de Communes s'est d'ailleurs renforcé à cette période car elle est devenue adhérente de Solucir, qui s'est donc davantage investie, en termes de temps, dans le projet. De plus, la labellisation PTCE peut être considérée comme un outil de légitimation. En effet, outre l'aspect financier, le label PTCE offre la possibilité de légitimer son association en la reconnaissant au niveau national. Elle apparaît alors comme plus « crédible » aux yeux des collectivités territoriales qui ont tendance, notamment en milieu rural, à être déstabilisées par ce genre d'initiatives.

b.1.2 L'implication de la Communauté de Communes dans le PECCS

Dans le cas de Cœur de Savoie, le projet a été bien reçu par les élus, qui menaient déjà auparavant des actions de préservation de l'environnement, notamment vis-à-vis de l'énergie. Ce projet de Pôle d'Economie Circulaire faisait donc sens avec la politique territoriale menée. En outre, la chargée de mission au Pôle Economique, en poste depuis 1 an à la CC est particulièrement ouverte à ce type de projet et s'est donc investie dans le PECCS, bien que cela ne fasse pas partie de ses missions, et a en ce sens participé à l'implication de la Communauté de Communes dans le projet.

« En fait, ce temps, c'est moi qui l'ai créé quand je suis arrivée. Ce sujet, c'est moi qui l'ai porté et en fait, petit à petit, je me suis libéré du temps. Mais si vous voulez, ce n'est pas vraiment inscrit dans ma fiche de poste aujourd'hui » Chargée de mission animation du Pôle Economie, CC Cœur de Savoie

L'implication de la Communauté de Communes dans ce projet témoigne donc d'une sensibilité propre aux questions liées à la transition environnementale et d'une volonté de soutien aux initiatives.

« C'est lié à la fois à des volontés politiques, là je dirais. La Présidente de la Communauté de Communes a vraiment défendu le programme Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée depuis longtemps. Tous les projets de transition énergétique aussi, historiquement, elle a toujours été précurseur sur ce sujet. Elle soutient, l'économie sociale et solidaire. Donc je pense que c'est à la fois de la volonté politique. Et puis, après des engagements d'agents. » Chargée de mission animation du Pôle Economie, CC Cœur de Savoie

« Donc je pense que politiquement, ça va continuer à être forcé, parce qu'il y a eu une vraie appropriation des sujets par les élus. Donc, je pense qu'il y a eu de la synergie entre techniciens, donc avec mes collègues de la transition, avec Solenne de Fibr'Ethik... qui ont fait que la sauce a pris. Mais après, il y a eu une vraie appropriation aujourd'hui, des élus. Donc notre vice-président à l'économie et la présidence de la communauté de communes ont conscience des enjeux et ils ont décidé d'adhérer à Solucir pour cette raison et en disant que c'était une première étape. » Chargée de mission animation du Pôle Economie, CC Cœur de Savoie

b.1.3 Une gouvernance « non formalisée » qui permet une mobilisation d'acteurs publics et privés

Aujourd'hui, le PECCS fonctionne donc sur un modèle de co-gouvernance public/privé jugé « très riche » et facilitant la mise en place du projet.

« Peut-être au début, c'était ça, mais là, c'est les parties prenantes qui prennent, qui s'emparent aussi du sujet. Donc ça permet de... d'avoir plus de plus de... force et plus d'influence et quand même un peu plus de moyens humains. » Chargée de mission projets transversaux, Fibr'Ethik

A noter que le PECCS ne bénéficie pas d'une consistance juridique à proprement parler, car ses membres ne souhaitent pas l'« alourdir ». Il s'agit selon eux d'un projet informel, qui se construit avec le temps. Certaines bases et un plan d'action ont tout de même été écrits afin d'obtenir une ligne directrice et de ne pas perdre les objectifs de vues.

« C'est un collectif, et on s'organise comme ça » Chargée de mission projets transversaux, Fibr'Ethik

En ce qui concerne les actions du PECCS, différents sujets ont été identifiés. Dès 2022, des ateliers de sensibilisation à l'économie circulaire, au réemploi... sont organisés et permettent d'une part

de constater que les entreprises du territoire sont demandeuses, et dans l'attente d'actions plus concrètes, et d'autre part, d'identifier les enjeux auxquels le PECCS pourrait répondre. Le lancement officiel du Pôle a été organisé en janvier 2023 et réunit 50 personnes et plus de 30 entreprises/structures. Mise en place par 3 membres du PECCS (Fibr'Ethik, Solucir et la Communauté de Communes), la réunion a été coanimée par le Cluster Montagne, Alpes Consigne et la CCI, qui ont conduit des ateliers de réflexions autour des trois thèmes forts retenus pour le territoire qui sont :

- Les éco-pratiques de l'industrie de la montagne ;
- Le réemploi des bouteilles de verres ;
- L'éco circularité en parcs d'activités.

b.2. ...en réponse aux enjeux territoriaux identifiés

b.2.1 L'éco circularité en parcs d'activités : l'implication du PECCS dans la sphère industrielle, autour de la gestion des déchets

Le sujet de l'éco-circularité a été choisi par le PECCS en réponse à la demande exprimée par les entreprises présentes dans les zones d'activités du territoire, notamment à Alpespace²⁹.

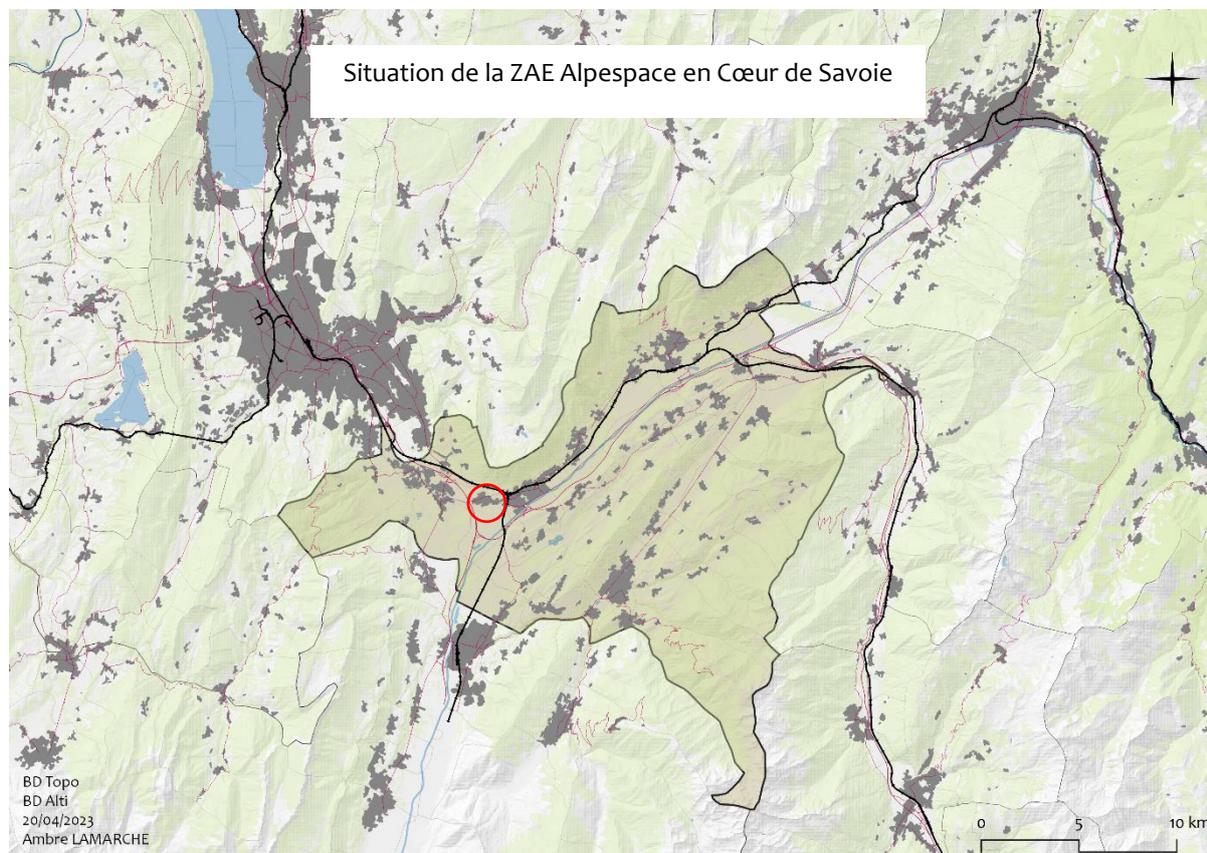


Figure 20 : Situation de la ZAE Alpespace en Cœur de Savoie
Ambre LAMARCHE

²⁹ La quantité de déchets générés par Alpespace n'est pas disponible

Alpespace est un parc d'activités industrielles et tertiaires spécialisé dans les activités :

- Liées à la montagne (aménagement et sports de nature...),
- Traditionnelles de la Savoie (agroalimentaire, métallurgie...),
- De services à connotation techniques et technologiques,
- De la cristallogénèse et les activités en écologie et hydraulique.

Il s'agit du Pôle de développement économique du territoire qui abrite 180 entreprises et offre 2 600 emplois. La situation stratégique du site lui offre une desserte particulièrement accessible depuis l'autoroute (l'accès en transports en commun ou en vélo étant quant à lui limité).

Si différents domaines, comme la mobilité ou la mutualisation d'espaces ont été exprimés, le PECCS ne les traitera pas pour l'instant. L'enjeu pour le Pôle se situe en priorité sur la gestion des déchets, notamment du plastique, du bois, du mobilier et des cartons et calage. Afin de parvenir à réduire ces déchets, l'idée consiste à créer des échanges entre acteurs, sur le modèle de l'écologie industrielle et territoriale, plus communément appelé EIT. Ce modèle vise en effet à optimiser les ressources sur un territoire grâce à la mise en place de synergies. Il s'agit donc pour le PECCS d'avoir un axe de réflexion sur la mise en place d'un échange de flux.

« L'idée là, c'est de créer des réseaux, de créer des synergies entre les acteurs, donc l'idée de circularité, c'est aussi cette idée de créer des synergies, de créer des mutualisations, de faire en sorte qu'en fait les entreprises s'ouvrent les unes aux autres pour voir où elles ont des points de collaboration possibles. » Membre fondatrice de Solucir

L'ENSAM, MéliSSe Carcassone (de Solucir) et la CCI sont les principaux moteurs de ce projet. La CCI propose entre autres un pré-diagnostic d'économie circulaire permettant de réaliser un état des lieux de ce que fait l'entreprise, vis-à-vis des sept piliers de l'EC. Cette prestation a été rendue possible grâce à une convention avec Cœur de Savoie. Elle a en outre développé, avec le soutien de l'ADEME, la plateforme interactive ACTIF qui renseigne géographiquement les ressources mises à disposition par les entreprises et facilite la mise en relation entre acteurs. Renseigner les besoins et gisements sur la plateforme ACTIF serait une première étape pour le projet d'éco-circularité en parcs d'activité.

En outre, une synergie possible est envisagée avec l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) Actival 73, issue de Programme Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée. Elle va ouvrir en septembre 2023 et aura un Pôle économie circulaire axé notamment sur le réemploi des palettes.

« Après effectivement ce qu'on a dit toujours, tout de suite, c'est qu'en fait si on fait un Pôle d'Economie Circulaire, donc concrètement la mise en œuvre de l'économie circulaire peut se faire avec Actival. Parce qu'il peut faire des activités en lien avec l'économie circulaire. » Chargée de mission TZCLD, CC Cœur de Savoie

Le sujet de l'éco-circularité en parcs d'activités entraîne donc, via le travail avec les entreprises, l'ouverture du PECCS au « monde économique classique ».

A noter cependant que bien que des synergies envisageables aient été identifiées, le projet semble avoir été laissé de côté pour le moment et qu'aucun suivi n'a été réalisé par les parties prenantes.

« On n'a pas à refait le point pour voir comment... Comment les entreprises, si les entreprises ont pris l'initiative de se contacter. » Membre fondatrice de Solucir

« Je ne sais pas s'il y a des synergies qui ont été mises en place... je n'ai pas eu de nouvelles. » Conseillère Développement Durable, CCI

Il est possible que le PECCS ne soit pas l'entité la plus adaptée pour coordonner l'EIT, mais l'absence d'acteurs relais n'offre pas d'autres possibilités pour l'instant.

b.2.2 Le réemploi de bouteilles en verre : l'implication du PECCS dans la sphère agricole autour de la viticulture

Le territoire Cœur de Savoie couvre une partie de la Vallée de l'Isère, la Combe de Savoie. Comprise entre Montmélian et Albertville, la combe offre différents types de sols aux multiples qualités, et abrite, sur les coteaux, de nombreux vignobles. Présents sur le territoire depuis des siècles, ces vignobles participent sensiblement à la composition des paysages Savoyard, et témoignent d'un lien profond qui unit l'Homme à la nature. Les viticulteurs ont en effet su, au cours de l'histoire, aménager les terres et façonner les paysages pour faciliter l'exploitation de la vigne. Murets de pierres sèches, chemins d'accès, sartos et hameaux traditionnels ont peu à peu rythmé le paysage et développé une réelle identité territoriale. Le vin de Savoie, vignoble de montagne, est caractérisé par un grand nombre de cépages à dominante de vins blancs, déterminant un ensemble d'îlots viticoles individualisés. La vigne représente par ailleurs, aujourd'hui encore, une place privilégiée dans l'économie agricole Savoyarde. Les pépiniéristes viticoles ont concentré leur production dans la combe de Savoie en particulier sur les communes de Fréterive, Aiton et Saint-Pierre-d'Albigny. Le rôle de ces pépinières viticoles est la multiplication des bois et plants de vigne ainsi que leur greffage pour permettre à la vigne de résister au phylloxéra. Les cépages ont acquis en 1973 le statut Appellation d'Origine Protégée qui renforce la renommée de ce vin et participe à sa mise en valeur.

Avec près de 1500 ha de vignes, 122 exploitations agricoles et 22 cépages en Cœur de Savoie, la vigne couvre 50 % de la surface du département. La majorité du vignoble est reconnue par l'AOP « Vin de Savoie³⁰ » et « Roussette de Savoie ». En rive gauche de l'Isère, le vignoble est hors de la zone AOP mais bénéficie de l'Indication Géographique Protégée « Vins des Allobroges ».

³⁰ Crus Aymes / Apremont / Arbin / Chignin / Chignin-Bergeron / Cruet / Montmélian / Saint-Jean-de-la-Porte

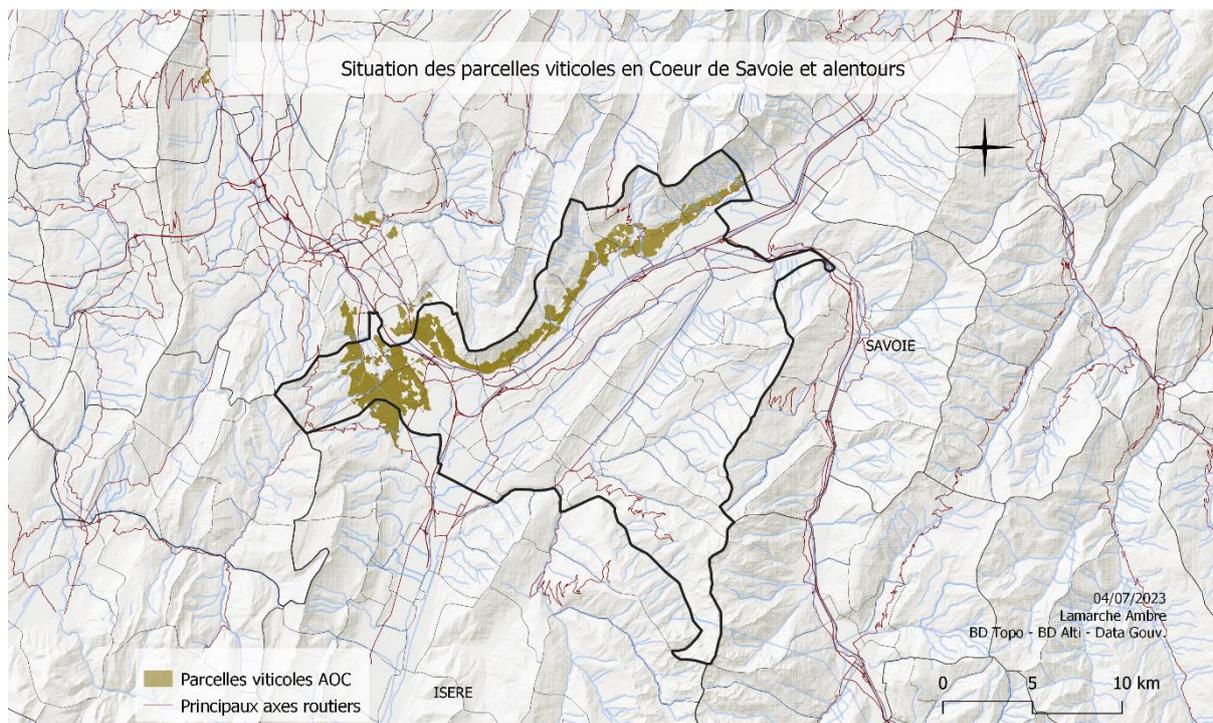


Figure 21 : Situation des parcelles viticoles en Cœur de Savoie et alentours
Ambre LAMARCHE

Avec une production annuelle de 26 000 hectolitres de blancs issus de 400 hectares de vignes, l'AOC Vin de Savoie Apremont se situe à la tête de la production de toute la région. A lui seul, il produit chaque année plus de 34 000 bouteilles. Etant donné la crise du verre engendrée par la Guerre en Ukraine, et la mise en vigueur de la loi AGEV qui impose, horizon 2027, à tout producteur le réemploi de 10% de leurs emballages mis sur le marché³¹, un désir de réutilisation des bouteilles s'est peu à peu renforcé auprès des viticulteurs.



Figure 22 : Nombreux vignobles cultivés sur les piémonts
vinsvignerons

Ce besoin territorial constitue le chantier de réflexion le plus abouti du Pôle d'Économie Circulaire. Identifiant grâce à Solucir un acteur de la filière locale du réemploi, Alpes Consignes, le PECCS a organisé en avril 2023, en partenariat avec eux et la Maison de la Vigne et du Vin d'Apremont, une animation à destination des parties prenantes de la production vinicole.

³¹ Pour certains producteurs (CA > 50 millions €) les obligations s'appliquent dès cette année avec un taux à 5%.

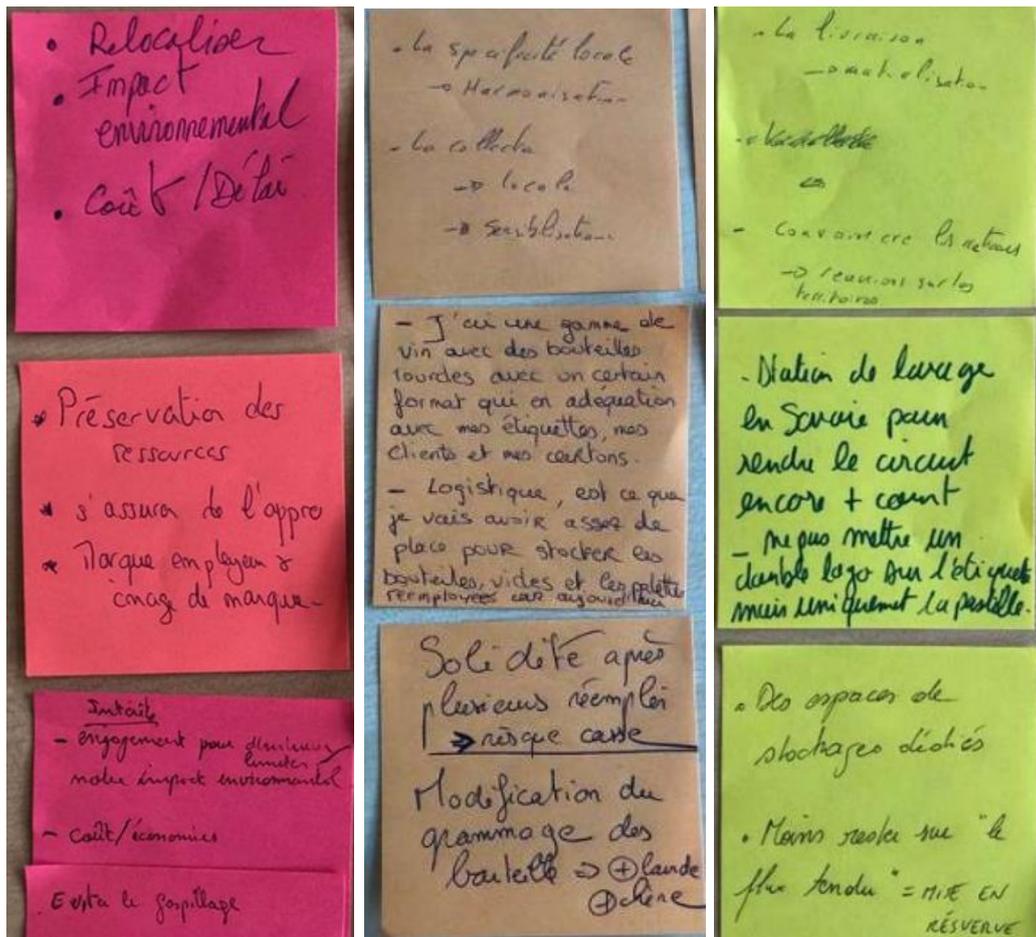


Figure 23 : Motivations, contraintes et solutions identifiées par les acteurs lors de l'animation proposée par CR presentation reemp

Des ateliers pratiques³² portant sur le passage au réemploi des bouteilles en verre ont permis d'identifier les motivations, contraintes et solutions envisageables de l'action. Ainsi, la démarche écologique et les économies réalisées grâce à la réutilisation des bouteilles en verre sont apparues comme les principaux mobiles. En outre, les problèmes de paraffinage, de solidité, de taille et de grammage et de logistique (approvisionnement et stockage) semblent autant de freins limitant la mise en place du réemploi des bouteilles. Face à ces gênes, les participants ont évoqué les avantages que représenteraient la collecte et le lavage des bouteilles, la communication et la mise en réseau qui faciliteraient la mise en place de l'action...

Avec ses 2,5 millions de tonnes par an, le verre représente à lui seul la moitié du tonnage des emballages ménagers mis sur le marché français chaque année. Le système de réemploi propose une solution efficace pour lutter contre ce gaspillage. Le développement de son réseau de réemploi permettrait d'atteindre les objectifs fixés dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets adopté par la Région Auvergne Rhône-Alpes³³, qui vise une réduction de 50 kg / an / hab. de déchets ménagers incluant le verre, d'ici 2031.

³² Ensemble des post-it disponibles en annexe.

³³ Région Auvergne Rhône Alpes. (2019). Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans www.auvergnerhonealpes.fr.

D'un point de vue pratique, la mise en place du réemploi des bouteilles en verre permet de diminuer les coûts d'enlèvement des conteneurs à verre pour les collectivités. Les bouteilles n'étant pas jetées, mais déposées dans le magasin d'achat. Il permet également la création d'emplois locaux et non-délocalisables, notamment dans les domaines du nettoyage et du transport des bouteilles. Actuellement, Alpes Consigne ne dispose d'aucun point de collecte de bouteilles de vin sur le territoire et tout reste donc à faire (il existe uniquement deux points de collecte de bouteilles de bière) et les emplois créés sont donc dans l'Agglomération de Valence, où se trouve le centre de lavage mutualisé avec d'autres initiatives de consigne. La question du périmètre de l'action se pose donc et montre qu'il est actuellement nécessaire pour le PECCS de s'élargir pour aller mobiliser des compétences encore indisponibles localement.

Au-delà des valeurs écologiques, le réemploi du verre promeut un modèle économique basé sur la coopération entre tous les acteurs d'un même territoire. En effet, un projet de réemploi de bouteille en verre résulte nécessairement d'une action collective dans la mesure où elle se co-construit avec tous les acteurs de la filière du vin (les collectivités, producteurs, distributeurs, entreprises, partenaires associatifs, citoyens...). Par son système, le circuit de réemploi favorise les producteurs locaux et les circuits-courts, sensibilise et incite les citoyens à la réduction des déchets. Ceux-ci passent alors du statut de consommateurs à consomm'acteurs.

b.2.3 Les éco-pratiques de l'industrie de la montagne : un enjeu identifié dans le cadre du PECCS mais jugé non pertinent à cette échelle

Comme dit précédemment, les territoires de montagne sont en première ligne de l'évolution climatique et différentes initiatives en faveur de la transition écologique s'y développent donc. En outre, si Cœur de Savoie ne compte aucune station de ski, c'est ici que se situent les industries et transitent les flux. Le sujet des éco-pratiques a donc fait l'objet, dans le cadre du PECCS, d'une réflexion commune.

Ainsi, les échanges ont fait ressortir un besoin de connaissances des acteurs, initiatives et filières déjà existantes. Des leviers d'actions en lien avec la sensibilisation des acteurs, et des collectivités locales semblent pouvoir être activés. Solucir va en effet paraître cette année un guide des solutions locales, Cluster Montagne travaille à l'identification d'industries motivées. Une mise en lien avec l'association Mountain Riders, une association d'éducation à la transition écologique implantée à Chambéry, a également été évoquée.

Si c'est dans le cadre du PECCS que ce sujet a été identifié, il semble que ce soit indépendamment du Pôle qu'il va désormais se développer. Toujours porté par Solucir et Cluster Montagne, l'objectif est simplement de concentrer le PECCS sur seulement deux sujets, afin d'avoir plus de chances d'obtenir les financements de la phase deux, à laquelle va candidater le Pôle à l'automne 2023. En effet, le manque de financement semble être un des principaux freins du projet.

« Alors on est labellisé, mais sans subvention, on n'a eu que la première phase. C'est là la limite du projet. Ce qui complique tout, clairement. Parce que du coup, on n'a pas de moyens. » Chargée de mission projets transversaux, Fibr'Ethik

Le sujet des éco-pratiques de l'industrie de la Montagne n'est pas le signe, en soit, d'une « fausse route » ou d'un éparpillement du Pôle. Il met au contraire en avant la capacité du PECCS à identifier des enjeux territoriaux, auquel il n'est pas forcément à même de répondre, et de les déléguer aux acteurs les plus pertinents.

b.3 Un périmètre plus étendu que le territoire de référence de Cœur de Savoie

A noter pour finir que bien que le PECCS affirme avoir pour territoire d'action le Cœur de Savoie, l'étude des enjeux identifiés montre que le pôle agit sur un territoire bien plus large. En effet, plus de la moitié des partenaires du projet se situent en dehors de ce périmètre et comme le montre la figure 24, si la démarche d'EIT peut se faire à l'échelle de la Communauté de Communes, celle des éco-pratiques en milieu montagnard traite de flux liés aux stations de skis et donc extérieurs au territoire. En ce qui concerne le réemploi des bouteilles en verre des vigneron, le centre de lavage d'Alpes Consigne est actuellement à Valence, et donc extérieur au périmètre d'action affirmé.

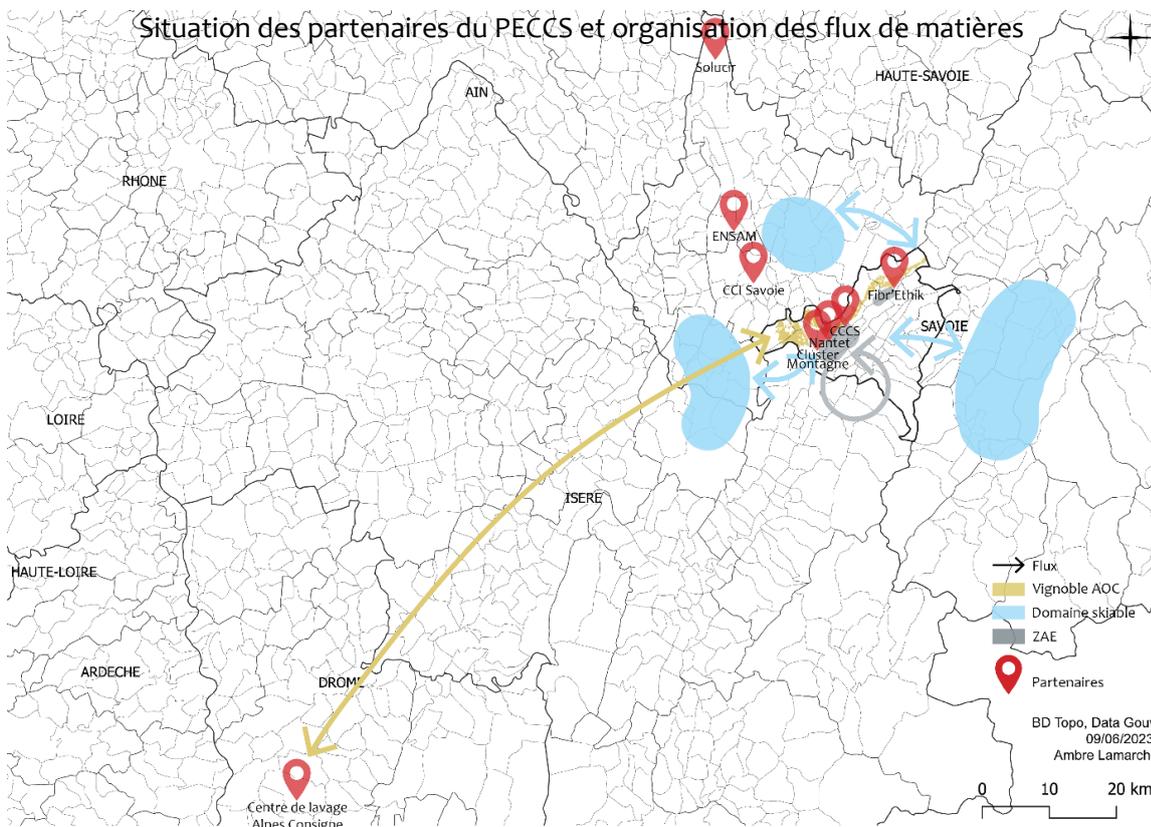


Figure 24 : Situation des partenaires du PECCS et organisation des flux de matières

Ce cas d'étude renvoie donc une fois de plus à la question du rôle clef joué par les collectivités, ici, de la Communauté de Communes, qui soutient particulièrement le projet. Nous pouvons donc différencier le territoire du PECCS de son périmètre. Ici, le territoire, vu comme un « espace

approprié avec le sentiment ou la conscience de son appropriation »³⁴, est le Cœur de Savoie. Afin d'agir sur ce territoire de référence, le PECCS a besoin de certaines compétences et élargit pour cela son périmètre.

L'EIT avec les entreprises locales, les éco-pratiques avec l'industrie de la Montagne et le réemploi avec les vigneron, montrent qu'à travers le PECCS, Fibr'Ethik est amenée à développer des relations avec des acteurs économiques « classiques ». La formation de liens avec cette pluralité d'acteurs renforce en un sens l'ancrage territorial de Fibr'Ethik, qui agit non plus seulement avec des structures « alternatives » et des habitants mais avec l'ensemble des acteurs économiques (voir figure 25). Ces nouvelles parties prenantes sont aussi, dans certains cas, éloignées géographiquement de Cœur de Savoie. Considérant une fois de plus le territoire comme un construit d'acteurs, nous pouvons donc affirmer que la création du PECCS entraîne un changement d'échelle, qui, manifestement, ne fonctionne pas pour le moment.

Conclusion

Fibr'Ethik est donc une structure qui a émergé pour répondre avant tout à des enjeux sociaux et qui s'est pour cela directement inscrite dans l'Economie Sociale et Solidaire. Considérant tout d'abord l'économie circulaire comme une stratégie de développement permettant de répondre à ses objectifs de production locale et de résilience, elle a progressivement pris en compte les enjeux environnementaux et développée des activités y répondant de plus en plus. Elle apparaît aujourd'hui comme une structure d'ESS menant des activités d'EC.

Fibr'Ethik, grâce à sa connaissance du territoire, a ensuite su mobiliser les acteurs pertinents pour développer ses activités d'économie circulaire au-delà de sa structure. Le développement des activités de Fibr'Ethik en externe, modifie par ailleurs le rapport au territoire et l'ancrage de l'association. A travers le PECCS, l'association « orchestre » donc la mise en dynamique de différents projets et met en lien des acteurs aussi bien inscrits dans l'économie alternative (ESS, EC) que dans l'économie linéaire.

Les différents thèmes de travail identifiés dans le cadre du Pôle mettent chacun en avant les logiques d'implication et de coopération des acteurs nécessaires pour la co-construction de réponses communes. Le sujet de l'EIT montre également le besoin d'acteurs relais pour coordonner les actions.

Le PECCS permet donc la mobilisation de différentes parties prenantes, qui identifient ensemble les enjeux territoriaux et les acteurs les plus pertinents pour y répondre. L'absence de moyens, humains et surtout financiers, et l'élargissement des actions de Fibr'Ethik freinent cependant le développement du Pôle et de ses activités.

³⁴ R. Brunet, R. Ferras, H. Thery, Op.cit.

Ecosystème des parties prenantes du Pôle Economie Circulaire en Cœur de Savoie – juin 2023

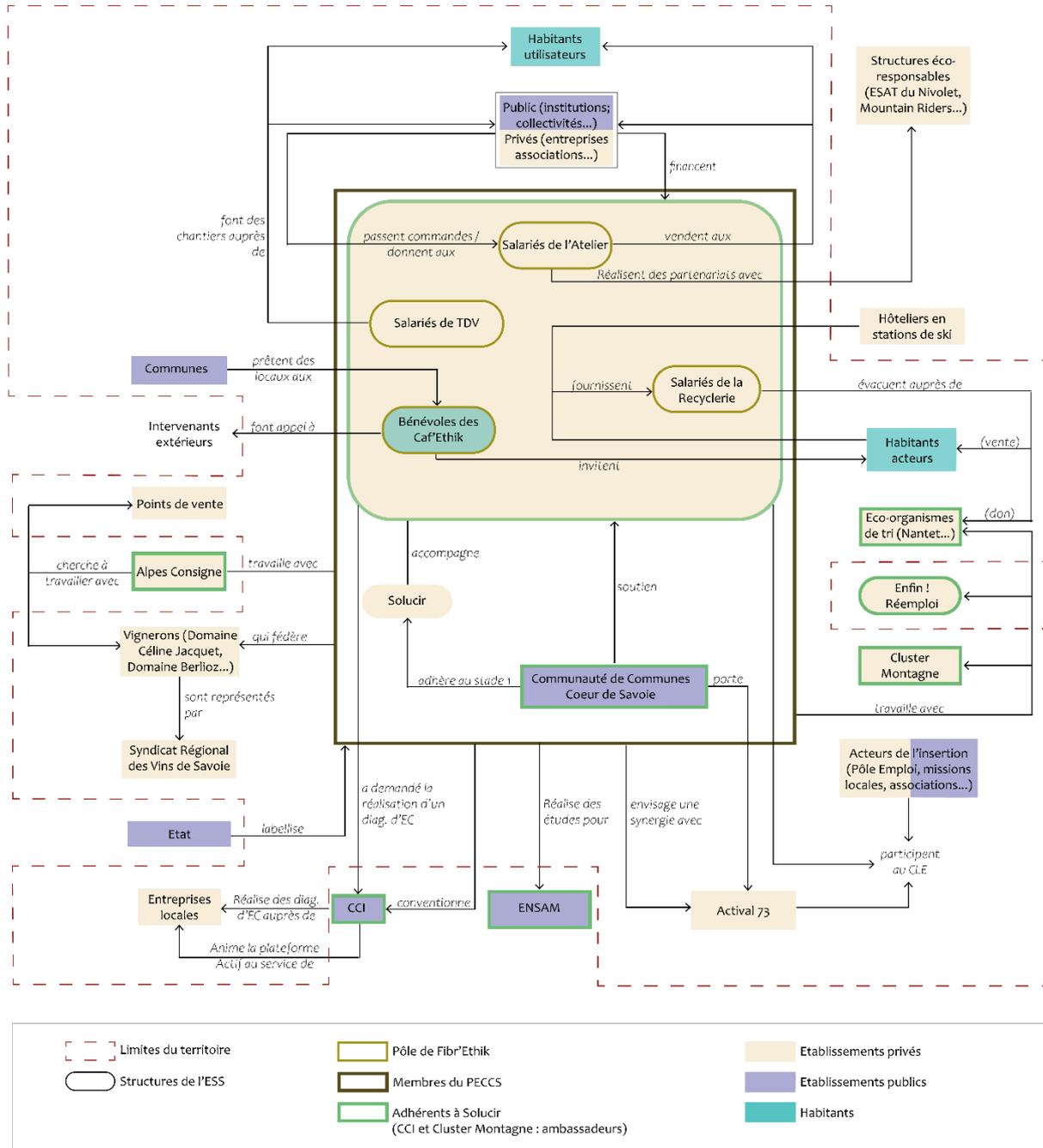


Figure 25 : Graphe d'acteurs du PECCS
Ambre LAMARCHE

Partie 3 : Le développement de l'EC(S) dans les territoires

Il s'agit dans cette dernière partie de montrer ce que l'EC(S) peut apporter aux territoires (ruraux), grâce aux résultats observés sur Cœur de Savoie, dans différents domaines tels que l'emploi et les déchets, et plus généralement, quels sont ses forces, faiblesses, opportunités et menaces de ce type de modèle. Puis, différents outils, qui permettraient le développement de cette économie seront évoqués.

a. Ce qu'apporte l'EC(S) aux territoires ruraux

a.1. Les résultats économiques et sociaux et écologiques à l'échelle de Cœur de Savoie

Cette Economie Circulaire et Sociale a en effet permis, dans le cas de Cœur de Savoie, d'obtenir des résultats économiques, sociaux et écologiques non-négligeables.

a.1.1. Résultats économiques

Globalement, les activités internes à Fibr'Ethik ont permis, avec un budget total de 1 176 000 euros en 2022, de générer un chiffre d'affaire de 368 079 euros. C'est cependant le pôle d'activité Terre de Valeurs qui a su créer de la richesse en représentant 57,6 % du CA global. A elles deux, la recyclerie et la couture ne représentent que 42,1 % du CA. Terre de valeurs étant le seul ACI de Fibr'Ethik ne s'inscrivant pas dans une démarche de circularité, la question de la rentabilité de l'EC se pose donc. Si nous pourrions conclure que les activités circulaires ne sont pas rentables dans les structures d'ESS, cela mérite d'être nuancé. Dans son mémoire sur les enjeux de la revalorisation textile pour l'ASBL « les Petits Rien », Chloé Paillaud-Duboy démontre au contraire que la structure d'ESS belge est capable de générer 70 % de ses propres ressources. Il apparaît donc nécessaire d'approfondir les analyses, au travers d'autres cas d'études, afin de questionner ce sujet de la rentabilité.

a.1.1. Résultats sociaux

Sur un plan social, les activités internes à Fibr'Ethik ont tout d'abord permis la création de 47 postes, dont 37 en insertion. Environ 10 d'entre eux portent sur les activités d'économie circulaire et un poste de chargé de projets transversaux (portant surtout sur l'économie circulaire) a été ouvert. Sur l'année 2022, 65 personnes qui ont pu bénéficier d'un parcours d'insertion. Celui-ci s'est notamment traduit par des sessions de formations dans différents domaines tels que le secourisme, le code de la route et l'apprentissage à la réalisation de C.V. Comme dit précédemment, outre la formation à la couture, à la maçonnerie ou encore au tri, l'objectif de Fibr'Ethik n'est pas d'orienter à terme les personnes vers ces métiers mais de leur offrir un tremplin vers d'autres activités, une porte d'entrée dans le milieu professionnel. La chargée insertion travaille ainsi de concert avec les personnes en insertion pour déterminer leur projet professionnel et les orienter vers des formations adéquates. Au total, en 2022, ce sont plus de 2 138 heures de formations qui ont été dispensées. Touchant majoritairement au domaine de la comptabilité et de l'encadrement

en insertion, cet accompagnement a permis la sortie de 27 personnes, dont 18 en sortie dynamique. La majorité d'entre eux a suivi une formation qualifiante, d'autres ont été embauchées en CDDI (Contrat à Durée Déterminée en Insertion) et en CDD³⁵.

Acteur du lien social sur le territoire de Cœur de Savoie, Fibr'Ethik a également su se montrer vectrice de lien social. Si les Caf'Ethik ont créé des moments ponctuels de discussions et de partage, l'association a aussi organisé différents événements comme une bourse aux vélos et une lecture de contes pour enfants. Issues du milieu rural et majoritairement retraités, ces personnes ont trouvé en Fibr'Ethik l'opportunité de conserver un lien à autrui et un moyen de s'investir dans une mission, de se rendre utile et de lutter contre l'exclusion sociale.

a.1.1. Résultats écologiques

Sur le plan environnemental, Fibr'Ethik participe activement à la réduction des déchets sur le territoire et se positionne comme un acteur majeur du réemploi. Il s'agit en effet de la seule recyclerie du territoire Cœur de Savoie. Avec son objectif initial de capter 2 % du tonnage de déchets du territoire, Fibr'Ethik est parvenu, en 2022, à en détourner 2,66 %. Cela représente 98 tonnes sur les 3 686 tonnes traitées par les deux déchetteries du territoire.

Enfin, Fibr'Ethik, à travers son pôle d'activité Terre de Valeur, participe à la gestion paysagère du territoire. Avec sa mission initiale de restauration du petit patrimoine, TDV a mené 130 chantiers en 2022. Répondant majoritairement aux demandes des particuliers et des collectivités, l'entretien d'espaces verts a constitué la majorité du travail des employés, qui ont permis de valoriser l'image du territoire et d'éviter la déshérence de ses paysages.

a.1.1. Résultats en termes de coopération territoriale

Les activités externes à Fibr'Ethik, qui s'incarnent à travers le PECCS, ont quant à elles permis de mettre en place un partenariat public privé entre l'association, la Communauté de Communes et Solucir. Ainsi, l'adhésion de la collectivité à Solucir et sa participation au montage du PECCS ont permis de renforcer la cohésion territoriale et l'efficacité des parties prenantes dans leur réponse aux enjeux territoriaux.

Si les différents thèmes du PECCS n'ont abouti à aucune réponse concrète actuellement, les échanges organisés ont tout de même permis la sensibilisation, la mobilisation et l'implication d'acteurs divers et variés, qui sont au final devenus les relais des sujets identifiés dans le cadre du PECCS (Solucir et Cluster Montagne s'occupent désormais ensemble des éco-pratiques de l'industrie de la Montagne). Des vigneron, industriels, associations ou porteurs d'autres initiatives comme SkiTEC sont désormais fédérés autour d'un même Pôle territorial. Grâce à son travail efficace sur le réemploi des bouteilles en verre, le PECCS est en train de démontrer sa capacité à réunir l'ensemble des parties prenantes d'une filière autour d'une action collective. Le PECCS se caractérise donc par sa volonté de coordonner, au niveau local, des acteurs au statut différents.

³⁵ Secteurs d'activités des personnes embauchées inconnus

a.2. Les caractéristiques plus ou moins bénéfiques de l'ESC

Globalement, cette étude a permis d'identifier les caractéristiques saillantes de l'Economie Circulaire et, dans certains cas aussi Sociale.

Forces :

a.2.1. Interconnaissance

La coordination avec des acteurs relais de l'économie circulaire, qui disposent d'une **meilleure connaissance** des réseaux, partenaires, soutiens, financements mobilisables.

La coordination avec les collectivités territoriales qui permettent d'abord de renforcer l'efficacité des projets, et de **légitimer** les initiatives et donc de favoriser l'adhésion des potentielles parties prenantes, mais aussi de renforcer l'efficacité du projet. A noter qu'en milieu rural, la proximité organisationnelle, avec les élus, étant donné l'interconnaissance, est meilleure qu'en milieu urbain, ce qui peut faciliter l'adhésion des collectivités locales aux innovations.

« Oui, c'est toujours très riche ces co-gouvernance. [...]. La communauté de Communes apporte de la légitimité. Quand on se présente auprès des entreprises en disant "Voilà, c'est coanimé par Fibr'Ethik, Solucir et porté par la Communauté de Communes", tout de suite, ça a plus de poids. Et ça s'inscrit dans des actions globales qui sont déjà portées par la Communauté de Communes, comme la transition énergétique, comme la réduction des déchets... Ça a du sens »
Animatrice économique de la CC Cœur de Savoie

a.2.2. Nouvelle forme de gouvernance et ancrage démocratique

Cette forme de gouvernance différenciée, articulant public et privé et l'implication de multiples acteurs, renvoie à la question du développement local. Ce mode d'organisation territorial, de management local, mobilise différents acteurs privés (associations, entreprises, simples citoyens) en les intégrant comme partie prenante du gouvernement local. Dans leurs travaux sur les liens entre développement local, gouvernance locale et proximités, Nathalie Bertrand et Patrick Moquay utilisent d'ailleurs l'expression de « retour à la proximité » pour évoquer l'émergence de la gouvernance locale de ce type.

Dans ces processus d'élargissement des parties prenantes, le territoire joue en général un rôle essentiel, confirmant le lien entre ancrage démocratique et ancrage territorial (Demoustier, Richez-Battesti, 2010). Il est le support et le moteur de l'activité. L'élargissement des parties prenantes apparaît comme l'un des moyens du renforcement de cet ancrage. Ainsi, cette coordination des acteurs public-privé au niveau local, concrétisée à travers une proximité géographique et organisationnelle, apparaît comme étant une nouvelle pratique sociale, vectrice de développement local.

a.2.3. Création d'emplois et valorisation des ressources territoriales

Par ailleurs, l'économie circulaire est vectrice **d'emplois non-délocalisables** sur les territoires. La liaison à l'ESS permet d'en assurer la **qualité** et l'insertion professionnelle permet, outre la création d'emploi, de **lutter contre le chômage de longue durée**.

L'EC(S) permet enfin la **valorisation des ressources** du territoire, notamment celles jusqu'ici considérées comme des déchets - Jean-Baptiste Bahers part d'ailleurs du constat, dans sa thèse, que les déchets sont une ressource locale - et contribue donc à la réduction de ces derniers.

Pour tout cela, l'Economie Sociale et Solidaire apparaît donc comme un modèle vertueux, porteur d'une réelle dynamique territoriale en termes de liens, d'emplois, d'environnement...

Faiblesses :

« C'est pour ça qu'en ce moment, même si on peut faire des choses en termes d'économie circulaire, il y a encore pas mal de freins. » Responsable innovation – prospection à Cluster Montagne

a.2.4. Enjeu de moyens financiers

A noter cependant que si la coopération entre acteurs publics et privés est une force, elle est néanmoins difficile à mettre en place. Malgré la proximité organisationnelle avec les élus propre au milieu rural, force est d'affirmer que les collectivités locales qui s'y trouvent disposent bien souvent de faibles moyens qui rendent difficile le soutien aux initiatives.

« Après, le gros frein aujourd'hui, c'est qu'en fait, on n'a pas de moyens. Donc, au bout d'un moment... Moi, je suis en reprise d'études. Donc là, je suis alternante aussi. Et moi, j'ai un contrat qui finit en septembre, mais même... Voilà Fibr'Ethik a la volonté, les valeurs et du coup veut bien assumer la charge d'un poste de quelqu'un qui s'empare de ce sujet-là. Mais après, il y a la réalité et les budgets qui reviennent. Et en fait, bon, je ne vais pas faire que ça et essayer de travailler aussi pour aider à développer l'association parce que, parce que sans ça, ça ne fonctionne pas. » Chargée de mission projets transversaux, Fibr'Ethik

« Mais c'est vrai que sans financement, le PECCS ne pourra pas vivre très longtemps. » Animatrice économique de la CC Cœur de Savoie

a.2.5. Enjeu de moyens humain

Les initiatives d'économie circulaire en milieu rural, sont portées par des petites structures qui font donc face à un manque de moyen humain et à un manque d'ingénierie non disponible sur le

territoire freinant le développement des projets, qui nécessitent, à un certain stade, des compétences particulières.

« C'est majoritairement des structures de 5 à 20 salariés, donc c'est plutôt des petites structures. Ben voilà, chaque poste compte. Là, on n'est pas dans une filiale, dans un gros groupe, je ne sais pas de 1 000 personnes où effectivement, on peut se permettre de mettre deux personnes à temps plein sur un sujet exploratoire. Ça sera lissé, ça ne se verra pas, mais dans une équipe de 15 personnes, deux personnes sur un sujet, même une personne sur un sujet juste pour voir, à moins que la boîte aille très, très bien. » Responsable innovation – prospection à Cluster Montagne

« Mais oui, effectivement, on manque clairement de temps/Hommes. Parce que c'est ce que j'ai expliqué, pour moi, c'est uniquement un métier de réseau, enfin uniquement... C'est beaucoup un métier de réseau, donc on ne peut pas mettre une machine pour dire « tiens, machine, fait nous un réseau d'économie circulaire ». Non, c'est un métier purement de management, de parler, d'écouter, de créer des liens. Et aujourd'hui, chat GPT, il ne sait pas le faire, je ne crois pas. » Responsable innovation – prospection à Cluster Montagne

a.2.6. Enjeu de temporalité

La nécessité du temps long est aussi à prendre en compte. En effet, l'économie circulaire est un modèle encore minoritaire sur nos territoires et son essor exige donc de créer de nouveaux savoirs faire, de nouvelles compétences, de développer de nouveaux métiers et nouvelles filières, de repenser la gestion des flux et des stocks... Surtout, la montée en puissance de l'économie circulaire doit s'accompagner d'un changement de mentalité et d'habitude de la population, aussi bien du côté des producteurs que des consommateurs, qui ne peut se faire rapidement. Un enjeu de **conduite au changement** accompagne en effet l'économie circulaire.

« Et une fois qu'on a un mode de fonctionnement qui fonctionne, tu l'étends un peu. C'est un peu l'idée du PECCS. Ce n'est pas grave de commencer tout doux et au contraire, ça permet d'apprendre. Ça permet de ne pas casser l'image du sujet. Typiquement, souvent, quand on va trop vite, on bloque. » Responsable innovation – prospection à Cluster Montagne

a.2.7. Enjeu de clarification

Enjeu de **clarification** : à l'échelle nationale, et même au-delà, l'économie circulaire est un sujet grouillant d'initiatives, d'outils, d'acteurs relais, de dispositifs de soutien... qui semblent parfois agir indépendamment les uns des autres, sans avoir toujours connaissance de ce qui se fait déjà. Un certain besoin d'interconnaissance se dessine donc.

« Il y a une méconnaissance des porteurs de projets sur tout ce qui existe »
Chargée d'animation territoriale et du réseau de l'économie circulaire en AURA au
CIRIDD

a.2.8. Enjeu d'appropriation, de liaison ESS-EC

Si, comme constaté grâce au recensement, beaucoup d'initiatives d'économie circulaire sont portées par des structures de l'ESS, elles sont peu nombreuses à le revendiquer. En effet, il semblerait que les acteurs de l'ESS faisant appel à l'économie circulaire ne considèrent pas le potentiel de cette combinaison et voient uniquement en l'économie circulaire, un moyen d'atteindre leurs objectifs sociaux. Or, en reconnaissant qu'ils font de l'EC, en s'appropriant les notions et en développant leurs réseaux avec des partenaires de ce champs, ils gagneraient en compétences, en pertinence et en efficacité.

« L'économie n'est pas considérée comme un objectif principal mais comme une stratégie donc c'est dommage » Chargée d'animation territoriale et du réseau de l'économie circulaire en AURA au CIRIDD

Opportunités :

a.2.9. Opportunité économique, liée à la conjoncture

Selon le rapport d'information publié par le Sénat en juillet 2022, l'inflation en France s'est établie sur un an à 5,8 %, en raison du coût de l'énergie et de la hausse des prix produits alimentaires (eux aussi à + 5,8 %). Elle est la traduction directe de l'envolée spectaculaire du prix des matières premières industrielles (et agricoles), qui s'explique à la fois par la reprise économique en 2021, les aléas climatiques extrêmes (dôme de chaleur au Canada, sécheresses, gel tardif, etc.) et la guerre en Ukraine qui expliquerait à elle seule environ 30 % de l'inflation constatée.

La hausse du prix des matières premières, entraînant de **l'inflation**, rend donc le made in France et l'économie circulaire plus compétitive. Reste à espérer que l'urgence climatique et les limites de notre modèle économique participent à la **prise de conscience** de la population, jouant en faveur de l'économie circulaire et l'ESS.

a.2.10. Opportunité d'appropriation de l'EC par l'ESS

En outre, **l'ESS est très présente** en milieu rural et y représente 17 % de l'emploi privé. Si une réelle liaison entre les deux modèles est réalisée et que les atouts de l'ECS sont assimilés par les structures d'ESS, elles pourraient alors favoriser l'émergence d'initiatives dans leur territoire.

a.2.11. Opportunité réglementaire

Enfin, des **évolutions réglementaires**, notamment d'un TVA circulaire, sont très attendues par les acteurs de l'EC(S). Si l'idée d'une TVA « responsable » avait d'ores et déjà été soumise au Ministère

de la transition écologique, qui l'avait refusée, elle semble toujours espérée par les parties prenantes. En 2021, la mise en place d'un tel projet n'avait pas été envisagée, malgré les demandes :

« La modification du régime de TVA s'avère en revanche un exercice très complexe, au regard des contraintes du droit européen et du report de charge qu'elle représenterait pour l'Etat de créer une grille de critères d'éco-conception et de biosourçage pour tous les produits vendus. » Réponse du Ministère de la transition écologique à la demande de de M. GUÉRINI Jean-Noël (Bouches-du-Rhône - RDSE) publiée le 09/09/2021³⁶

Aujourd'hui encore, cette idée est très en vogue et fait l'objet de beaucoup d'espoirs :

« Mais ça va enfin faire en sorte que, peut-être, les produits qui sont fabriqués plus manuellement, localement, dans les structures que nous avons par ici, ils vont enfin être concurrentiels au niveau prix ? Donc ce serait bien d'aller dans cette direction-là et évidemment, on peut espérer que les politiques publiques peuvent différencier, par exemple la TVA pour avoir une TVA plus légère ou pas du tout, pour les produits qui sont dans l'économie circulaire ou pour fabriquer de façon, dans l'ESS de façon plus responsable par rapport à d'autres. Ça, c'est... les discussions sont en cours. Mais on ne sait pas si... les lobbys sont aussi très fort dans l'autre sens. » Membre fondatrice de membre de l'équipe coordinatrice de Solucir

Menaces :

a.2.12. Risque d'un essoufflement des porteurs de projet

Les initiatives de l'EC(S) semblent aujourd'hui émerger et fonctionner grâce à la bonne volonté des collectifs et un risque d'essoufflement est envisageable. Les manques de moyens humains et financiers apparaissent comme particulièrement difficile à supporter sur le long terme. Ainsi, malgré la lucrativité limitée propre à l'ESS, les initiatives d'économie circulaire semblent peu rentables. L'absence de financement associée aux coûts de la production locale, faite-main... laisse donc douter de la pérennité des structures.

« Comment je vois le PECCS ? Il y a un moment donné où effectivement, si on n'a pas une ressource qui est dédiée plus fortement, ça va vivoter entre guillemets. C'est ça le risque. C'est pas grave, c'est mieux que rien, mais c'est vrai que si on a des financements sur 1 an, 2 ans, 3 ans sur cette admission-là, ce serait beaucoup plus confortable. » Responsable innovation – prospection à Cluster Montagne

a.2.13. Risque des emplois de l'économie circulaire

En outre, une attention particulière doit être portée aux emplois de l'économie circulaire, qui, bien que leur qualité soit assurée par l'ESS, risquent d'être difficilement pourvus.

³⁶ Publiée dans le JO Sénat du 09/09/2021 - page 5307

a.2.12. Conclusion

Ci-dessous, la matrice AFOM permet de résumer cela : en vert, les points importants à retenir pour le cas de Fibr'Ethik et en noir, ceux qui peuvent se généraliser.

Ce que l'action d'une structure d'ESS dans l'ECS en milieu rural peut apporter en matière de transition socio écologie territoriale

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Coopération entre différents acteurs, (public/privé, économie linéaire/alternative...) et nouvelle forme de gouvernance• Valorisation des ressources territoriales issues des acteurs économiques locaux• Réduction des déchets• Sensibilisation à l'EC et l'ESS auprès des entreprises, collectivités, habitants...• Souci de non-concurrence avec d'autres initiatives et économie de proximité• Des actions de solidarité économique (vente) avec d'autres activités d'ECS locales• Création d'emplois non délocalisables en milieu rural• Dynamique locale	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture des activités en externe au territoire (changement d'échelle)• Manque de moyens humains• Absence d'acteurs relais pour l'EIT• Faibles moyens financiers des CT rurales pour accompagner les initiatives• Manque d'ingénierie en milieu rural• Nécessité du temps long, pas toujours compatible avec le rythme actuel de l'économie• Manque de clarté sur l'existant et d'interconnaissance• Peu d'appropriation sur l'intérêt ESS - EC
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• AP et AMI (phase 2 PTCE fin 2023)• Adhésion au stade 2 de la CC à Solucir• Présence de l'ESS en milieu rural• Evolution règlementaire• Inflation (hausse du prix des matières premières)• Prise de conscience de la population	<ul style="list-style-type: none">• Epuisement possible des porteurs de projet• Emploi de l'économie circulaire (pourvoyance et qualité)• Plein emploi et arrêt des politiques de soutien à l'insertion professionnelle

b. Ce qui participerait à l'essor de l'ECS

Dans une logique d'amélioration des initiatives de l'ECS, différents leviers d'actions peuvent être mobilisés. Concernant Fibr'Ethik, un travail sur le lien aux habitants, et l'obtention de soutiens financiers pourraient améliorer la pérennité de l'association. A l'échelle locale en milieu rural, il semblerait judicieux de réaliser un repositionnement stratégique des initiatives et de leur massification. Enfin, au niveau national, la réalisation de diagnostics territoriaux d'économie circulaire et le développement d'outils faciliteraient l'essor de l'ECS.

Ces préconisations se font au regard des informations obtenues lors des entretiens conduits au cours d'un laps de temps rapide qu'a été ce stage. Un travail plus approfondi sur (ou au sein de) la structure aurait sans doute amené à des propositions opérationnelles différentes. Elles sont donc à considérer avec précaution.

b.1. Poursuivre le travail en Cœur de Savoie...

b.1.1 Le renforcement de l'ancrage territorial de Fibr'Ethik par l'implication des clients

Comme vu avec la figure 25, les habitants du territoire sont impliqués de deux manières au sein de Fibr'Ethik. On les retrouve d'abord en tant que clients, au sein de TDV, de l'atelier et de la recyclerie, et en tant qu'acteurs avec leur participation aux Caf'Ethik. Dans un objectif de renforcement de l'ancrage territorial par l'implication des habitants, des ateliers fédérateurs pourraient être mis en place en parallèle des Caf'Ethik et favoriser la transition des habitants clients aux habitants acteurs.

Des ateliers créatifs de co-construction pourraient par exemple être organisés autour de l'éco-marquinerie. Ceux-ci pourraient s'inspirer des Tours du Made in France organisés par la Camif³⁷, au cours desquels consommateurs et employés travailleraient ensemble à la conception de nouveaux produits. Ces ateliers créatifs représenteraient une opportunité pour les salariés de présenter leur savoir-faire et pour les clients de découvrir de nouveaux métiers et de participer, dans une logique de co-construction, à la réalisation de nouvelles gammes de produits.

Dans la même optique, des ateliers de rénovation, de personnalisation de meubles pourraient être organisés dans la recyclerie. Cela serait une opportunité de proposer à la vente du mobilier correspondant aux attentes d'une nouvelle clientèle, en quête de meubles plus personnels, dans la création desquels ils sont impliqués.

b.1.2 L'obtention de financements pour le développement du PECCS

Si Fibr'Ethik a eu la volonté d'assumer le poste en alternance de chargée de projets transversaux (donc du PECCS), celui-ci semble s'avérer insuffisant face aux efforts à fournir pour développer le Pôle d'Economie Circulaire. Il apparaît nécessaire d'agir sur les facteurs Hommes/temps. Pour cela, il est d'abord indispensable que le PECCS remporte la phase 2 du PTCE, dont le prochain Appel à

³⁷ <https://www.tourdumadeinfrancecamif.fr/>

Manifestation d'Intérêt est en octobre 2023. Être lauréat de cet AMI offrirait un accès au bouquet de services « PTCE émergents » ainsi qu'à un financement de l'État de 100 000€ pour 2 ans avec une aide complémentaire en troisième année, en fonction de l'avancée du dossier les 2 premières années. La mobilisation des principales parties prenantes du PECCS est donc essentielle pour monter un dossier de qualité, faisant état des avancées ayant eu lieu (les différents temps d'échange organisés, la sortie du thème de travail sur les éco-pratiques de l'industrie de la montagne...) et proposant des perspectives et actions plus ciblées, concrètes et opérationnelles.

En outre, Solucir apparaît comme un acteur relais efficace, ayant, grâce à son réseau étendu, une vraie expertise et capacité d'action. Il apparaîtrait donc pertinent que la Communauté de Communes passe au niveau supérieur par l'adhésion à Solucir et signe la convention trisannuelle proposée aux Communautés de Communes (aujourd'hui, la CC est simplement adhérente). Avec cet engagement sur trois ans, cela donnerait la possibilité d'un investissement en temps plus important de la part des membres, et donc un accompagnement plus approfondi.

b.2. Assoir les démarches localement en milieu rural...

b.2.1 Le repositionnement stratégique par le Dispositif Local d'Accompagnement

Cette préconisation n'est pas uniquement destinée à Fibr'Ethik, elle peut s'adresser à l'ensemble des initiatives inscrites dans l'ECS.

Bien que la combinaison ESS-EC semble particulièrement pertinente, sa mise en place nécessite la prise en compte et la conciliation de différents enjeux. Comme dit précédemment, si les structures d'ESS mobilisent les stratégies d'économie circulaire dans leur développement, il peut être complexe de bien allier et revendiquer ces deux modèles. A cet effet, la réalisation d'un Dispositif Local d'Accompagnement³⁸ (DLA) est une opportunité pour les structures d'ESS de bénéficier d'une assistance sur mesure pour repositionner leur stratégie.

Premier dispositif public d'accompagnement de l'ESS, le DLA assiste gratuitement les structures d'utilité sociale dans le développement et la consolidation de leurs projets. Disposer d'un accompagnement de la sorte permettrait à la structure d'être conseillée et orientée vers d'autres acteurs du territoire et donc d'encourager la mise en dynamique et la pérennisation de l'ECS.

En prenant comme prisme les liaisons ESS-EC, un DLA permettrait d'abord de coconstruire un diagnostic sur la situation de la structure et les enjeux auxquelles elle fait face, puis, à partir de ce premier travail, de hiérarchiser et prioriser des axes de changements et de déterminer des actions à mener. Sur cette base, le chargé de mission DLA construirait et partagerait un parcours d'accompagnement s'inscrivant dans la durée et permettant de renforcer l'engagement de la structure dans l'ECS. Cela pourrait se traduire par la mise en place d'actions par la structure, l'intervention de prestataires externes en ingénierie, d'apports d'expertise, de mise en relation avec d'autres structures engagées dans cette démarche de repositionnement...

³⁸ <https://www.info-dla.fr/>

Les structures d'ESS étant particulièrement présentes en milieu rural cet axe d'accompagnement serait à privilégier par l'Etat, la Banque des territoires (vis-à-vis de l'AVISE qui est l'opérateur) et les régions de France (qui disposent de la compétence développement économique) auprès des structures en charge du déploiement des DLA sur les départements.

b.2.2. Le changement d'échelle par le fonctionnement en « archipel »

Cette préconisation n'est pas uniquement destinée à Fibr'Ethik, elle peut s'adresser à l'ensemble des initiatives cherchant à massifier le développement de l'ECS.

Sur ce point, l'exemple du PECCS montre qu'il semble difficile d'étendre efficacement les activités d'ECS au-delà des structures et donc de réaliser un changement d'échelle pérenne. Ainsi, plutôt que de vouloir élargir les activités des structures et accroître leur rayonnement territorial, il semblerait judicieux d'envisager un fonctionnement en « archipel ». Celui-ci se concrétiserait à travers la mise en place de nombreux partenariats entre des acteurs de l'ESS engagés dans une démarche de circularité. Il permettrait de massifier l'ECS tout en conservant un ancrage territorial et une gestion locale.

Différents acteurs relais tels que la CRESS, la Fédération des entreprises d'insertion, le COORACE ou encore le Mouvement des Régies, grâce à leurs réseaux et déclinaisons locales, pourraient accompagner les structures à cette « mise en archipel ».³⁹

Cette stratégie comprend néanmoins un risque de complexification de la gouvernance locale et une bonne coopération entre les parties prenantes apparaît comme étant une condition sine qua non.

b.3. Poursuivre le travail nationalement en faveur du développement de ces initiatives en milieu rural

b.2.1 Réaliser des diagnostics territoriaux d'économie circulaire

Plus généralement, l'ensemble de cette étude a permis d'identifier différents leviers d'action qui permettraient de favoriser l'essor de l'ECS sur les territoires.

Le levier d'action de l'EC étant la coopération, il est nécessaire de coconstruire le diagnostic territorial d'économie circulaire avec tous les acteurs du territoire, en organisant des temps de rencontre, des ateliers collaboratif, visites de sites... Cela permet de les impliquer dès le début de la démarche et donne donc plus de chance à leur engagement futur.

A noter que même si l'évolution des territoires est très rapide, et qu'un diagnostic peut vite être jugé obsolète, il est tout de même nécessaire pour connaître ses grands enjeux, identifier ses principaux acteurs et ses dynamiques de fond.

³⁹ <https://www.avise.org/decouvrir-less/insertion-par-lactivite-economique/reseaux-de-liae>

Ce type de diagnostic a en effet pour objectif d'établir un état des lieux des enjeux territoriaux, au regard de l'économie circulaire et de ses acteurs économiques. Il s'agit d'identifier ses atouts, faiblesses, menaces et opportunités liés au développement de l'EC sur ce territoire.

Pour cela, différentes données, semblables à celle collectées dans le Pays du Mans⁴⁰, doivent être connues :

L'économie circulaire allie en effet une logique de réduction de l'extraction de ressources et de la production de déchets à une logique de circulation des ressources en circuit court. Pour développer une stratégie d'économie circulaire de long terme il faut donc être en mesure de situer et de comptabiliser les flux de matières et d'énergies consommées et produites. Doivent pour cela être renseignés :

- Les activités économiques et ressources mobilisées (type, distance entre le lieu d'extraction et/ou de production des matières premières utilisées par les entreprises du territoire) ;
- Le volume de déchets produits sur le territoire (ménager et issu des activités économiques), les principaux déchets d'activité économique et leurs filières de valorisation.

Dans une perspective de développement de l'économie circulaire, il est aussi indispensable d'identifier les potentiels du territoire tels que les ressources territoriales activables. Elles peuvent être physiques ou immatérielles :

- Les gisements de matières disponibles (liés aux activités économiques, aux spécificités du territoire...) ;
- Les compétences et savoir-faire présents (dûs à d'anciennes activités telles que le travail de la laine par exemple).

Enfin, un état des lieux de l'existant, en termes d'économie circulaire, sur le territoire est essentiel afin d'obtenir une certaine visibilité sur le réseau d'acteurs potentiellement mobilisables. Il oblige donc à recenser les porteurs de projets, acteurs relais et actions d'économie circulaire déjà présents localement. Cette étape doit se faire à travers les trois domaines d'action de l'EC :

- L'offre des acteurs économiques, donc les démarches d'approvisionnement durable, d'éco-conception, d'écologie industrielle et territoriale et d'économie de la fonctionnalité (ex : synergies industrielle, mutualisation...) ;
- La demande et le comportement des consommateurs, c'est-à-dire la consommation responsable et l'allongement de la durée d'usage (ex : repair-café, recyclerie) ;
- La gestion des déchets, soit le recyclage et la valorisation de matière organique et énergétique (ex : méthanisateurs, service de compostage...).

A noter que les gisements de matières disponibles et l'état des lieux de l'existant en termes d'économie circulaire sont les deux données les plus importantes, à prioriser.

Ce diagnostic s'établit d'abord à partir de recherches bibliographiques sur les documents d'aménagements du territoire comme les SCoT, PLU, PLUi... des expertises, notamment

⁴⁰ Le Pays du Mans a réalisé en 2016 un diagnostic territorial d'EC pour l'engagement du territoire un Contrat d'Objectif Déchet et Economie Circulaire (CODEC) : paysdumans.fr

concernant l'estimation des déchets produits, et des entretiens avec les acteurs engagés dans une démarche d'économie circulaire à l'échelle locale.

Il vise donc à identifier les potentiels du territoire et les acteurs participant déjà à des démarches d'EC afin de favoriser le développement coordonné de l'économie circulaire.

Par l'étendue des données à trouver, il nécessite cependant des moyens humains, techniques et financiers importants sur un instant T, mais l'expertise et les connaissances produites permettraient vraiment de développer, sur le long terme, une stratégie de développement de l'économie circulaire viable et pertinente. L'ADEME et les Régions pourraient financer ou du moins participer à la réalisation de ces diagnostics.

« Mais il faut quelqu'un qui fasse l'étude, qui fasse les calculs. Il faut que quelqu'un le fasse oui. Par contre, une fois que c'est fait, ça fait gagner du temps à tout le monde. C'est ça l'intérêt. » Responsable innovation – prospection à Cluster Montagne

b.2.1 Développer des outils pertinents pour piloter/professionnaliser une démarche de développement de l'EC par des structure de l'ESS

Outre des fiches synthétiques accessibles, présentant les résultats obtenus, l'issue de ce diagnostic territorial d'économie circulaire pourrait être la création d'un groupe de travail, tel le PECCS, portant plus loin la réflexion et développant des pistes de travail et des actions à partir des enjeux identifiés grâce au diagnostic. Le développement et la création d'outils destinés aux acteurs du territoire permettrait d'amorcer une démarche de sensibilisation et de favoriser l'émergence d'initiatives. Les pratiques sociales de dons, d'entraide... sont des leviers d'actions dont les collectivités doivent se saisir pour sensibiliser les citoyens, réinterroger leurs habitudes et modes de consommations, et les fédérer autour des problématiques socio-environnementales de leur territoire. Cet empowerment favoriserait alors leur engagement dans le développement de l'ECS.

Indicateurs de distance par matériau :

Un des outils envisageables serait la mise en place d'indicateurs de distance par matériau, dans l'idéal adapté à chaque territoire, mais étant donné la complexité de cette réalisation, des indicateurs a-territoriaux seraient déjà appréciables, malgré leur marge d'erreurs. Si, comme vu précédemment, les périmètres de l'économie circulaire s'élargissent pour aller mobiliser des compétences extérieures, il s'agirait de savoir sur quelle distance il est pertinent d'étendre les flux de matière.

« Voilà, si tu récupères du bois, sache que si tu dépasses 40 km, ça ne sert à rien, laisse tomber. En tout cas, d'un point de vue économique, ça fait partie [...] des critères qui peuvent être intéressants à avoir [...]. Peut-être que ce genre d'information à un moment donné, leur permettrait de gagner du temps. "Tu as du métal ? Le métal non ça va, tu peux l'envoyer à mille bornes, ça a encore de la valeur" et en fonction de ça, ça permet tout de suite de trier les partenaires potentiels. Car

“OK, le bois 40 km max”. Donc il y a qui à 40 km à la ronde pour que ce soit rentable, que ça peut intéresser Intel, Intel, Intel. » Responsable innovation – prospection à Cluster Montagne

Ce type d'indicateur, visiblement inexistant actuellement, permettrait de renforcer l'efficacité et la pertinence des synergies en donnant une idée générale du périmètre de flux à mettre en place. Il serait une opportunité pour « professionnaliser, entre guillemets, la démarche ».

Annuaire des acteurs circulaires :

Plus localement, la création d'un annuaire des acteurs circulaires, à l'image de celui qui vient d'être effectué par Solucir, permet à tout un chacun de prendre connaissance et d'entrer en contact avec des acteurs de l'économie circulaire en Savoie. Cet outil renseigne les initiatives circulaires du territoire, les structures en transition, les éco-organismes, les accompagnateurs (agence de conseil, bureaux d'étude...) et les Université et Ecoles avec lesquelles des partenariats peuvent être mis en place (comme l'ENSAM et le PECCS en Cœur de Savoie). L'annuaire de Solucir recense par exemple 150 fiches d'acteurs disponibles en libre-service sur internet. Permettant une utilisation autonome, cet outil a pour objectif de créer des collaborations.

Q Rechercher

Près de

Profil Secteurs d'activités Cibles clients Axes de l'économie circulaire

Les filtres "Thèmes", "Outils" et "Domaines d'intervention" ne s'appliquent que pour les profils "Accompagnateur"

Thèmes de la transition abordés Outils ou méthodes utilisés Domaines d'intervention

Réinitialiser

TERRE À TERRE
Profil : Accompagnateur
terre à terre est un bureau d'études et de conseil en VRD spécialisé dans les projets avec de forts enjeux liés aux terrassements et à la valorisation des déblais excédentaires.
Secteurs d'activités :
• BTP - architecture - immobilier
[+ D'INFOS](#)

THE NEW MATERIALIST
Profil : Solution
The New Materialist aide les marques à transformer leur modèle de production grâce à la conception de bio-matériaux régénératifs
Secteurs d'activités :
• Autre
• Conseil - Formation
• Recyclage et Valorisation
[+ D'INFOS](#)

Figure 26 : Annuaire des acteurs Circulaires de Solucir

b.4. Sensibiliser les acteurs économiques à grande échelle

Si l'étude⁴¹ menée en 2022 par Capterra affirme que l'économie circulaire apparaît comme étant un concept familier pour 67 % des Français, il semblerait que les acteurs économiques comme les politiques publiques aient tendance à « limiter » ce concept au recyclage et au réemploi, et à ne miser que sur ces deux leviers d'actions.

A titre d'exemple, la loi relative à l'économie circulaire et à la lutte contre le gaspillage, promulguée le 10 février 2020, a pour objectif principal de réduire les déchets grâce à différents axes allant de la fin du plastique jetable à la priorité au réemploi solidaire.

Les travaux de François Grosse, démontrent que l'économie circulaire ne peut cependant se résoudre à l'allongement de la durée d'usage et au réemploi, qui peuvent avoir un effet contre-productif sur la diminution des déchets. Il démontre ainsi à travers son ouvrage *Croissance soutenable ? - La société au défi de l'économie circulaire* qu'à consommation inchangée, réduire les flux de déchets, notamment grâce au réemploi et à l'allongement de la durée d'usage, peut avoir, selon les modes de consommations, un effet contre-productif et renforcer involontairement le prélèvement sur les ressources naturelles.

Il existe donc une réelle nécessité de sensibilisation et de conduite au changement à mener auprès des producteurs et des consommateurs. Il ne s'agit pas seulement de consommer mieux, mais aussi de stocker moins. L'un des enseignements de François Grosse étant d'ailleurs que « notre société est une société de l'accumulation, bien plus qu'une société du jetable ». Si une personne achète un vélo d'occasion mais conserve en plus son ancien vélo, ce dernier ne va pas pouvoir être recyclé, ce qui prive le recyclage d'une partie de sa ressource. La seule solution consiste à limiter la croissance de nos consommations, plutôt que de tenter de limiter la production des déchets, ce à quoi s'acharnent aujourd'hui nos politiques publiques. Celles-ci privilégiant, comme dans la loi AGECE, le recyclage et la valorisation des déchets -qui n'empêchent pas les achats de nouveaux produits- plutôt que la prévention et la réduction des déchets -qui remettent en cause les mécanismes de la consommation-.

Si l'auteur propose que dans toutes les consommations de matières premières non renouvelables, on impose au moins 80 % de matières premières issues du recyclage, nous pouvons suggérer avant cela de sensibiliser les acteurs économiques. Un changement en profondeur de nos pratiques sociales et modes de vie est nécessaire pour assurer une réelle transition socio-environnementale. L'intégration de l'ensemble des parties prenantes est capitale pour la mise en dynamique de l'économie circulaire et toutes les strates de la société doivent être impliquées. Certaines études ont en effet montré que l'implication de l'ensemble des parties prenantes est une condition nécessaire pour mener à bien des transitions et celle du passage d'une économie linéaire, « du berceau à la tombe », à une mise en circularité en est une.

Travailler à la bonne compréhension des enjeux et des limites de l'économie circulaire est nécessaire pour assurer sa correcte mise en place et ainsi éviter le genre de biais dans lequel nous nous trouvons actuellement.

⁴¹ Enquête en ligne menée par Capterra en juillet 2022 auprès d'un panel de 1010 consommateurs français

Différents outils nécessitent donc d'être mis en place afin de favoriser la diffusion de la connaissance. A l'image des Circonférences organisées annuellement par Solucir, des événements de rencontres, fédérant non pas seulement les porteurs de projets mais l'ensemble des parties prenantes de l'EC, serait forcément bénéfiques à l'essor de ce modèle.

Les Circonférences de Solucir sont des évènements d'une demi-journée ayant pour objectif de démocratiser l'économie circulaire (en Savoie et Haute-Savoie) et faire connaître les solutions, « le tout pour élargir... la circonférence des acteurs impliqués dans l'économie circulaire ». Elles ont cette année rassemblées 250 participants, qui ont assisté à des témoignages inspirants de porteurs de projets et à un forum des solutions circulaires animés par les acteurs circulaires du territoire et adhérents de Solucir. Une formidable occasion pour découvrir, rencontrer et créer des synergies autour de ce modèle « encore souvent aujourd'hui assimilé au recyclage. Or, c'est bien plus que cela et cette matinée est là pour le prouver et donner envie d'agir »

Des rencontres destinées à l'ensemble des acteurs relais pourraient permettre le partage des connaissances et des outils existants, et ainsi répondre au besoin d'éclaircissement du domaine de l'économie circulaire.

Conclusion

L'étude de Fibr'Ethik montre que la structure d'ECS dispose d'une réelle capacité d'impact sur son territoire. Ayant un ancrage territorial fort, elle produit localement des résultats bénéfiques, aussi bien d'un point de vue social, qu'économique ou qu'environnemental.

Au-delà des moyens d'actions qui permettraient de renforcer le lien au territoire de Fibr'Ethik, différents leviers ont été identifiés pour répondre à l'enjeu de massification de l'ECS. A l'échelle locale, le repositionnement stratégique des structures d'ESS et le fonctionnement en « archipel » des initiatives semblent être les solutions opérationnelles les plus pertinentes. Plus largement, à l'échelle nationale, la réalisation de diagnostics territoriaux d'économie circulaire, la création d'outils appropriés et la sensibilisation, représentent des moyens efficaces pour favoriser l'émergence d'initiatives de l'ECS.

Conclusion

Comme vu au cours de ce mémoire, l'économie circulaire fait l'objet de nombreuses recherches et différents articles participent à la création de connaissances sur ce domaine. Cependant, l'approche territoriale, et plus précisément la place de l'économie circulaire dans les milieux ruraux, qui abritent 88 % des communes selon l'INSEE, demeurent encore largement ignorées. De la même manière, les recherches sur les synergies évidentes entre économie circulaire et ESS n'en sont qu'à leurs prémices et peu de connaissances existent encore à ce sujet. Sujet qui mérite pourtant, au vu de l'exacerbation des enjeux socio-écologiques, d'être approfondi.

Au terme de ce travail portant sur les synergies entre territoire, ESS et EC, il apparaît pertinent de vérifier l'ensemble des hypothèses émises en début de réflexion. Nous avons supposé au départ que la combinaison de l'ESS et de l'EC répondait aux enjeux socio-écologiques territoriaux, et se concrétisait par la création d'emplois non-délocalisables, la réduction des déchets, une gouvernance publique/privée du territoire et de nouvelles pratiques sociales des acteurs économiques et des partenaires institutionnels.

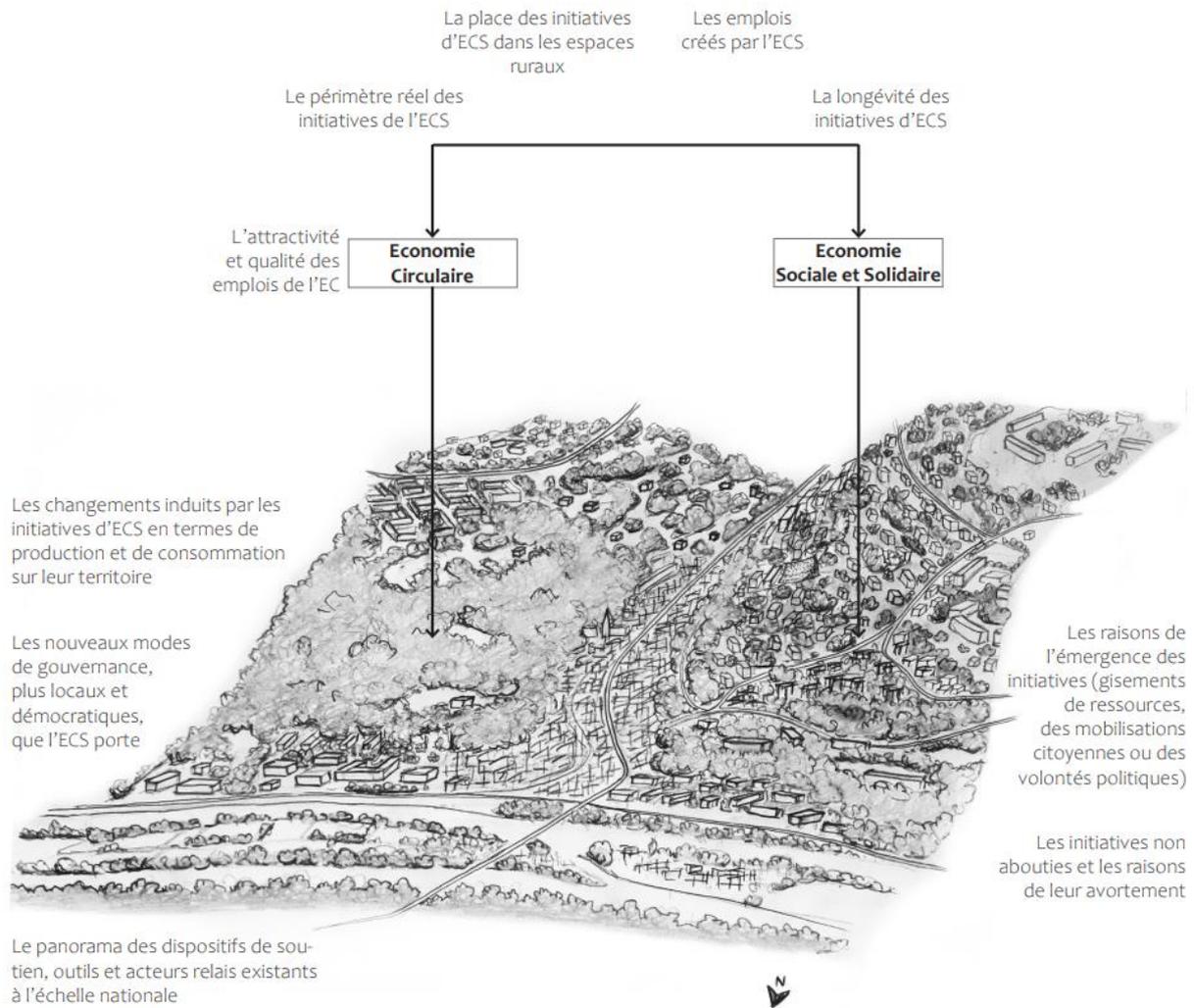
Dans l'ensemble, le développement de l'ECS dans les territoires ruraux permet tout d'abord d'en améliorer la résilience en limitant sa dépendance aux flux de ressources entrants. En effet, le bouclage des flux de ressources territoriales permet d'optimiser leur utilisation au profit de l'économie locale. Cela représente une opportunité pour renforcer l'attractivité d'un territoire se positionnant comme générateur d'initiatives locales, tant dans sa gouvernance plus horizontale et inclusive que dans ses activités non-délocalisables créatrices d'emplois. L'association de l'économie circulaire et de l'ESS fonctionnant avec de l'IAE offre d'ailleurs la possibilité, en plus d'assurer la qualité des conditions de travail propre aux valeurs de l'ESS, de favoriser l'insertion professionnelle, et donc l'inclusion du plus grand nombre. Enfin, l'économie circulaire constitue une approche concrète et opérationnelle répondant aux enjeux du développement durable centrée sur l'efficacité de l'utilisation des ressources. La mise en place du réemploi ou de l'EIT engendre des bénéfices environnementaux non-négligeables, comme la réduction des déchets et l'optimisation des ressources.

Si les territoires en manque de dynamisme (comme peuvent l'être ceux particulièrement ruraux) apparaissent en marge des dynamiques d'ECS, ce modèle semble pourtant représenter une réelle opportunité pour leur développement. Il apparaît donc nécessaire que l'ensemble des acteurs (institutions publiques, structures de l'ESS...) s'en emparent et participent à la définition d'outils et de stratégies communes. Les structures d'ESS, particulièrement présentes dans les territoires ruraux, disposent personnellement d'un vrai pouvoir d'action et leur appropriation de l'ECS est donc un enjeu majeur.

En définitive, l'ECS apparaît comme un levier de création de valeur sociale, environnementale et économique qui participe plus largement à un changement complet de paradigme économique, et même social. Elle ne peut cependant pas se réduire au recyclage et au réemploi, et appelle à une modification profonde de nos modes de vie et modèles économiques de référence. Elle requiert pour cela l'implication de l'ensemble des parties prenantes (politiques publiques solides et concertées, habitudes et consommation responsables...).

Il reste à préciser que ce travail, basé sur un recensement non-exhaustif et une seule étude de cas, ne permet pas de tirer de conclusions certaines et que beaucoup d'éléments nécessitent encore d'être approfondis. Ainsi, il serait désormais intéressant d'étudier plus en profondeur les éléments suivants :

Questions liées au développement de l'ECS sur les territoires



Plus largement, il s'agirait de savoir si ce modèle d'ECS, encore largement minoritaire, peut se développer jusqu'à un point d'équilibre avec l'économie linéaire.

Figure 27 : Eléments à approfondir au terme de ce travail
Ambre LAMARCHE

Retour sur le stage et perspectives

Les notions d'Économie Circulaire et d'ESS restaient assez floues jusqu'au début de ce stage. Je me souviens encore de ma légère panique lorsque ma maîtresse de stage, Marjolaine Gros-Balthazard a évoqué l'intérêt de travailler sur les liens entre ces deux notions, dont je ne connaissais que de brèves définitions.

L'ensemble des initiatives que j'ai cependant découvertes au cours de mon recensement ont conquis mon intérêt et j'ai eu à cœur de travailler sur ce sujet. Comme lors de mon stage au sein de Programme LEADER Seine Aval effectué l'année précédente, la volonté, l'optimisme et le labeur des porteurs de projets ont forcé mon respect et me confortent dans mon souhait de contribuer, professionnellement, à l'émergence des projets qui renforcent l'appropriation du territoire.

Les impératifs de temps dont j'ai disposé pour travailler sur le domaine large et peu exploré qu'est l'ECS ont nécessité de ma part une forte mobilisation qui ne m'aura cependant pas permis d'approfondir complètement mon sujet. Afin de croiser les analyses de mon étude de cas, il aurait en effet été pertinent de les comparer à une autre initiative, ce qui n'a pas pu être fait. Des entretiens avec le PTCE Pôle Laine Pays de Saugues auraient par exemple été nourrissants.

Convaincue que le développement d'une économie circulaire de qualité ne peut se faire sans l'économie sociale et solidaire, j'estime que le sujet mérite plus de place qu'il n'en a aujourd'hui et j'espère que mon modeste mémoire participera à la connaissance et à la diffusion de ce modèle vertueux.

Sources

Bibliographie

Croissance soutenable ? - La société au défi de l'économie circulaire - François GROSSE (EAN13 : 9782706153549) | PUG : livres papiers et numériques en ligne. (s. d.). PUG.
<https://www.pug.fr/produit/2036/9782706153549/croissance-soutenable>

Littérature grise

Colloques :

Colloque conjoint TIESS-RRECQ — Économie sociale, coopératives et transition vers l'économie circulaire : expériences et recherches. (s. d.-b). Dans *Acfas*.
<https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/90/400/416/c>

Solucir. (s. d.). *Les Circonférences - édition 2*. <https://solucir.org/les-circonfereces-2/>

Articles :

Bourdin, S., & Torre, A. (2023). L'économie circulaire, nouveau levier de développement et de transition écologique pour les territoires. *Population et avenir*, n° 763(3), 4-7.
<https://doi.org/10.3917/popav.763.0004>

Colletis, G., & Pecqueur, B. (2005). Révélation de ressources spécifiques et coordination située. *Économie Et Institutions*, 6-7, 51-74. <https://doi.org/10.4000/ei.900>

Dermine-Brullot, S., & Torre, A. (2020). Dossier « L'économie circulaire : modes de gouvernance et développement territorial » – Quelle durabilité pour le développement territorial ? Réflexions sur les composantes spatiales de l'économie circulaire. *Natures Sciences Sociétés*, 28(2), 108-117. <https://doi.org/10.1051/nss/2020034>

Fossati, E. C., Degavre, F., & Lévesque, B. (2018). L'innovation sociale : retour sur les marches d'une construction théorique et pratique. *Revue De La Régulation*, 23.
<https://doi.org/10.4000/regulation.12980>

Niang, A., Bourdin, S., & Torre, A. (2020). L'économie circulaire, quels enjeux de développement pour les territoires? *Développement Durable Et Territoires*, Vol. 11, n°1.
<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16902>

Pecqueur, B., & Itçaina, X. (2012). Economie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? *Revue Internationale De L'économie Sociale*, 325, 48. <https://doi.org/10.7202/1017421ar>

Rieutort, L. (2023). Les territoires ruraux face à quatre transitions. *Population et avenir*, n° 761(1), 4-7. <https://doi.org/10.3917/popav.761.0004>

Sana, F. (2014). L'économie circulaire : changement complet de paradigme ? *Pour la solidarité, European think & do tank.*

Tribune :

Saddier, J. (2021, January 7). Quand l'économie circulaire est sociale et solidaire. *Avisé.* <https://www.avise.org/actualites/quand-leconomie-circulaire-est-sociale-et-solidaire>

Sitographie

Economie circulaire, sociale et solidaire. (n.d.-b). <https://www.ess-bretagne.org/ressource/196/economie-circulaire-sociale-et-solidaire>

Économie circulaire. Pays du Mans. <https://www.paysdumans.fr/pcaet-environnement/economie-circulaire>

Impact de l'économie sociale et solidaire en Bretagne pour les EPCI. (n.d.). <https://www.ess-bretagne.org/ressource/205>

Jay, V. (2015, 3 novembre). Les enjeux de l'économie circulaire pour les collectivités ; *économie circulaire.org.* <https://www.economiecirculaire.org/static/h/les-enjeux-de-leconomie-circulaire-pour-les-collectivites.html>

Autres sources

Colloque conjoint TIESS-RRECQ. (s. d.). *Économie sociale, coopératives et transition vers l'économie circulaire : expériences et recherches.* 90e Congrès de l'Acfas, Montréal, Québec, Canada. <https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/90/400/416/c>

Fibr'ethik à Saint-Pierre d'Albigny. (n.d.). Radio Alto 94.8 – la radio locale en Bauges ! <https://www.radioalto.info/fibrethik-a-saint-pierre-dalbigny/>

Le climat en Savoie. (n.d.). Savoie.fr. https://www.savoie.fr/web/sw_62167/Ose73/LeclimatenSavoie

LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

Région Auvergne-Rhône-Alpes. (2019). Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans www.auvergnerhonealpes.fr.

Transition socio-écologique. (s. d.). Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé. <https://rapps-bfc.org/glossaire/transition-socio-ecologique>

Table des figures

FIGURE 1 : LES 3 DOMAINES ET 7 PILIERS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE SELON L'ADEME	9
FIGURE 2 : QUELS LIENS ENTRE TERRITOIRE, ECONOMIE CIRCULAIRE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	12
FIGURE 3 : INITIATIVE DU "PRODUIRE AUTREMENT"	13
FIGURE 4 : COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAVOIE.....	17
FIGURE 5 : LES DIFFERENTS TYPES DE RESSOURCES SPECIALISEES MOBILISEES DANS LES INITIATIVES	20
FIGURE 6 : NOMBRE D'INITIATIVES RECENSEES PAR DEPARTEMENT	25
FIGURE 7 : LOCALISATION DES INITIATIVES EN AURA	25
FIGURE 8 : L'ESS DYNAMIQUE DANS TOUS LES CHAMPS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	29
FIGURE 9 : CHRONOLOGIE DE FIBR'ETHIK	32
FIGURE 10 : LA SITUATION DE CARREFOUR DE CŒUR DE SAVOIE.....	33
FIGURE 11 : SALARIEES ET PRODUCTIONS DE L'ATELIER	34
FIGURE 12 : LES DIFFERENTES ETAPES DE L'ATELIER : COLLECTE, TRANSFORMATION ET VENTE.....	35
FIGURE 13 : SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER.....	36
FIGURE 14 : LA RECYCLERIE.....	37
FIGURE 15 : SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DE LA RECYCLERIE.....	38
FIGURE 16 : PESEE ET TRI DES FLUX ENTRANTS ET SORTANTS	38
FIGURE 17 : L'INSERTION A FIBR'ETHIK	41
FIGURE 18 : SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DES CAF'ETHIK.....	42
FIGURE 19 : GRAPHE D'ACTEURS FIBR'ETHIK	43
FIGURE 20 : SITUATION DE LA ZAE ALPESPACE EN CŒUR DE SAVOIE.....	47
FIGURE 21 : SITUATION DES PARCELLES VITICOLES EN CŒUR DE SAVOIE ET ALENTOURS	50
FIGURE 22 : NOMBREUX VIGNOBLES CULTIVES SUR LES PIEMONTS	50
FIGURE 23 : MOTIVATIONS, CONTRAINTES ET SOLUTIONS IDENTIFIEES PAR LES ACTEURS LORS DE L'ANIMATION PROPOSEE PAR LE PECCS.....	51
FIGURE 24 : SITUATION DES PARTENAIRES DU PECCS ET ORGANISATION DES FLUX DE MATIERES	53
FIGURE 25 : GRAPHE D'ACTEURS DU PECCS	55
FIGURE 26 : ANNUAIRE DES ACTEURS CIRCULAIRES DE SOLUCIR.....	69
FIGURE 27 : ELEMENTS A APPROFONDIR AU TERME DE CE TRAVAIL.....	73

Tables des tableaux

TABLEAU 1 : NOMBRE D'INITIATIVES SELON LA FORME DE PROMOTION DE LA CIRCULARITE IDENTIFIEE..	23
TABLEAU 2 : CARACTERISTIQUES DES INITIATIVES SITUEES DANS LES COMMUNES TRES PEU DENSES	26
TABLEAU 3 : CARACTERISTIQUES DES PTCE POTENTIELLEMENT ETUDIES	32
TABLEAU 4 : PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PECCS	44